

RAPPORT DE GESTION 2020

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GÉNÉRALE ET LES RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'EXERCICE 2020

Table des matières

Table des matières	3
1. Introduction	5
2. Conseil de ville	6
3. Interventions parlementaires en suspens	9
4. Conseil Municipal	16
5. Séances du conseil municipal	17
6. Personnel communal : Mutations enregistrées	19
7. Personnel communal : Liste des emplois 31.12.2020	22
8. Personnel communal : Liste des emplois 2019	23
9. Corps électoral	24
10. Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention	25
11. Mairie : Informatique et télécommunications	26
12. Mairie : Agence AVS	28
13. Mairie : Contrôle des habitants	33
14. Mairie : Impôts	48
15. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Sécurité publique	50
16. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Office de la sécurité civile	51
17. Dicastère de la sécurité publique et des transports : CRISM	52
18. Dicastère des finances	55
19. Dicastère de l'économie	57
20. Dicastère de l'économie : Commission Marketing	60
21. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des travaux publics	61
22. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des bâtiments	64
23. Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement	67
24. Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement : Inspecteur de la nature	69
25. Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'électricité	70
26. Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux	75
27. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire	77
28. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École primaires et enfantines	80

29.	Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École secondaire	92
30.	Dicastère de l'aide sociale et de l'autorité sociale	95
31.	Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales : Travail social en milieu scolaire.....	102
32.	Dicastère génération et communautés : Centre de l'enfance.....	109
33.	Dicastère génération et communauté : École à journée continue	114
34.	Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF) et service d'accueil en famille autofinance (SAF+)	119
35.	Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3 ^{ème} âge Moutier	121
36.	Dicastère générations et communautés : Commission de coopération	122
37.	Dicastère génération et communautés : Sous-commission Burundi.....	123
38.	Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie	124
39.	Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration	125
40.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique.....	126
41.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Service de la jeunesse et des actions communautaires	128
42.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Commission de prévention et de promotion de la santé.....	134
43.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Bibliothèque municipale et régionale.....	136
44.	Commission de surveillance de la protection des données	138
45.	Contrôle officiel des champignons.....	139
46.	Service de renseignements juridiques	141
47.	Conclusion	142

1. Introduction

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE
DE MOUTIER**

Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

En exécution de l'article 48 lettre b) du Règlement d'organisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la marche générale de l'administration municipale pendant l'exercice 2020.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

2. Conseil de ville

2.1 Bureau du Conseil de Ville

Président	:	M.	Enzo Dell'Anna (RPJ)
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	Clément Piquerez (RAU)
2 ^{ème} Vice-Présidente	:	Mme	Danila Sauvain (PSA)
Scrutateurs	:	M.	André Challet (PDC)
		Mme	Pauline Weiss (PSA)

Le bureau a siégé à onze reprises en 2020 pour notamment préparer les séances plénières et traiter de la recevabilité des interventions parlementaires. En raison de la pandémie de Covid-19, la rencontre traditionnelle entre les Bureaux des Conseils de Ville et Conseils généraux de la République et canton du Jura et du Jura bernois, a été annulée.

2.2 Séances

En 2020, le Conseil de Ville s'est réuni à six reprises (sept en 2019) à la Sociét'halle et à la Halle Polysport (séances des 22 et 29 juin 2020 ; en raison de la pandémie). La durée totale des séances a été de 16 heures et 2 minutes (13 heures et 11 minutes en 2019).

2.3 Mutations en 2020

Parti libéral radical (PLR)

Démission de Mme Indiah Grimm en tant que Conseillère de Ville suppléante ; non remplacée au 31 décembre 2020.

Parti démocrate chrétien (PDC)

M. Giorgio Terazzi remplace M. Ian Hennin, dès le 21.01.2020, en tant que Conseiller de Ville. Election de Mme Souade Wehbé, avec effet au 27.01.2020, en tant que Conseillère de Ville suppléante, en remplacement de M. Giorgio Terazzi.

Parti socialiste autonome (PSA)

Mme Morgane Macabrey remplace Mme Julia Burri, dès le 01.10.2020, en tant que Conseillère de Ville. Election de M. Jérôme Nicoulin, avec effet au 01.10.2020, en tant que Conseiller de Ville suppléant, en remplacement de Mme Morgane Macabrey.

Le Rauraque (RAU)

M. Toni Carabotti remplace M. Alain Piquerez, dès le 01.01.2020, en tant que Conseiller de Ville. Election de M. Gaëtan Aubry, avec effet au 23.01.2020, en tant que Conseiller de Ville suppléant, en remplacement de M. Toni Carabotti.

Union démocratique du centre (UDC)

M. Steven Bon remplace M. Jean-Bernard Blaser, dès le 01.01.2020, en tant que Conseiller de Ville. Election de Mme Nathalie Grosjean, avec effet au 29.04.2020, en tant que Conseillère de Ville suppléante, en remplacement de M. Steven Bon.

M. Tim Freiburghaus remplace Mme Vanessa Freiburghaus (déménagement), dès le 14.07.2020, en tant que Conseiller de Ville suppléant.

2.4 Interventions parlementaires déposées

Les Conseillers de Ville ont déposé, en cours d'année, 49 interventions parlementaires (75 en 2019), à savoir :

- 26 motions ;
- 0 postulat ;
- 19 interpellations ;
- 4 questions ;

Au 31 décembre 2020, 12 interventions parlementaires étaient encore en suspens (25 en 2019).

2.5 Décisions du Conseil de Ville

- Nomination de M. Antony Pelletier (RAU) en tant que membre de la Commission des finances en remplacement de M. Alain Piquerez (RAU).
- Nomination de M. Patrick Tobler (UDC) en tant que membre de la Commission de gestion et de surveillance en remplacement de M. Jean-Bernard Blaser (UDC).
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2019 ; Activités de la Commission économique).
- Adoption de l'arrêté relatif au nouveau système de fonctionnement « bons de garde » au sein du Centre de l'enfance et du Service d'accueil en famille et approbation du Règlement relatif aux bons de garde.
- Adoption de l'arrêté relatif au vote d'une dépense périodique d'un montant maximum de Fr. 200'000.— relative au financement annuel des prestations d'accueil extrafamilial selon le système des bons de garde (Centre de l'enfance et Service d'accueil en famille).
- Nomination de M. Patrick Jobin (PSA) en tant que membre de la Commission de gestion et de surveillance en remplacement de Mme Lucie Scaiola (PSA).
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Règlement d'organisation du syndicat de communes du centre régional de compétences (CRC) et de protection civile du Jura bernois (PCi) – Suppression des articles 2 alinéa 3, 15 lettre e, ainsi que 23 alinéa 4.
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Règlement de l'Autorité sociale régionale de la Prévôté.
- Adoption de l'arrêté relatif à la prise de participation de la société SACEN SA dans la société INERA SA.
- Adoption de la résolution interpartis pour un vote respectueux du droit d'autonomie communal de la Ville de Moutier.
- Renvoi de l'arrêté relatif au Règlement de soutien financier communal destiné au traitement dentaire des ménages aux revenus et fortune modestes.
- Adoption de l'arrêté relatif à la révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Moutier.
- Adoption de l'arrêté relatif aux comptes communaux 2019.
- Prise de connaissance du rapport sur la marche générale et les résultats de l'administration communale durant l'exercice 2019.
- Prise de connaissance du rapport du Conseil municipal relatif à la répétition de la votation sur l'appartenance cantonale.
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2020 ; Inexactitudes de facturation dans la comptabilité de l'Ecole à journée continue).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 1'313'097.— pour le réaménagement du secteur du carrefour de Graiteray, des réseaux souterrains et du ruisseau de la Combe Allerie, pour approbation par le Corps électoral.

- Adoption de l'arrêté relatif à la révision du Règlement sur l'organisation des services de taxis.
- Adoption de l'arrêté relatif à la création d'un poste d'informaticien technique, à 100 %, à durée indéterminée.
- Adoption de l'arrêté relatif à la création d'un poste de chargé de mission, à 50 %, au Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC).
- Adoption de l'arrêté relatif au Règlement de soutien financier communal destiné au traitement dentaire des ménages aux revenus et fortune modestes.
- Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2021.
- Adoption de l'arrêté relatif au Règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques provenant d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement et des eaux usées.
- Prise de connaissance de la planification financière 2020-2025.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2021.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'adoption du budget communal 2021.
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Règlement sur le fonds communal sur l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables (FCEE).
- 12 questions orales.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

3. Interventions parlementaires en suspens

Conformément à l'article 29, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Ci-dessous, vous en trouvez la liste pour l'année 2020 :

3.1 Liste des motions et postulats acceptés et non classés

N° 1272 (MO 508) – Motion du RPJ, du 29.09.2008, « Mise en valeur du site archéologique ». Transformée en postulat. La mise en valeur du site archéologique, tout comme celui du patrimoine local de manière générale, fait l'objet d'un concept développé par la Société d'embellissement et de développement, en collaboration avec le Musée du Tour automatique et d'Histoire. L'un des trois parcours prévus (centre-ville) prévoit de traiter de la période monastique. Le projet, présenté à la Municipalité le 1^{er} mars 2019, est en cours. Un soutien financier communal a été octroyé pour la première étape. Selon les concepteurs, la finalisation du projet est prévue pour le printemps 2022.

N° 1273 (PO 117) – Postulat du PSA et du PSS, du 29.09.2008, concernant les fouilles archéologiques en vieille ville de Moutier. Il est renvoyé aux informations fournies au sujet de l'intervention 1272 (MO 508).

N° 1323 (MO 527) – Motion de M. Laurent COSTE (PDC), du 21.06.2010, « Aménagement de la Place Roland-Béguelin ». La procédure du réaménagement des espaces de la Gare (Nord et Sud) se poursuit. Le projet de requalification de cet espace a notamment fait l'objet de présentations publiques les 7 et 14 septembre 2019. Les études de réaménagement sont en cours.

N° 1327 (MO 530) – Motion de M. Roland MERILLAT (RPJ) et consorts, du 27.09.2010, « Equipement d'une cuisine performante à la Sociét'halle ». Transformée en postulat. Un montant de fr. 90'000.— est inscrit à la planification financière 2020-2025, pour mémoire (sans précision quant à l'année de réalisation).

N° 1336 (PO 122) – Postulat du PSA, du 27.09.2010, relatif à l'encouragement à l'utilisation par la population de vélos électriques. Aucune somme n'a été inscrite au budget 2021 pour la réalisation du projet. Aucune planification n'est prévue pour l'instant. Le sujet a été évoqué lors de la séance plénière du Groupe Energie du 14 octobre 2020. A ce stade, aucune proposition concrète n'est formulée.

N° 1346 (MO 542) – Motion du Groupe Interface, du 31.01.2011, relative à la création d'un terrain multisports sur la place engazonnée à l'Est de Chantemerle. Transformée en postulat. Le projet étant intégré dans le crédit-cadre des écoles, la réalisation de ce dernier dépend de l'avancement du projet de la nouvelle école ménagère.

N° 1354 (MO 546) – Motion du Groupe Interface, du 26.04.2011, pour l'établissement et l'adoption d'un plan d'action « Agenda 21 local ». Transformée en postulat. D'un point de vue de l'efficacité énergétique, la commune s'est engagée dans la convention cantonale sur l'énergie BEaKom ainsi que dans le label « Cité de l'énergie ». Un plan directeur des énergies doit en outre être élaboré, selon la loi cantonale sur l'énergie (en suspens compte tenu de la question de l'appartenance cantonale). De manière générale, le Conseil municipal a eu l'occasion de préciser sa position dans la réponse à l'intervention 1613 (MO 646), PSA, « Moutier et le développement durable », déposée le 25 mars 2019 (voir plus loin). Des discussions sont actuellement en cours avec l'association Jura bernois.Bienne en vue de clarifier le rôle et l'implication des principales communes de la région afin de définir le cadre d'une démarche commune de réalisation de plans directeurs énergétiques.

N° 1427 (MO 574) – Motion du Ralliement des Prévôtois Jurassiens (RPJ), du 29.04.2013, relative à une collaboration intercommunale dans le domaine du développement et de la promotion

économique de la Prévôté. Transformée en postulat. Cette problématique sera traitée à l'issue de la procédure liée à l'appartenance cantonale.

N° 1461 (PO 135) – Postulat du groupe UDC, du 27.10.2014, demandant d'augmenter l'offre en déchèterie surveillée de Moutier. Une Givebox, installée au point de récolte de la halle aux marchandises, complète l'offre existante depuis la fin du mois d'octobre 2018. Actuellement, le secteur de la Halle aux marchandises constitue un point de récolte (et non une déchèterie). L'horaire d'accessibilité a été amélioré (libre accès durant la semaine). S'agissant d'une éventuelle implantation d'une déchèterie par Celtor (à l'image de celles de Rondchâtel ou de Tavannes), le dossier est au point mort. L'implantation d'une déchèterie centralisée pour Moutier et sa couronne n'est ainsi pour l'heure pas d'actualité.

N° 1477 (MO 593) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, demandant la réfection du chemin reliant la place de pique-nique du stand à l'hôpital de Moutier. Transformée en postulat. La question du réaménagement du chemin était liée aux travaux entrepris par la Bourgeoisie dans la forêt protectrice. Ces derniers sont aujourd'hui achevés. Le Conseil municipal sera appelé à se déterminer quant à l'implication éventuelle de la Municipalité dans la remise en état dudit chemin, situé sur le bien-fonds de la Bourgeoisie de Moutier.

N° 1481 (PO 136) – Postulat du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, « Administration communale et sécurité, quels sont les moyens mis en place actuellement et sont-ils encore en adéquation avec les risques encourus ». La sécurisation des guichets des services techniques et de la caisse municipale doit encore être réalisée.

N° 1504 (MO 606) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 29.02.2016, relative à une participation politique active des personnes étrangères de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. L'examen du postulat sera repris dès lors que la question de l'appartenance cantonale sera réglée.

N° 1509 (MO 607) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 25.04.2016, intitulée : « Frais dentaires et travailleurs/euses pauvres (working poor) : participation communale visant à diminuer les coûts de tels traitements ». Le Conseil municipal a arrêté un projet de règlement. Ce dernier a été accepté par le Conseil de Ville lors de sa séance du 26 octobre 2020. A rayer du rôle.

N° 1553 (MO 620) – Motion du RPJ, du 30.10.2017, relative à l'absence d'abris de bus à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat, dont la réalisation dépend des disponibilités financières, est traité conjointement avec l'intervention 1677 (PO 151) déposée par le PDC le 9 décembre 2019 (« Des abribus pour Moutier »).

N° 1554 (MO 621) – Motion du PSA, du 30.10.2017, demandant la réalisation d'un abribus à l'arrêt du Crédit Suisse. Acceptée sous la forme du postulat. Le modèle à installer doit encore être précisé. La réalisation du projet, jugée prioritaire (il s'agit de l'arrêt le plus fréquenté du réseau), devrait être effective en 2021. Elle est tributaire de l'acceptation du budget communal.

N° 1555 (MO 622) – Motion du PSA, du 23.10.2017, intitulée : « Règlementation du trafic aux alentours des écoles primaires de Chantemerle et du Clos ». Plusieurs analyses ont été menées et des aménagements ponctuels ont été réalisés, de même que des contrôles de vitesse. A ce stade, un bureau spécialisé devrait être mandaté afin de réaliser une étude approfondie. Cette solution engendrera des coûts. Les marquages au sol pouvant être effectués le sont déjà. Les panneaux lumineux ne sont pas autorisés.

N° 1558 (MO 625) – Motion du PSA, du 30.10.2017, relative à l'ouverture d'un lieu d'accueil type maison verte à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Un premier rapport a été présenté au Conseil municipal le 7 mars 2019. Il traite des locaux, des besoins en matériel, de la fréquence d'ouverture et des ressources humaines nécessaires. La mise en place d'une structure privée semi-bénévole a été examinée. Il en est de même du financement. Les communes environnantes ont été contactées en octobre 2019 pour une participation au projet. Elles n'ont pas manifesté d'intérêt. Des contacts ont eu lieu avec le Centre de puériculture du canton de Berne ainsi qu'avec une organisation de ce type fonctionnant à Delémont (La Puce verte), de même qu'avec l'association jurassienne Famille2000. Dans un rapport du 30 septembre 2020, la direction du Centre de l'enfance indique que la

création d'une telle structure (à raison de deux demi-jours par semaine pour commencer) aurait un coût d'environ fr. 35'000.—. L'association jurassienne Famille2000 a indiqué que des accueillants de la structure delémontaine pourraient être intéressés à travailler à Moutier, dans des locaux encore à définir (ailleurs qu'au Centre de l'enfance). Le Conseil municipal décidé d'inscrire le dossier dans la procédure d'élaboration du budget 2022.

N° 1560 (MO 627) – Motion du Rauraque, du 30.10.2017, relative à la mise en place d'un géoportail communal prévôtois accessible au public et rattaché au géoportail du canton du Jura. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat interviendra de façon différée, une fois la question de l'appartenance cantonale réglée. Le postulat a été transmis aux services techniques et industriels, de même qu'au Service informatique.

N° 1565 (MO 629) – Motion du PSA, du 11.12.2017, demandant le réaménagement de la place du collège de la poste. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de pilotage, nommé par le Conseil municipal, travaille conjointement avec un groupe de travail responsable du processus participatif.

N° 1566 (MO 630) – Motion du groupe Interface, du 11.12.2017, pour des instances de surveillance ou de contrôle municipales indépendantes et impartiales. La fondation Santé Prévôtoise ainsi que la fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire sont désormais soumises au contrôle de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations.

N° 1569 (MO 633) – Motion de l'Entente jurassienne, du 11.12.2017, intitulée : « Ne pas laisser le canton de Berne spolier la ville de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat. Cette préoccupation sera celle du Conseil municipal aussi longtemps que la question de l'appartenance cantonale ne sera pas réglée. Des interventions spécifiques ont notamment été engagées en relation avec le patrimoine hospitalier ainsi qu'avec les investissements cantonaux en ville de Moutier.

N° 1571 (PO 141) – Postulat du PDC, du 06.02.2018, intitulé : « Des infrastructures et des aménagements cohérents et porteurs de valeurs ajoutées dans le quartier de la piscine/patinoire ». La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné par le Conseil municipal.

N° 1602 (PO 144) – Postulat de Mme Marina ZUBER (Rauraque), du 30.10.2018, demandant de nouvelles enseignes commerciales à Moutier. Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution du postulat. Une enquête auprès de la population a notamment été lancée (forces et faiblesses du commerce local), en collaboration avec l'association des commerçants et artisans prévôtois (CAP). Les résultats ont été publiés dans le magazine « Moutier.ch ». Le cahier des charges du délégué économique a été adapté en conséquence.

N° 1607 (PO 145) – Postulat du groupe Interface, du 28.01.2019, relatif à l'installation d'un panneau d'orientation sur l'esplanade de la Collégiale St-Germain. Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution du postulat, en collaboration avec la société d'embellissement et de développement. Les discussions sont en cours. La concrétisation est tributaire de l'acceptation du budget communal 2021.

N° 1613 (MO 646) – Motion du PSA, du 25.03.2019, intitulée : « Moutier et le développement durable ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé du suivi de la motion. Une réelle coordination des objectifs de développement durable au niveau municipal pourra être effective dès que l'équipe du SeJAC sera au complet et son personnel formé. L'effectif du service sera vraisemblablement stabilisé à la fin du premier semestre 2021. L'entrée en formation d'une animatrice ou d'un animateur socioculturel peut être envisagée pour février 2022, avec terme à novembre de la même année (CAS en développement durable).

N° 1614 (MO 647) – Motion du PSA, du 25.03.2019, relative à la redistribution des invendus des commerces de Moutier. Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé du suivi de la motion. Un article, rédigé avec l'association « Table couvre-toi », a été publié dans le magazine « Moutier.ch » en décembre 2019. Une méthode incitative est actuellement à l'étude, en collaboration avec le dicastère de l'économie, de manière à sensibiliser les commerces locaux à être réellement partie prenante. Un rapport complet a été rédigé par le SeJAC. Il rend compte des contacts

pris avec les différentes actrices et acteurs concernés par la motion (Table couvre-toi, Inter'Action, les Cartons du Cœur, etc.). Les propositions mentionnées dans ledit rapport, particulièrement celles concernant les incitations aux commerçants, n'étaient pas pertinentes en temps de pandémie. De ce fait, la transmission de ce document au Conseil municipal a été différée. A noter également l'installation d'un frigo collectif à proximité de l'Hôtel de Ville.

N° 1615 (MO 648) – Motion du Rauraque, du 25.03.2019, relative à l'installation d'appareil de défibrillateurs externes automatisés en ville. Acceptée sous la forme du postulat. Le dicastère Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique est chargé du suivi du postulat. Un recensement des appareils installés en ville a été effectué. Il a également porté sur le personnel formé aux premiers secours. Il est envisagé d'instaurer des partenariats avec quelques entreprises afin de mettre à disposition des appareils en libre accès de même que d'installer un défibrillateur aux frais de la Municipalité. Un tel dispositif devrait permettre une bonne couverture du territoire urbain. Les entreprises étant déjà équipées de cette installation et dotées de personnel formé seront invitées à s'enregistrer au no 144. Dans un rapport du 28 janvier 2021, la Commission prévention et promotion de la santé formule des propositions portant sur la collaboration avec les entreprises, l'installation d'un défibrillateur communal sur la façade de la bibliothèque, l'information à la population et l'encouragement à la formation des premiers répondants.

N° 1620 (MO 653) – Motion du PDC, du 25.03.2019, intitulée : « Halte à la vaisselle non recyclable lors d'événements organisés à Moutier ». La réalisation de la motion, confiée au service des Bâtiments, a impliqué une modification des dispositions relatives à la location des salles communales. L'ordonnance concernant les salles et équipements communaux (partie 1 / 2.7) a été modifiée en conséquence. A rayer du rôle.

N° 1622 (PO 147) – Postulat du PDC, du 25.03.2019, demandant l'amélioration du ramassage des déchets en ville de Moutier. Le groupe de travail « Incivilités », désigné par le Conseil municipal, est chargé de formuler des propositions, notamment s'agissant du premier point du postulat. Il ressort de l'analyse que les incivilités rencontrées sont créées par un très petit nombre de personnes récalcitrantes. De manière générale, les moyens mis en place sont jugés suffisants. Des contrôles ciblés devraient être intensifiés, permettant d'interpeller les personnes qui ne respectent pas les règles.

N° 1635 (PO 148) – Postulat du RPJ, du 21.05.2019, relatif aux parterres de fleurs en ville. Le service des Travaux publics est chargé de la réalisation du postulat. Jusqu'à présent, il n'a reçu aucune proposition de tiers concernant l'aménagement de cabanes à insectes ou d'autres réalisations. Un essai sera réalisé et pérennisé s'il est concluant concernant la floraison des fosses d'arbres. Les grilles en fonte ou en béton qui ferment les fosses entourant les troncs seront remplacées par un aménagement végétal.

N° 1637 (MO 655) – Motion du Rauraque, du 27.05.2019, demandant une étude de faisabilité d'un accès piétonnier à la Birse. Acceptée sous la forme du postulat. Le Conseil municipal a officiellement demandé la relance du plan directeur cantonal de la Birse, dans le secteur de Moutier, par le biais de la révision de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Il s'agit d'un passage obligé afin d'accéder à un éventuel subventionnement. Les instances cantonales n'ont toujours pas entrepris la révision mentionnée ci-avant. L'avancement du dossier pourrait être dicté par la procédure relative à l'appartenance cantonale de la commune.

N° 1638 (MO 656) – Motion du PSA, du 27.05.2019, intitulée : « Ville sans mégots ». Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est traité par le groupe de travail « incivilités ». Un premier rapport a été produit le 21 novembre 2020. Il énumère plusieurs propositions portant principalement sur la sensibilisation et la communication. Décision a notamment été prise de poser des cendriers à l'extérieur des places de jeux.

N° 1640 (MO 658) – Motion urgente du PCSI, du 27.05.2019, demandant le parage gratuit pour les résidents de la Vieille Ville lors de grandes fêtes. Le service de Sécurité est chargé d'appliquer la motion.

N° 1649 (MO 661) – Motion urgente du Rauraque, du 30.09.2019, intitulée : « Pour une ligne Noctambus Moutier-Delémont ». Le service de l'Urbanisme et des Transports est chargé du suivi de la motion. Des contacts ont été pris avec l'association Noctambus et avec le service du développement

territorial du canton du Jura afin de confirmer la volonté de la Municipalité d'être rattachée au Noctambus. Des discussions sont en cours entre les services des transports des cantons de Berne et du Jura et l'association Moonliner, afin de modifier les horaires du Moonliner et, le cas échéant, d'introduire ses courses dans l'offre de base du canton de Berne, ce qui simplifierait la couverture des coûts. D'un commun accord avec les deux cantons, des contacts pourront être engagés pour régler la situation de Moutier à l'issue des discussions dont il est fait état ci-avant. Une séance de travail a notamment eu lieu le 12 août 2020. A la suite de ces discussions, la Municipalité a déposé une demande d'adhésion à l'association du noctambus jurassien (ANJ), pour l'horaire 2022 (paire de courses les vendredis et les samedis après 02h00, afin d'améliorer l'offre actuelle). Les modalités techniques et financières feront l'objet de discussions et de négociations ultérieures.

N° 1650 (MO 662) – Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée : « Logements vacants, agissons ! ». Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution de la motion. Un groupe de travail a été constitué et a tenu sa première séance le 26 novembre 2020.

N° 1652 (MO 654) – Motion urgente du PLR, du 30.09.2019, intitulée : « Pour un vote propre, respectueux des citoyens, des institutions et de l'Etat de droit ! ». Le catalogue de mesures liées à la répétition de la votation du 18 juin 2017 a été élaboré conjointement par les autorités communales et cantonales, en collaboration avec la Confédération. Ces mesures figurent principalement dans les arrêtés du Conseil-exécutif des 22 avril et 4 novembre 2020. Le Conseil de Ville a été informé de l'avancement des travaux, notamment lors de ses séances des 9 décembre 2019, 29 juin et 21 septembre 2020. A radier.

N° 1655 (MO 667) – Motion du PLR, du 30.09.2019, relative à la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF – Manque de largeur du trottoir. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. L'installation de feux régulant le trafic pourrait constituer une solution. Les CFF, qui effectueront des travaux de sécurisation ces prochaines années dans le secteur, seront contactés en temps opportun.

N° 1662 (MO 669) – Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion qui est en cours de traitement.

N° 1663 (MO 670) – Motion du Rauraque, du 28.10.2019, intitulée : « Macaron pour les automobilistes imbibés de fin de soirée ». Le service de Sécurité a mis sur pied une procédure. Les restaurateurs de la ville ont été contactés et informés du dispositif. A radier.

N° 1665 (MO 672) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain. Acceptée sous la forme du postulat. Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution du postulat. A ce stade, aucune estimation n'a été effectuée. Au vu de la situation financière, aucun montant n'a été inscrit au budget 2021.

N° 1666 (MO 673) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un Conseil des seniors pour la Ville de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. La Commission politique du 3^e âge est chargée de l'exécution du postulat. L'expérience menée par la commune de Valbirse est suivie de près. La situation sanitaire a ralenti l'avancement du dossier qui sera repris par la commission au cours du premier semestre 2021.

N° 1667 (MO 674) – Motion du PSA, du 28.10.2019, intitulée : « Moutier devient une "commune amie des enfants" ». Acceptée sous la forme du postulat. La Commission Prévention et promotion de la santé (CPPS) est chargée de la concrétisation du postulat. La CPPS est d'avis que la labellisation auprès de l'UNICEF engendre un coût trop important pour la Municipalité. Elle préconise d'y renoncer. Il a été envisagé que le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) remplisse le formulaire de manière autonome pour un coût moindre. Toutefois, même cette solution minimaliste implique un coût pour la commune ainsi qu'une charge de travail importante pour le service. A ce stade, la CPPS ne voit pas de réponse positive au postulat.

N° 1676 (MO 675) – Motion du PSA, du 09.12.2019, intitulée : « Séparer les déchets déjà à l'école ». Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1677 (PO 151) – Postulat du PDC, du 09.12.2019, intitulé : « Des abribus pour Moutier ». Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du postulat.

N° 1681 (MO 676) – Motion urgente du RPJ, du 27.01.2020, intitulée : « Aménagement d'une école ménagère provisoire dans des conteneurs, comme solution rapide, efficace et économique ». **Acceptée sous la forme du postulat.** Le postulat est joint à l'étude de l'aménagement d'une nouvelle école ménagère. Dossier en cours.

N° 1682 (MO 677) – Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA), du 27.01.2020, demandant la création d'une carte interactive sur le site internet de la ville de Moutier. La motion a été réalisée. La carte interactive figure sur le site internet de la Municipalité. A radier.

N° 1687 (MO 679) – Motion du PDC, du 24.02.2020, intitulée : « Fête du 1^{er} août autrement ». Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution de la motion. Si la fête du 1^{er} août a lieu en 2021, les feux d'artifice non utilisés (et payés) en 2020 (pour cause d'annulation de la manifestation) seront tirés. La motion devrait trouver une concrétisation en 2022.

N° 1691 (MO 681) – Motion urgente du PDC, du 06.05.2020, intitulée : « Covid-19 – Soutien aux artisans et commerçants de Moutier ». **Acceptée sous la forme du postulat.** Le dicastère de l'Economie a été chargé de l'exécution du postulat. D'entente avec l'association des commerçants et artisans (CAP), un projet de convention a été élaboré intégrant les mesures à mettre en place dans le cadre d'une crise telle que celle du COVID-19. La convention intègre notamment la question de la communication et de la promotion. A rayer du rôle.

N° 1698 (MO 684) – Motion du PSA, du 15.06.2020, intitulée : « Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires de la ville de Moutier ». Le service des Bâtiment est chargé de l'exécution de la motion. Cette dernière est en cours de réalisation (phase de demande d'offres). La commande pourra être passée dès que le budget communal 2021 aura pris effet.

N° 1699 (MO 685) – Motion du PSA, du 18.06.2020, intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé de l'exécution de la motion. Sa pleine réalisation est tributaire de la stabilisation de l'effectif dudit service qui est prévue au cours du deuxième semestre 2021.

N° 1704 (MO 688) – Motion du PDC, du 29.06.2020, relative à l'utilisation du FCEE (Fonds communal pour l'Efficacité énergétique) dans le domaine de la mobilité. Premier point accepté sous la forme de la motion et deuxième point sous la forme du postulat. Le premier point de la motion a été réalisé par la modification du règlement. Il peut être radié. Le traitement du deuxième point (élaboration de propositions d'actions, postulat) a été confié au Groupe Energie et à la Commission technique.

N° 1713 (MO 669) – Motion urgente de l'Entente jurassienne, du 17.08.2020, intitulée : « Un processus politique apaisé requiert le retrait de la Préfète ». **Acceptée sous la forme du postulat.** La problématique abordée dans le postulat a été abordée avec les instances cantonales dans le cadre du processus d'organisation de la votation du 28 mars 2021. A rayer du rôle.

3.2 Liste des motions et postulats classés depuis la dernière publication de la liste

N° 1683 (MO 678) – Motion de l’UDC, du 27.01.2020, intitulée : « Pour une collecte des déchets efficiente à Moutier ».

N° 1696 (MO 683) – Motion urgente de Mme Danila Sauvain (PSA), du 28.05.2020, intitulée : « Aider les personnes ayant perdu leur travail tout en soutenant le commerce local ».

N° 1711 (MOI 692) – Motion interne de M. Patrizio Robbiani (PSA), du 29.06.2020, demandant l’installation d’un système de vote électronique.

N° 1714 (MO 694) – Motion urgente du PSA, du 21.09.2020, intitulée : « Accueillir des personnes migrantes venant du camp de réfugiés de Moria ».

Christian VAQUIN
Chancelier

4. Conseil Municipal

4.1 Composition pour l'année 2020

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, administration générale, information	Marcel WINISTOERFER	Karim Bortolussi
Sécurité publique et transports	Jean-Jacques CLEMENÇON	Suzanne Kohler
Finances	Marc TOBLER	Pascal ESCHMANN
Générations et communautés	Suzanne Kohler	Claire-Lise COSTE
Education, instruction, formation Aide sociale et autorité sociale	Pierre SAUVAIN	Karim BORTOLUSSI (écoles) Marc Tobler (social)
Services industriels et énergie	Karim BORTOLUSSI	Jean-Jacques CLEMENÇON
Economie, Urbanisme et environnement	Pascal ESCHMANN	Valentin Zuber (économie) Karim BORTOLUSSI (urbanisme et environnement)
Travaux publics et bâtiments	Valentin Zuber	Marc TOBLER
Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique	Claire-Lise COSTE	Pierre SAUVAIN
Chancellerie	Christian VAQUIN	Virginie SIMONIN

5. Séances du conseil municipal

Conformément à l'article 50 du Règlement d'organisation de la Commune municipale, le Conseil municipal administre la commune, planifie son développement et coordonne ses activités. Il administre les finances, propose le budget et rend les comptes. Il exerce toutes les compétences qui ne sont pas dévolues à un autre organe par des prescriptions communales, cantonales ou fédérales.

Au cours de l'année 2020, le Conseil municipal a siégé à 44 reprises. Il a procédé au traitement des affaires administratives et de gestion courantes et a débattu de l'ensemble des objets soumis au Conseil de Ville.

Lors de l'exercice sous revue, le Conseil municipal a notamment traité des affaires suivantes (énumérées selon le plan de classement des dossiers) :

1. Gestion des conséquences découlant de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), notamment sur l'organisation municipale ; étude relative aux postes de travail ; examen de la fonction relative aux achats ; Union du commerce et de l'industrie, rating des communes ; règlement concernant les élections et les votations aux urnes, procédure de révision ; règlement sur les soins dentaires ; règlement relatif à l'Autorité sociale régionale et cahier des charges, procédure de révision ; stratégie de développement démographique ; mouvement de la population ; organisation des votations ; organisation de la répétition de la votation du 18 juin 2017 relative à l'appartenance cantonale ; registre électoral ; délégation pour les affaires jurassiennes ; traitement des interventions déposées au Conseil de Ville ; gestion des ressources humaines ; délégations protocolaires ; prise en charge de frais funéraires ; traitement de demandes de naturalisation ; recensement architectural.

Affaires culturelles et sportives : demandes de soutien financier ; exposition des crèches ; traitement de demandes d'autorisation pour l'organisation de manifestations ; projet de garde-manger et de frigo collectif.

Projets de développement économique ; enquête sur le commerce local ; distribution des Bons prévôtois.

2. Politique hospitalière ; avenir de l'Hôpital de Moutier ; Fondation Clair-Logis – Pavillons de la Birse SA ; SSEVT, programme d'occupation pour les requérants d'asile ; association Asile Bienne et Région (ABR) ; association Table couvre-toi ; Centre de l'enfance et Ecole à journée continue, organisation ; système des bons de garde ; service d'accueil en famille ; Réfugiés des camps des îles grecques, traitement d'une pétition ; SSRP, transfert de mandats à la commune de Valbirse.
3. Affaires successorales.
4. Plan directeur communal localisé Moutier Centre-Ville ; révision du plan d'aménagement local (PAL) ; aménagement des espaces Gare-Nord et Gare-Sud ; plan de quartier « Aux Laives » ; plan de quartier « Moulin » ; procédures de rétablissement de l'état conforme à la loi ; installations de téléphonie mobile ; ventes de parcelles (Prés Zuber) ; chauffage à distance ; place de parc avec une borne de recharge, secteur Hôtel de Ville ; infrastructures sportives d'importance régionale ; procédures relatives à l'abattage d'arbres ; place de jeux de la Courtine ; piscine municipale, crédit relatif aux travaux de réaménagement ; Prévôglace SA ; murs de soutènement privés ; carrefour de Graiteray ; chemins privés ; éclairage public ; traitement des demandes de mise à disposition de salles communales ; révision de l'ordonnance concernant les salles et équipements communaux.
5. Projet de nouvelle école ménagère ; devoirs surveillés, organisation ; service pédopsychiatrique ; factures d'écologie.
6. Organisation des services de taxis (règlement et demandes) ; foires annuelles ; protection civile, activités en faveur des communes ; test des sirènes ; traitement de demandes d'autorisation uniques (hôtellerie et restauration) et de demandes d'autorisation d'exploiter ; traitement de demandes d'autorisation en lien avec l'exercice de la prostitution ; remplacement

d'un camion tonne-pompe (CRISM) ; gestion des déchets et incivilités ; règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques provenant d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées ; traitement de demandes d'utilisation de l'espace public.

7. Abonnements Flexi ; bus de nuit Moonliner / Noctambus ; schéma régional de l'offre ; aménagement d'abribus.
8. Planification financière 2020 – 2025 ; projet de budget 2021 ; comptes communaux 2019 ; gestion du contentieux ; demandes de prêts économiques ; renouvellement d'emprunts ; Caisse de pensions ; demandes en remises d'impôts ; taxe des chiens ; taxe de séjour.
9. Règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique (FCEE) et ordonnance y relative ; électricité : conditions tarifaires pour 2021 ; installations photovoltaïques ; SACEN SA.
10. Règlement de distribution d'eau et tarif, procédure de révision ; télégestion ; station de pompage du Tunnel ; renouvellement de la concession hydraulique de la Birse.

Christian VAQUIN
Chancelier

6. Personnel communal : Mutations enregistrées

6.1 Agence AVS

Mutation interne : Mme Claudine Fringeli (80 à 90 % du 20.01.20 au 30.09.20)

6.2 Caisse municipale

Mutation interne : Mme Nathalie Willemmin (70 à 90 % du 01.02.20 au 31.03.20)

6.3 Bibliothèque

Engagement : Mme Margaux Arn

Départ : Mme Maéva Kohler

6.4 Ecoles

- **Secrétariat**

Engagement : M. Jonathan Jolidon (50 %)

Mutation interne : Mme Stéphanie Mahon (50 à 20 % du 01.05.20 au 30.06.20)

Départ : Mme Stéphanie Mahon

- **Devoirs surveillés**

Départs : Mmes Sylvie Stalder, Catherine Gojani

6.5 Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires

Engagement : Mme Maria Saraiva Marques De Jesus (30 %)

Départ : Mme Juliane Kouyoumdjian (30 %)

6.6 Service d'accueil en famille

Engagement : Mme Sylvie Burkhalter

Départs : Mmes Galina Sadovaia-Jaeger, Louise-Marie Zwahlen

6.7 Centre de l'enfance et Ecole à journée continue

- **Secteur éducatif**

Engagement : Mme Morgane Bart (sur appel)

Départ : Mme Morgane Montavon

Mutations internes : Mmes Coraline Nassivera (80 à 70 %), Claire Lusa (50 à 40 %), Marie-Claire Plumez (60 à 70 %), Silvia Gatti (changement fonction)

Mutations internes
(01.08.20 au 31.07.21) Mmes Christina Dubugnon (50 à 65 %), Corinne Meier (80 à 75%), Giuseppina Mucci (57 à 70 %), Sandrine Voirol (50 à 65 %)

- **Secteur cuisine/lingerie**

Mutations internes : MM. Thierry Charmillot (90 à 80 %), Nicolas Maitre (90 à 75 %), Mme Andrée Challet (45 à 40 %)

- **Secteur administratif**

Mutations internes : Mmes Sara Gerussi (80 à 70 %), Marisa Faivre (50 à 60 %)

- **Secteur « Chauffeur EJC »**

Engagement : M. Thierry Charmillot (sur appel, remplaçant chauffeur EJC)

6.8 Service social régional de la Prévôté

- **Secteur social**

Engagements : Mmes Amélie Wermeille (20 % du 13.01.20 au 31.03.20 puis 80 % dès le 01.04.20), Laura Porpora Emma (80 % du 13.01.20 au 13.01.21), Estelle Linder-Metoufou (80 %), M. Tom Cerf (80 %), David Sauvain (80 % du 01.11.20 au 30.04.21), Mme Rosine Riat (80 % du 01.12.20 au 31.08.21),

Départ : Mme Karen Fioravanti

Mutations internes : Mmes Loriane Durand (80 à 90 % du 01.01.20 au 31.12.20), Kathleen Chappuis (85 à 90 % du 01.01.20 au 31.12.20), Manon Loew (50 à 70 % du 01.04.20 au 31.05.20, 50 à 80 % du 01.06.20 au 31.07.20 puis 80 % dès le 01.08.20), Joanie Droz (80 à 90 % du 01.04.20 au 30.09.20),

- **Secteur administratif**

Mutations internes : Mmes Jacqueline Chappuis (60 à 50 %), Marceline Gurtner (100 à 90 %)

6.9 Services industriels - Electricité

Mutations : MM. Jimmy Jordi (changement de fonction), Michaël Allemann (changement de fonction)

Départ : M. Jimmy Jordi

6.10 Service des Bâtiments

- **Conciergerie**

Mutations internes : Mme Sylvia Binggeli (35 à 30 %), Fabrizio Maria (30 à 60 %), Teresa Russo (65 à 40 %), M. Romain Crevoisier (changement fonction)

- **Piscine/Patinoire**

Engagement : M. Yan Blanchard (100 % du 01.04.20 au 31.10.20, puis 50 % du 09.11.20 au 31.12.20), M. Olivier Bueche (100 %)

Mutation interne : M. Romain Crevoisier (changement fonction)
Départ : M. Olivier Schnegg

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été employés tout au long de l'année en qualité d'apprentis (employés de commerce, agents d'exploitation, informaticien, assistant socio-éducatif), de stagiaires (courte, moyenne et longue durée), aussi bien au sein de l'administration générale, qu'au Service social régional de la Prévôté, auprès de la travailleuse sociale en milieu scolaire, au Centre de l'enfance et Ecole à journée continue ou au Service de la jeunesse et des actions communautaires. Deux civilistes ont été engagés.

Christian Vaquin
Chancelier

7. Personnel communal : Liste des emplois 31.12.2020

ANNEE 2020 (état au 31.12.2020)						
Département	Taux d'occupation par service	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)	
Chancellerie	290%	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50% (dont un poste*1)	
Informatique	220%	2	2	0	2 x 100% *7 1 x 20% (site internet) *1	
Service de sécurité	200%	2	2	0	2 x 100%	
Contrôle des habitants	170%	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%	
Caisse	380%	5	5	0	2 x 100% 1 x 90% 1 x 70% 1 x 20% *6	
Impôts	120%	2	2	0	2 x 60%	
Office de compensation	180%	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%	
Centre de l'enfance - Crèche - EJC	1417.50% CE 1111.50% EJC 2529.00%	38	37	1	CDE/EJC 3 x 80% 1 x 75% 2 x 70% 1 x 60% 1 x 50% 1 x 40% CDE 4 x 90% 4 x 80% 2 x 70% 3 x 50% 1 x 45% 1 x 40% EJC 1 x 91% 1 x 85% 2 x 79% 1 x 75% 2 x 70% 2 x 65% 1 x 60% 1 x 45% 1 x 25% Chauffeur EJC	
Service social régional de la Prévôté	1305% AS 725% Admin. 2030%	26	26	0	AS 2 x 100% 2 x 90% 11 x 80% 1 x 45% Admin. 1 x 100% 1 x 90% 1 x 85% 2 x 80% 1 x 70% 2 x 60% 2 x 50% (dont un poste *6)	
Travailleur social en milieu scolaire	120%	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%	
Bibliothèque	125%	3	2	1	1 x 60% Responsable 1 x 40% Rempl. responsable 1 x 25% Aide-bibl.	
Secrétariat écoles	99.60%	2	2	0	1 x 50% école primaire 1 x 49.60% école secondaire	
Service des eaux	572%	5	5	0	1 x 100% chef 4 x 100% monteurs 1 x 30% cadastre *2 1 x 20% secrétaire *3 1 x 22% facturiste *4	
Service électrique	843%	9	9	0	5 x 100% monteurs 1 x 100% chef 1 x 80% dessinateur élec. 1 x 80% secrétaire, resp. administrative et financière 1 x 53% facturiste *4 1 x 30% cadastre *2	
Urbanisme	140%	2	2	0	1 x 100% chef 1 x 40% secrétaire *5	
Bâtiments	1527.50%	25	25	0	1 x 100% chef 5 x 100% concierges 2 x 100% piscine-Patinoire 1 x 50% piscine-Patinoire 1 x 30% secrétaire *5 (jusqu'au 31.12.20) 12 aides-concierges (554%) 1 x 18.50% SR15 et EE Merclier (mandat) 1 x 50% saison piscine 1 x 25% secrétaire	
Travaux publics	1630%	18	18	0	1 x 100% chef 12 x 100% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 100% jardinier 1 x 80% jardinier 1 x 70% jardinier 1 x 40% cadastre *2 1 x 40% secrétaire *3	
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	260%	5	5	0	1 x 70% Chef de service 1 x 70% Animatrice socioculturelle 1 x 60% Chargé de missions*8 2 x 30% Infirmière en santé communautaire	

11436.100% 154

- *1 même employé ; compté avec Chancellerie
 *2 même employé ; compté avec Travaux publics
 *3 même employé ; compté avec Travaux publics
 *4 même employé ; compté avec Electricité
 *5 même employé ; compté avec Urbanisme
 *6 même employé ; compté avec Caisse
 *7 prol. 1 poste à 100 % à durée indéterminée, selon décision CDV 21.09.20
 *8 Création poste selon décision CDV 21.09.20

8. Personnel communal : Liste des emplois 2019

ANNEE 2019 (état au 31.12.2019)								
Département	Taux d'occupation par service	TOTAL par service	Agent s	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)			
Chancellerie	290%	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	(dont un poste*1)		
Informatique	220%	2	2	0	2 x 100% 1 x 20%	(dont 1 poste jusqu'au 31.12.2020; décision CDV) (site internet) *1		
Service de sécurité	200%	2	2	0	2 x 100%			
Contrôle des habitants	170%	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%			
Caisse	380%	5	5	0	2 x 100% 1 x 90%	1 x 70% 1 x 20% *6		
Protection civile	20%	1	0	1	1 x 20%			
Impôts	120%	2	2	0	2 x 60%			
Office de compensation	180%	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%			
Centre de l'enfance - Crèche - EJC	1552.50%	39	38	1	CDE/EJC	CDE	EJC	
	1081.50%				2 x 90%	4 x 90%	1 x 91%	1 x
	2634.00%				2 x 80%	5 x 80%	1 x 85%	1 x
	1 x 70%				1 x 75%	1 x 80%	1 x	
	2 x 50%				1 x 70%	2 x 79%		
1 x 45%	1 x 65%	1 x 75%						
	4 x 50%	1 x 70%						
	1 x 45%	1 x 65%						
	2 x 30%	1 x 25%	Chauffeur EJC					
Service social régional de la Prévôté	1180% AS	24	24	0	AS	Admin.		
	745% Admin.				2 x 100%	2 x 100%		
	1925%				1 x 95%	1 x 85%		
					5 x 90%	2 x 80%		
					4 x 80%	1 x 70%		
Travailleur social en milieu scolaire	120%	2	2	0	1 x 50%	3 x 60%		
					1 x 45%	1 x 50% *6		
					1 x 20%			
					1 x 80%	1 x 40%		
Bibliothèque	125%	3	2	1	1 x 60% Responsable 1 x 40% Rempl. responsable 1 x 25% Aide-bibl.			
Secrétariat écoles	99.60%	2	2	0	1x 50% école primaire 1 x 49.60% école secondaire			
Service des eaux	572%	5	5	0	1 x 100% chef 4 x 100% monteurs 1 x 30% cadastre *2 1 x 20% secrétaire *3 1 x 22% facturiste *4			
Service électrique	943%	10	10	0	6 x 100% monteurs 1 x 100% chef 1 x 80% dessinateur élec. 1 x 80% secrétaire, resp. administrative et financière 1 x 53% facturiste *4 1 x 30% cadastre *2			
Urbanisme	140%	2	2	0	1 x 100% chef 1 x 40% secrétaire *5			
Bâtiments	1527.50%	25	25	0	1 x 100% chef 5 x 100% concierges 2 x 100% piscine-Patinoire 1 x 50% piscine-Patinoire 1 x 30% secrétaire *5 (jusqu'au 31.12.20)	12 aides-concierges (554%) 1 x 18.50% SR15 et EE Mercier 1 x 50% saison piscine 1 x 25% secrétaire		
Travaux publics	1630%	18	18	0	1 x 100% chef 12 x 100% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 100% jardinier 1 x 80% jardinier 1 x 70% jardinier 1 x 40% cadastre *2 1 x 40% secrétaire *3			
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	260%	5	5	0	1 x 70% Chef de service 1 x 70% Animatrice socioculturelle 1 x 60% Chargé de missions 2 x 30% Infirmière en santé communautaire			

11556.10% 155

- *1 même employé ; compté avec Chancellerie
 *2 même employé ; compté avec Travaux publics
 *3 même employé ; compté avec Travaux publics
 *4 même employé ; compté avec Electricité
 *5 même employé ; compté avec Urbanisme
 *6 même employé ; compté avec Caisse

9. Corps électoral

En 2020, le corps électoral a été appelé à une seule reprise aux urnes pour un objet communal, le 29 novembre. Il était appelé à se prononcer sur l'objet suivant :

Acceptez-vous la révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la Commune municipale de Moutier ?

Nombre d'électeurs inscrits : 4'435

Nombre de cartes rentrées : 1'907

Nombre de bulletins rentrés : 1'759

Bulletins blancs : 110

Bulletins nuls : 9 119

Bulletins valables 1'640

Nombre des « **OUI** » : 1'421

Nombre des « **NON** » : 219

10. Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention

10.1 Composition

Président	: M.	Christian Vaquin
Délégué à la sécurité	: M.	Alain Brand, Safety Concept, (mandat externe)
Membres	: Mme	Ana Mendes Martins, service sécurité
	Mme	Sara Gerussi, directrice centre de l'enfance
	M.	Cédric Bouquet, service de l'électricité
	M.	Marco Fernandez, service des bâtiments
	M.	Francis Freudiger, service des eaux
Secrétaire	M.	Fabrice Zavagnin, service des travaux publics
	: Mme	Françoise Beuchat, secrétaire

Le Groupe « Stop » s'occupe de la question de la sécurité au travail des employés et de celle des usagers de la Municipalité. Il analyse les situations existantes et formule des propositions de modification si nécessaire.

10.2 Séances

La séance du 17 mars 2020 a été annulée, vu la pandémie.
La séance du 27 octobre 2020 a eu lieu.

10.3 Activités principales

Exercice d'évacuation des bâtiments Hôtel-de-Ville 1 et 2 le 18 février 2020 par le personnel communal
Système d'alarme en cas d'incendie
Visite des services par le chargé de sécurité
Visite des chantiers par le chargé de sécurité
Evacuation de secours, pose des panneaux explicatifs
Statistiques des accidents professionnels et non-professionnels

Françoise Beuchat
Secrétaire

11. Mairie : Informatique et télécommunications

11.1 Organe

11.1.1 Commission

Président : M. Valentin ZUBER, conseiller municipal

Membres : M. Jean-Jacques CLEMEÇON, conseiller municipal
M. Christian VAQUIN, chancelier
M. Didier FLUCKIGER, services industriels
M. Fabrice ZARTEMI, chef de service
M. Mathieu WYSS, responsable informatique

Secrétariat permanent, : M. Fabrice ZARTEMI
administration

11.1.2 Séances

Commission : 1 séance

11.2 Activités

11.2.1 Gestion du système

- Mise en place et gestion du système de télétravail
- Adaptations des systèmes de sécurité
- Mise en place d'un nouveau site internet pour les écoles avec gestion des fichiers à distance
- Mise en place d'un nouvel outil de gestion des élèves dans les écoles
- Gestion site internet de la commune et des écoles
- Gestion des réseaux sociaux de la commune
- Contacts réguliers avec le SSRP et le fournisseur quant aux adaptations du système
- Gestion du parc informatique de la commune et des écoles
- Remplacement de matériel divers (PC ; imprimantes ; etc.)
- Configuration des nouveaux utilisateurs
- Contacts avec les partenaires informatiques pour les adaptations de logiciels et les contrats de maintenance

11.2.2 Apprenti informaticien

- Suivi de l'apprenti.

11.2.3 Internet – Actualisation du site

- Publication régulière de données (documents officiels, communiqués, actualités, etc.), mises à jour, contacts avec le prestataire externe.

11.3 Dossiers divers

- Renouvellement du matériel informatique selon budget 2020
- Analyse des comptes 2019 de la rubrique informatique
- Définition de l'enveloppe budgétaire informatique 2020
- Assistance et dépannage des utilisateurs communaux
- Suivi de diverses petites requêtes des services communaux

Fabrice ZARTEMI
Secrétaire

12. Mairie : Agence AVS

Chef du dicastère	: M. Marcel Winistoerfer
Préposé à l'Agence	: M. Eric Faivre, 100%
Suppléante	: Mme Claudine Fringeli Du 01.01.2020 au 19.01.2020 80% Du 20.01.2020 au 30.09.2020 90% Du 01.10.2020 au 31.12.2020 80%
Stagiaire HEG	: Mme Laura Blaser, 50% Du 01.10.2020 au 31.12.2020
Apprenti(e)s	: Mlle Célia Aprile Du 01.01.2020 au 31.07.2020 Mlle Amélie Studer Du 03.08.2020 au 31.12.2020

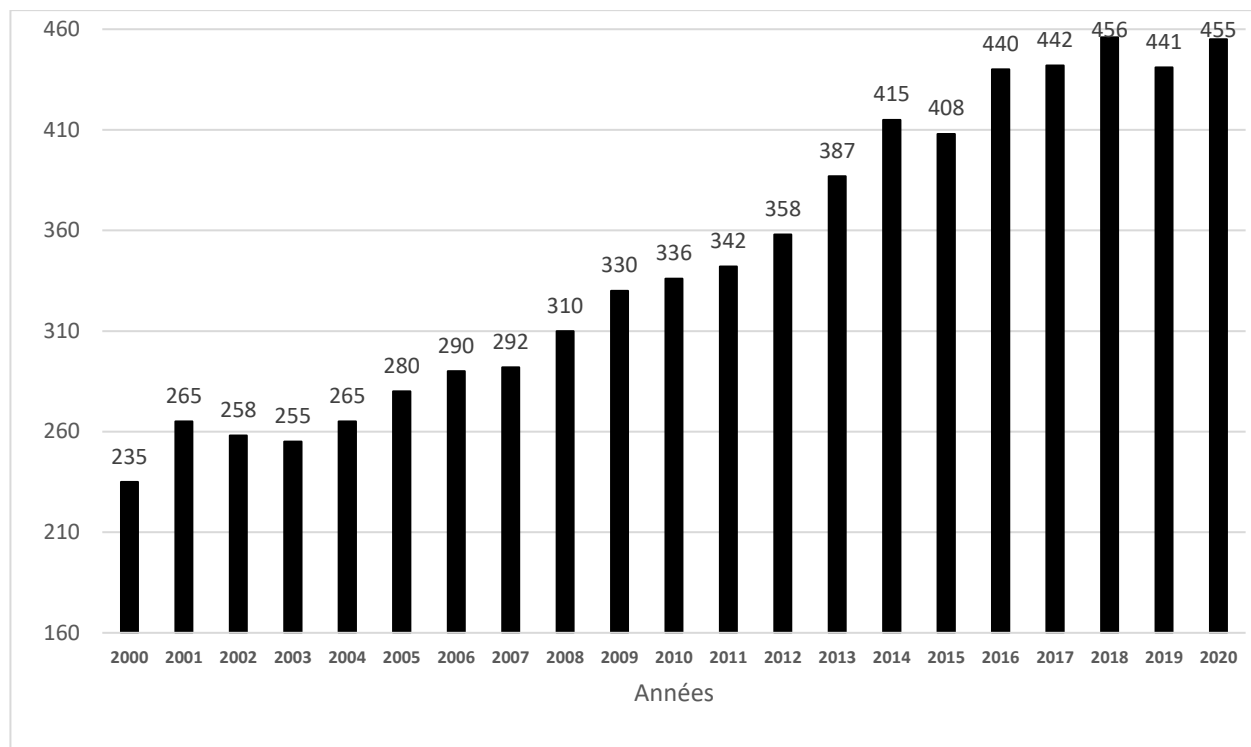
12.1 Au 31 décembre 2020, on dénombrait :

Rentes AVS-AI (CCB)		
Nombre de bénéficiaires	:	1'199
Prestations complémentaires		
Nombre de bénéficiaires	:	455
Affilié(e)s CCB	:	1'402
Nombre d'employeurs	:	652
Nombre d'indépendant(e)s	:	250
Nombre de non-actif(ve)s	:	500
Divers	:	-
Registre des entreprises	:	677
(inscriptions au 31.12.2020)		
Affilié(e)s		
Caisses professionnelles		
Nombre de bénéficiaires	:	322

12.2 L'Agence AVS a traité et envoyé à la Caisse de compensation du canton de Berne :

Prestations complémentaires (PC)		
Demandes initiales de prestations complémentaires	:	92
Révisions (PC)	:	277
Remboursements de frais de maladie (PC)	:	1'694

12.3 Nombre moyen de bénéficiaires de prestations complémentaires



Rentes AVS – AI (prestations)

Demandes de rentes AVS : 70

Demandes de prestations AI : 10

Nombre d'adultes : 9

Nombre de mineur(e)s : 1

Demandes diverses : 77

Moyens auxiliaires à l'AVS : 8

Allocations pour impotents : 9

Demandes de survivants : 2

Demandes pour fauteuil roulant : 0

Demandes de frais de déplacements : 0

Demandes de calculs de la rente future : 44

Demandes de bonifications
pour tâches d'assistance : 0

Demandes de partage des revenus
(divorce) : 14

Avis de mutations

Avis de mutations sur rentes AVS – AI	:	246
---------------------------------------	---	------------

Allocations pour perte de gain

Nombre de cartes APG (militaire, protection civile, cours J+S)	:	51
---	---	-----------

Allocations pour perte de gain

COVID-19	:	68
----------	---	-----------

Certificats d'assurance

Enregistrements de certificats AVS par l'Agence AVS	:	208
--	---	------------

**Attestations de salaire
(décomptes année 2020)**

Attestations de salaires	:	425
--------------------------	---	------------

Affiliations

		189
--	--	------------

Indépendants	:	29
--------------	---	----

Employeurs	:	41
------------	---	----

Non-actif(ve)s	:	70
----------------	---	----

Autorité d'assistance non-actif(ve)s	:	49
--------------------------------------	---	----

Sans employeur soumis à cotisations	:	-
-------------------------------------	---	---

LTN (Loi sur le travail au noir)	:	-
----------------------------------	---	---

Allocations de maternité	:	13
--------------------------	---	-----------

12.4 Assurances LAA & LPP

Contrôle de l'obligation de l'affiliation à une assurance LAA et LPP pour les employeurs décomptant à la caisse cantonale de compensation.

12.5 Cours & formation

Participation aux cours de la Caisse de compensation du canton de Berne et principalement ceux liés à NIL+.

12.6 Récapitulation des cotisations et paiements 2019

Cotisations et autres revenus :

1.	AVS/AI/APG (cot. pers., employeurs, employés)	7'923'486.60
2.	Intérêts moratoires	22'586.01
3.	Cotisations pour alloc. familiales féd.	657.50
4.	Cotisations assurance-chômage	1'424'669.55
5.	Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'267'272.50
6.	Frais de gestion, sommations et amendes	<u>122'724.41</u>

Total	10'761'396.57
--------------	----------------------

Paiements de prestations :

7. Rentes ordinaires AVS	22'749'531.00
8. Rentes ordinaires AI	3'916'769.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moy. des caisses-maladie)	6'928'824.25
10. Allocations pour pertes de gains	444'748.10
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	9'192.30
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	34'620.00
13. Alloc. familiales de la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'485'923.40
14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative	66'380.00
Total	35'635'988.05

12.7 Récapitulation des cotisations et paiements 2020**Cotisations et autres revenus :**

1. AVS/AI/APG (cot. pers., employeurs, employés)	6'978'127.30
2. Intérêts moratoires	22'900.90
3. Cotisations pour alloc. familiales féd.	590.30
4. Cotisations assurance-chômage	1'166'690.15
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'249'433.40
6. Frais de gestion, sommations et amendes	116'438.45
Total	9'534'180.50

Paiements de prestations :

7. Rentes ordinaires AVS	22'729'500.00
8. Rentes ordinaires AI	4'004'555.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moy. des caisses-maladie)	7'225'520.00
10. Allocations pour pertes de gains	285'080.35
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	0.00
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	43'690.00
13. Alloc. familiales de la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'571'730.55

14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative

40'170.00

Total

35'900'245.90

Les agences AVS sont des services extérieurs de la Caisse de compensation du canton de Berne et des centres de services en matière d'assurances sociales. Elles informent la population et sont des centres de renseignements en fournissant de la documentation et des conseils pour des questions individuelles.

Eric FAIVRE
Préposé

13. Mairie : Contrôle des habitants

Vous trouverez ci-après diverses statistiques concernant l'état et l'évolution des habitant(e)s selon le pays, le sexe, la confession, l'état-civil, ainsi que la statistique d'événements du contrôle des habitants.

Les listes des habitants selon nationalité, confession, état-civil, année de naissance sont également établies.

Thierry MONNEY
Préposé au Contrôle des habitants

13.1 Statistique immédiate 2020

Date : 31.12.2020

Etablissement (Tous)

Personnes		Sexe		
Nationalité	Annoncé	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Etablissement CH	2'492	2'353	4'845
	Indigène CH	234	212	446
	Bourgeois CH	50	43	93
	Séjour hebdomadaire	7	17	24
Total Suisses		2'783	2'625	5'408
Etrangers	Etabli C	694	723	1'417
	Séjour B	221	226	447
	Provisoire F	40	49	89
	Requérant d'asile	6	16	22
	Courte durée L	5	2	7
	Frontalier G	0	7	7
	Séjour hebdomadaire	3	2	5
Total Etrangers		969	1'025	1'994
Résultat total		3'752	3'650	7'402

13.2 Statistique immédiate 2019

Date : 31.12.2019

Etablissement (Tous)

Personnes		Sexe		
Nationalité	Annoncé	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Etablissement CH	2'476	2'368	4'844
	Indigène CH	235	212	447
	Bourgeois CH	51	44	95
	Séjour hebdomadaire	10	19	29
Total Suisses		2'772	2'643	5'415
Etrangers	Etabli C	707	729	1'436
	Séjour B	212	216	428
	Provisoire F	35	49	84
	Requérant d'asile	11	23	34
	Courte durée L	14	8	22
	Frontalier G	3	1	4
	Séjour hebdomadaire	1	2	3
Total Etrangers		983	1'028	2'011
Résultat total		3'755	3'671	7'426

13.3 Etat et évolution des habitant(e)s établi(e)s

Etat au 31.12.2020

13.3.1 Habitant(e)s selon pays

Portugal	554
Italie	344
France	196
Espagne	159
Kosovo	93
Turquie	52
Afghanistan	37
Roumanie	36
Congo (Kinshasa)	32
Autres nations	482
Etrangers/ères	1'985
Suisses/sesses	5'384
Total habitant(e)s	7'369

13.3.2 Habitant(e)s selon sexe

Masculin suisses	2'608
Féminin suisses	2'776
Masculin étrangers	1'021
Féminin étrangères	964
Masculin total	3'629
Féminin total	3'740

Nombre de ménages	3'516
-------------------	-------

13.3.3 Habitant(e)s selon confession

Catholique romain	3'300
Protestant	1'471
Catholique chrétien	3
Autres confessions	2'594
Sans indication	1
Total habitant(e)s	7'369

13.3.4 Habitant(e)s selon état civil

Célibataire	3'142
Marié(e)	2'983
Veuf(-ve)	501
Divorcé(e)	739
Non marié(e)	0
en partenariat enregistré	3
Partenariat annulé	1
Inconnu	0
Sans indication	0
Total habitant(e)s	7'369

13.3.5 Habitant(e)s établi(e)s

Etablissement CH	4'845
Bourgeois CH	93
Indigène CH	446
Séjour B	447
Etabli C	1'417
Provisoire F	89
Courte durée L > 4 à < 12 Mois	8
Courte durée L >= 12 Mois	12
Courte durée L	1
Requérant d'asile	7
Frontalier G >= 12 Mois	4
Total habitant(e)s	7'369

13.3.6 Suisses/sesses en séjour

Séjour hebdomadaire	24
---------------------	----

13.3.7 Etrangers/lères en séjour

Frontalier G < 12 Mois	3
Courte L < 4 Mois	6
Séjour hebdomadaire	9

13.3.8 Population totale

Population totale	7'402
-------------------	-------

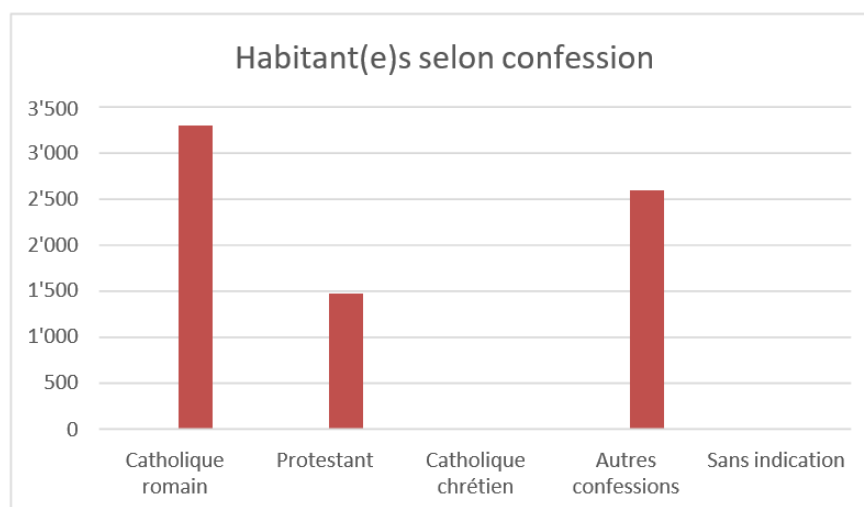
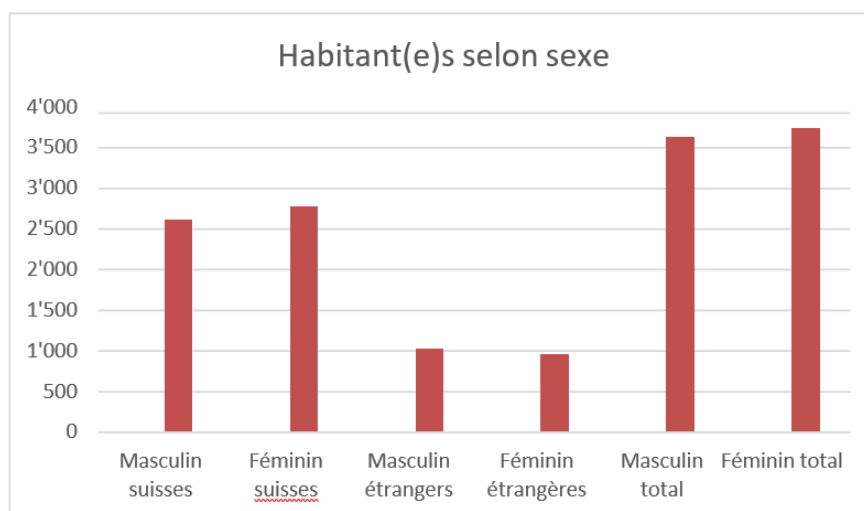
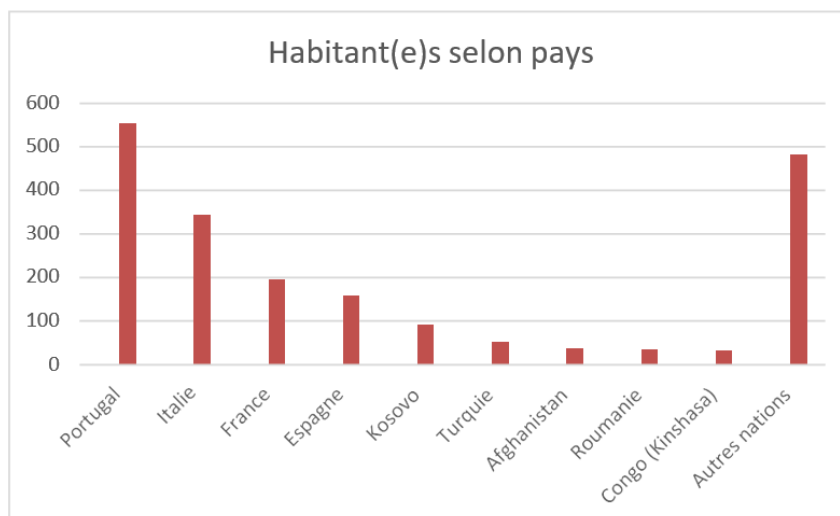
13.3.9 Mouvements selon mois des habitant(e)s établi(e)s

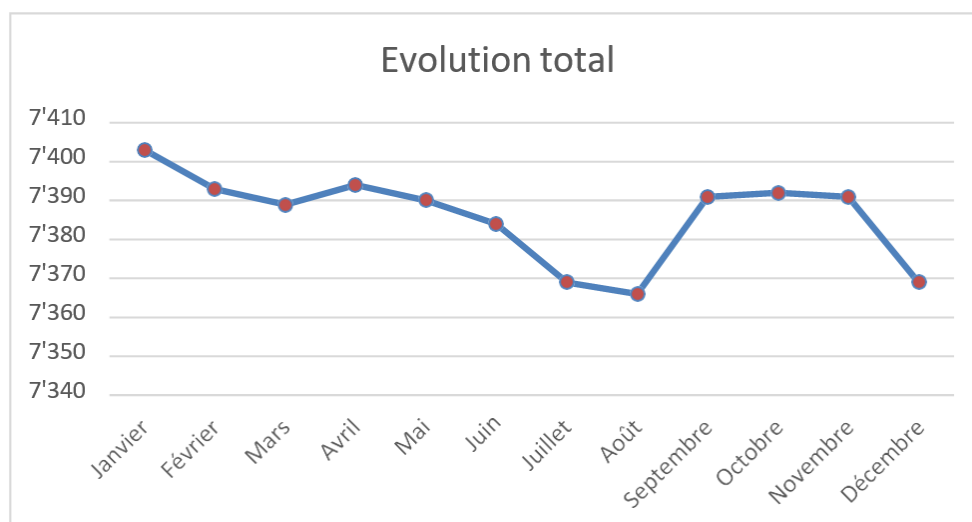
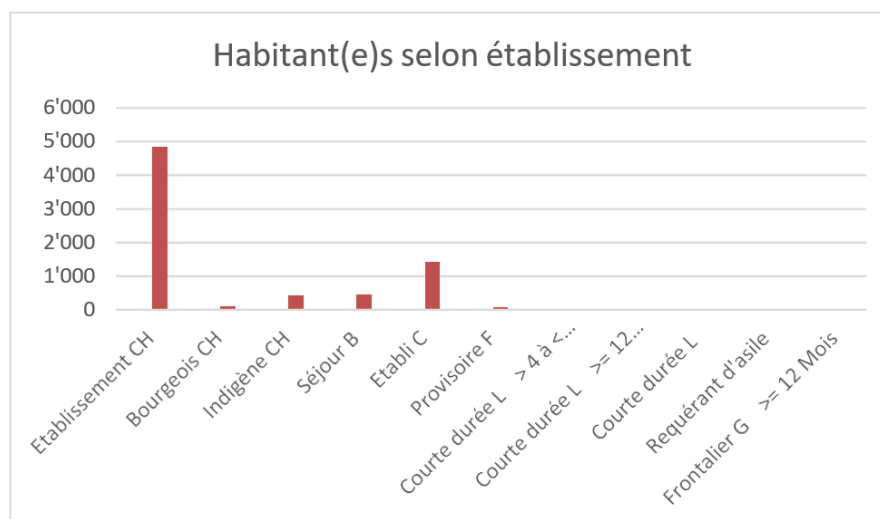
Mois	Suisse s			Etrangers			Evolution total
	Entrée	Sortie	Total	Entrée	Sortie	Total	
Janvier	24	27	5'396	15	15	2'007	7'403
Février	23	26	5'393	14	21	2'000	7'393
Mars	16	23	5'386	12	9	2'003	7'389
Avril	37	34	5'389	17	15	2'005	7'394
Mai	23	22	5'390	20	25	2'000	7'390
Juin	22	28	5'384	11	11	2'000	7'384
Juillet	25	47	5'362	22	15	2'007	7'369
Août	20	21	5'361	19	21	2'005	7'366
Septembre	41	16	5'386	18	18	2'005	7'391
Octobre	32	27	5'391	13	17	2'001	7'392
Novembre	31	27	5'395	12	17	1'996	7'391
Décembre	16	27	5'384	2	13	1'985	7'369

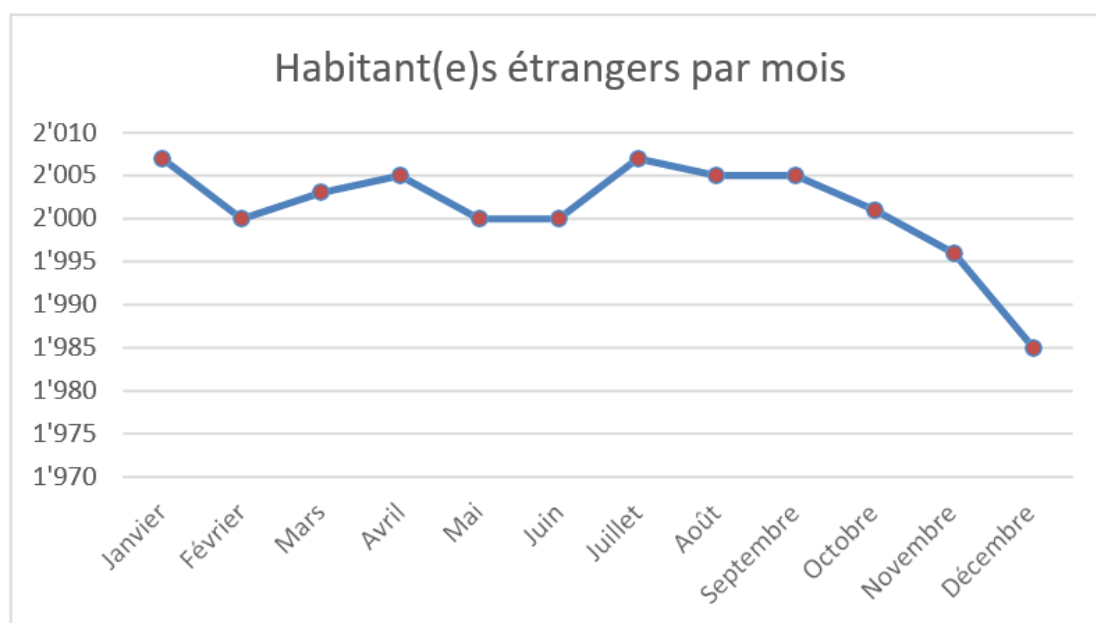
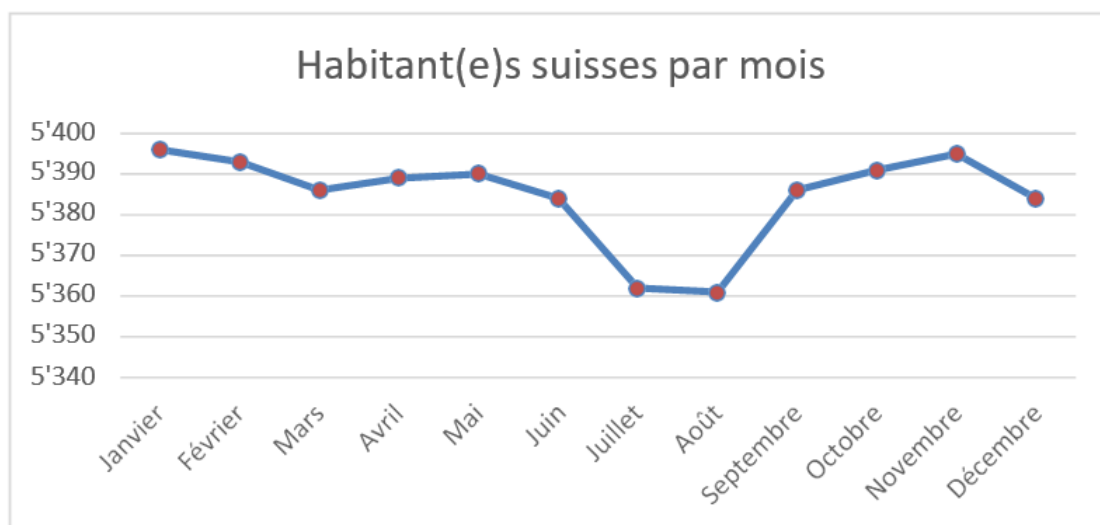
13.4 Graphique sur l'état des habitant(e)s

Etat au

31.12.2020







13.5 Habitant(e)s selon nationalité

Etat au

31.12.2020

Nationalité	Féminin	Masculin	Total
Suisses	2'783	2'625	5'408
Portugal	266	288	554
Italie	150	194	344
France	95	104	199
Espagne	73	86	159
Kosovo	44	49	93
Turquie	24	28	52
Afghanistan	12	25	37
Roumanie	17	19	36
Congo (Kinshasa)	20	12	32
Maroc	18	13	31
Macédoine	15	16	31
Erythrée	15	15	30
Serbie	17	12	29
Cameroun	13	11	24
Angola	16	8	24
Pologne	10	13	23
Brésil	16	4	20
Allemagne	8	11	19
Tunisie	6	13	19
Belgique	12	6	18
Côte d'Ivoire	7	8	15
Syrie	5	8	13
République dominicaine	9	3	12
Bosnie et Herzégovine	5	7	12
Chine	7	5	12
Croatie	7	3	10
Togo	2	8	10
Thaïlande	7	3	10
Algérie	2	7	9
Burundi	4	4	8
Ghana	5	1	6
Vietnam	6	0	6
Hongrie	2	3	5
Russie	4	0	4
Irak	3	1	4
Pays-Bas	1	3	4
Chili	4	0	4
Autriche	0	3	3
Ukraine	3	0	3
Canada	1	2	3
Maurice	2	1	3
Somalie	1	2	3
Guinée	1	2	3
Cuba	2	1	3
Haïti	2	1	3
Liban	2	1	3
Rwanda	2	1	3
Royaume-Uni	1	1	2
Sri Lanka	1	1	2
Congo (Brazzaville)	1	1	2
Pérou	2	0	2
Burkina Faso	1	1	2

Colombie	2	0	2
Mali	1	1	2
Ethiopie	0	2	2
Grèce	1	1	2
Kenya	0	2	2
Mexique	1	1	2
Lituanie	2	0	2
Cambodge	1	0	1
Iran	0	1	1
Bulgarie	0	1	1
Sénégal	1	0	1
Estonie	1	0	1
Philippines	1	0	1
Gabon	0	1	1
Nouvelle-Zélande	0	1	1
Mauritanie	0	1	1
Libye	0	1	1
Soudan	0	1	1
Cap-Vert	0	1	1
Libéria	0	1	1
Finlande	1	0	1
Equateur	1	0	1
Etats-Unis	1	0	1
Gambie	1	0	1
Japon	1	0	1
Taiwan (Taipei chinois)	1	0	1
Moldova	1	0	1
Bélarus	1	0	1
Indonésie	1	0	1
Total Etrangers	969	1'025	1'994
Résultat total	3'752	3'650	7'402

13.6 Habitant(e)s selon confession

Etat au

31.12.2020

Nationalité	Confession	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Protestant	748	669	1'417
	Catholique romain	1'136	1'027	2'163
	Catholique chrétien	0	2	2
	Hors religion reconnue	899	927	1'826
Total Suisses		2'783	2'625	5'408
Etrangers	Protestant	36	25	61
	Catholique romain	556	591	1'147
	Catholique chrétien	1	1	2
	Hors religion reconnue	376	408	784
Total Etrangers		969	1'025	1'994
Résultat total		3'752	3'650	7'402

13.7 Habitant(e)s selon état civil

Etat au

31.12.2020

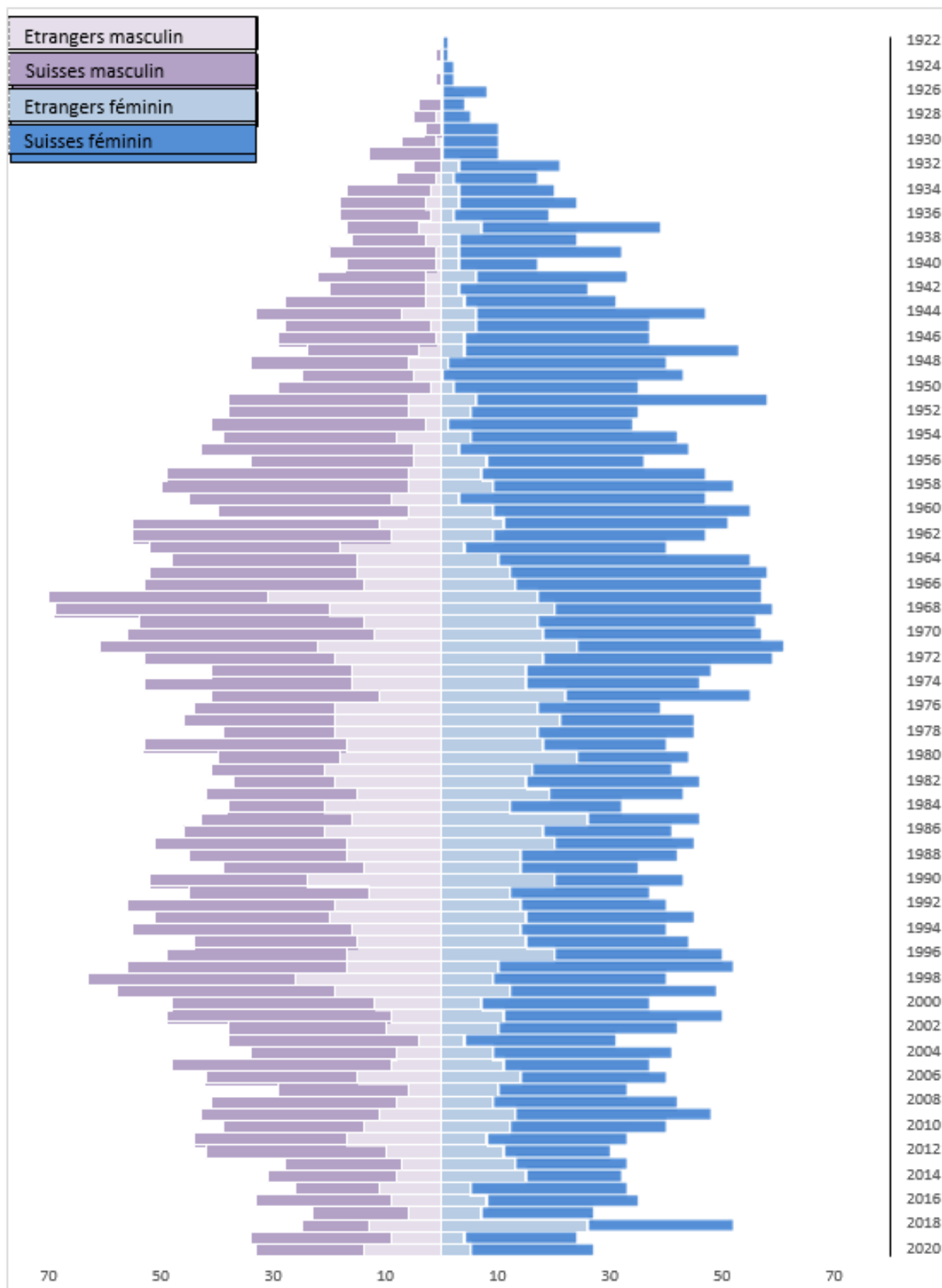
Nationalité	Etat civil	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Marié(e)	1'077	1'048	2'125
	Célibataire	1'054	1'242	2'296
	Veuf(-ve)	341	92	433
	Divorcé(e)	311	239	550
	Partenariat enregistré	0	3	3
	Partenariat annulé	0	1	1
Total Suisses		2'783	2'625	5'408
Etrangers	Marié(e)	416	455	871
	Célibataire	389	472	861
	Veuf(-ve)	56	14	70
	Divorcé(e)	108	84	192
Total Etrangers		969	1'025	1'994
Résultat total		3'752	3'650	7'402

13.8 Habitant(e)s selon année de naissance

Année	Masculin			Féminin			Résultat total
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	
2020	27	11	38	18	9	27	65
2019	20	7	27	20	10	30	57
2018	19	14	33	22	5	27	60
2017	25	9	34	20	4	24	58
2016	12	13	25	26	26	52	77
2015	17	6	23	20	7	27	50
2014	24	9	33	27	8	35	68
2013	15	11	26	28	5	33	59
2012	23	8	31	17	15	32	63
2011	21	7	28	20	13	33	61
2010	32	10	42	19	11	30	72
2009	27	17	44	25	8	33	77
2008	25	14	39	28	12	40	79
2007	32	11	43	35	13	48	91
2006	33	8	41	33	9	42	83
2005	23	6	29	23	10	33	62
2004	27	15	42	26	14	40	82
2003	39	9	48	26	11	37	85
2002	26	8	34	32	9	41	75
2001	34	4	38	27	4	31	69
2000	28	10	38	32	10	42	80
1999	40	9	49	39	11	50	99
1998	36	12	48	30	7	37	85
1997	39	19	58	37	12	49	107
1996	37	26	63	31	9	40	103
1995	39	17	56	42	10	52	108
1994	32	17	49	30	20	50	99
1993	29	15	44	29	15	44	88
1992	39	16	55	26	14	40	95
1991	31	20	51	30	15	45	96
1990	37	19	56	26	14	40	96
1989	32	13	45	25	12	37	82
1988	28	24	52	23	20	43	95
1987	25	14	39	21	14	35	74
1986	28	17	45	28	14	42	87
1985	34	17	51	25	20	45	96
1984	25	21	46	23	18	41	87
1983	27	16	43	20	26	46	89
1982	17	21	38	20	12	32	70
1981	27	15	42	24	19	43	85
1980	18	19	37	31	15	46	83
1979	20	21	41	25	16	41	82
1978	22	18	40	20	24	44	84
1977	36	17	53	22	18	40	93
1976	20	19	39	28	17	45	84
1975	27	19	46	24	21	45	91
1974	25	19	44	22	17	39	83
1973	30	11	41	33	22	55	96
1972	37	16	53	31	15	46	99
1971	25	16	41	33	15	48	89
1970	34	19	53	41	18	59	112
1969	39	22	61	37	24	61	122
1968	44	12	56	39	18	57	113
1967	40	14	54	39	17	56	110
1966	49	20	69	39	20	59	128

1965	51	31	82	40	17	57	139
1964	39	14	53	44	13	57	110
1963	37	15	52	46	12	58	110
1962	33	15	48	45	10	55	103
1961	34	18	52	36	4	40	92
1960	46	9	55	38	9	47	102
1959	44	11	55	40	11	51	106
1958	34	6	40	46	9	55	95
1957	36	9	45	44	3	47	92
1956	44	6	50	43	9	52	102
1955	43	6	49	40	7	47	96
1954	29	5	34	28	8	36	70
1953	38	5	43	41	3	44	87
1952	31	8	39	37	5	42	81
1951	38	3	41	33	1	34	75
1950	32	6	38	30	5	35	73
1949	32	6	38	52	6	58	96
1948	27	2	29	33	2	35	64
1947	20	5	25	43	0	43	68
1946	28	6	34	39	1	40	74
1945	20	4	24	49	4	53	77
1944	28	1	29	33	4	37	66
1943	26	2	28	31	6	37	65
1942	26	7	33	41	6	47	80
1941	25	3	28	27	4	31	59
1940	17	3	20	23	3	26	46
1939	19	3	22	27	6	33	55
1938	16	1	17	14	3	17	34
1937	19	1	20	29	3	32	52
1936	13	3	16	21	3	24	40
1935	13	4	17	32	7	39	56
1934	16	2	18	17	2	19	37
1933	15	3	18	21	3	24	42
1932	15	2	17	17	3	20	37
1931	7	1	8	15	2	17	25
1930	5	0	5	18	3	21	26
1929	13	0	13	10	0	10	23
1928	6	1	7	10	0	10	17
1927	3	0	3	10	0	10	13
1926	4	1	5	5	0	5	10
1925	4	0	4	4	0	4	8
1924	0	0	0	8	0	8	8
1923	1	0	1	2	0	2	3
1922	0	0	0	2	0	2	2
1921	1	0	1	1	0	1	2
1920	0	0	0	1	0	1	1
Résultat total	2'625	1'025	3'650	2'783	969	3'752	7'402

13.9 Pyramide des âges



13.10 Statistique d'événements du CH

Etat au 31.12.2020

Evénement	Total
Arrivée	452
Attestation d'annonce de départ	1
Attestation de décès	6
Attestation de départ	94
Attestation de domicile	344
Attestation de domicile familial	43
Attestation de séjour	15
Attestation de vie	11
Certificat d'origine	71
Changement de nom	47
Changement d'état civil conjoint	32
Changement d'origine	2
Changement permis de séjour	71
Correction de données confession	419
Correction de données d'adresse	983
Correction de données d'adresse (emplacement)	196
Correction de données de communication	769
Correction de données de lieu natal	13
Correction de données de mesures	250
Correction de données de nationalité	15
Correction de données de nom	37
Correction de données de papier déliv.	1'901
Correction de données de travail	268
Correction de données d'écritures	394
Correction de données d'état civil	107
Correction de données d'interlocuteur d'appui de maison	218
Correction de données Lieu d'origine (commune)	15
Correction de données objet	63
Correction de données relation	1'117
Correction de données relation d'événement	57
Correction des données de l'habitant/la personne	845
Correction données Adresse de distribution	134
Décès	83
Déménagement	568
Départ	464
Dissolution Séparation	6
Divorce	48
Majorité	74
Mariage	55
Mesure	58
Naissance	68
Naturalisation étranger	12
Reconnaissance	8
Séparation	56
Suspension mesure	31
Arrivée définitive (séjour à établi)	10
Blocage données	2
Attestation de sortie de territoire	15
Changement de confession	70
Enregistrement partenariat	1
Attestation d'établissement	405
Correction de données commande de papiers	696

Correction données groupe	1
Attestation de domicile passé	31
Changement représentant légal/Autorité KES	13
Correction des données d'adresse (secteur)	1
Détermination filiation	1
Effacement de données d'habitant	1
Employeur/Changement de profession	73
Modification de l'autorité parentale	95
Naturalisation dans la commune	2
Perte d'une origine	1
Prolongation permis de séjour étranger	381
Proof of Swiss residence	2
Saisir l'adresse de distribution	81
Saisir personne	158
Supprimer l'adresse de distribution	12
Résultat total	12'573

14. Mairie : Impôts

14.1 Organe politique

Président : M. WINISTOERFER Marcel
 Vice-Président : M. BORTOLUSSI Karim
 Secrétaire : Mme ERARD Sylvie
 Séances de bureau : 2

14.2 Organe administratif

Bureau des impôts, des valeurs officielles, de l'assurance immobilière et du cadastre.

Responsable à 60% : Mme ERARD Sylvie
 Employée à 60% : Mme BRAHIER Emilie

14.3 Statistiques

Rôle d'impôts

Personnes physiques : 4'514
 Personnes physiques (assujettissements partiels) : 258
 Travailleurs étrangers, impôts à la source : 367
 Personnes morales : 379

14.4 Impositions municipale 2020

Récapitulation 2020

Rôle d'impôts / quotité fiscale 2020 : 1.94

	Revenu Bénéfice
Impôts sur le revenu des personnes physiques	CHF 12'688'510.50
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	CHF 748'113.05
Impôts perçus à la source	CHF 515'432.30
Partages d'impôts personnes physiques	CHF 83'873.70
Partages d'impôts personnes morales	CHF - 43'288.80
Impôts sur les gains immobiliers	CHF 357'251.80
Taxations spéciales	CHF 391'037.65
Impôts supplémentaires et amendes	CHF 96'510.90
Sous-total revenu / bénéfice	CHF 14'837'441.10

	Fortune Capital
Impôts sur la fortune des personnes physiques:	CHF 682'036.60
Impôts sur le capital des personnes morales :	CHF 30'335.15
Sous-total fortune / capital :	CHF 712'371.75

Taxes immobilières (1,5 o/oo)	:	CHF 1'460'951.20
Total des impositions municipales	:	CHF 17'010'764.05

14.5 Evolution fiscale au cours des 15 dernières années

Quotités fiscales : 2.50 jusqu'en 2001, 1.74 jusqu'en 2005 et 1.94 dès 2006

2005	CHF 14'016'400.00
2006	CHF 15'457'300.00
2007	CHF 17'653'900.00
2008	CHF 17'384'700.00
2009	CHF 17'793'000.00
2010	CHF 15'659'600.00
2011	CHF 16'318'300.00
2012	CHF 15'665'500.00
2013	CHF 17'373'500.00
2014	CHF 16'634'100.00
2015	CHF 17'634'788.00
2016	CHF 17'407'399.00
2017	CHF 16'549'672.00
2018	CHF 17'536'590.40
2019	CHF 16'945'506.65

14.6 Total des immeubles

Nombre d'immeubles au 31.12.2020	3'796
Valeur officielle totale	CHF 1'080'563'450.00
Nombre de bâtiments assurés AIB au 31.12.2020	2'626

Sylvie ERARD
Responsable

15. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Sécurité publique

15.1 Introduction

Cette année a été celle de l'adaptation suite à la crise sanitaire que nous connaissons tous. Notre manière de travailler, ainsi que nos interventions, ont dû être réajustées, reportées voire même annulées.

15.2 Activités

Cette année, nous avons été sollicités pour des tâches et interventions habituelles : animaux, voisinage, expulsions de domicile, contrôles et séances de chantier, circulation, signalisation, gestion de déchets et trois week-ends de votations.

Les manifestations ont dû, pour la plupart, être annulées. Cela a impacté plus particulièrement les foires annuelles et le SIAMS.

Nous avons également choisi de ne plus sous-traiter les contrôles d'égavage et procéder, dans la mesure du possible, à l'entretien et à la réparation des horodateurs nous-mêmes.

La signalisation fixe ne répondant plus aux normes a été répertoriée durant le semi-confinement et remplacée pendant le deuxième semestre par les Travaux publics.

En ce qui concerne les notifications, 252 dossiers ont été traités, dont 31 provenant du contrôle des habitants.

Le produit total réunissant les amendes d'ordre, infractions, émoluments communaux et horodateurs s'élève à Frs 200'525.-. Soit 25'938.- de moins qu'en 2019.

Au niveau administratif, les dossiers liés aux demandes d'autorisations d'exploiter, autorisations uniques ou préavis concernant les manifestations ont fortement diminué.

Cela a permis de rédiger des procédures de service claires et de créer de nouvelles méthodes de travail, nous permettant ainsi de devenir plus efficaces.

En ce qui concerne les amendes d'ordre, là aussi la sous-traitance administrative a été abandonnée. Contrôle d'encaissement, gestion des rappels de paiement et contestations sont exclusivement traités par le Service Sécurité.

15.3 Conclusion

Tous les chiffres, qu'ils soient en lien avec le nombre de dossiers traités ou avec les sommes encaissées, ont passablement chuté en raison de la pandémie. Cela dit, malgré la suspension des taxes de stationnement durant le semi-confinement, l'arrêt du contrat nous liant à l'HJB SA pour les amendes d'ordres et l'annulation des foires, les pertes sont relativement faibles.

La nouvelle organisation du Service nous permet d'être efficaces et d'effectuer des économies à long terme.

Pour finir, je tiens à souligner que l'introduction du télétravail a permis de se focaliser bien plus facilement sur certains dossiers sans être interrompus par l'accueil au guichet ou les appels téléphoniques.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

16. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Office de la sécurité civile

16.1 Protection civile

Reprise au 1^{er} janvier 2020 par le Service Sécurité et des Bâtiments (Quartier Maître de Place).

Au niveau administratif, un tri des dossiers a été effectué afin d'y voir clair et avoir des informations à jour. Une définition des priorités a permis de traiter et clore les dossiers mis en suspens depuis des années.

Le poste d'alarme de la commune, incluant le mandat de prestations, a été créé durant le premier semestre. Ce dernier a été validé par l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires en décembre.

Pour le côté technique, le test des sirènes s'est déroulé le 1^{er} mercredi du mois de février. Le déclenchement à distance et le contrôle manuel sur site se sont déroulés sans accros.

L'attribution des tâches relevant de la responsabilité des communes a été réévaluée et nous avons pu nous défaire des activités qui ne nous incombait plus.

En ce qui concerne l'engagement de la Protection civile du Jura bernois (OPC Jb), nous avons procédé à la planification des interventions 2021.

En termes de matériel, la crise sanitaire empêchant toute manifestation, aucune location n'a été faite. Nous en avons profité pour regrouper le matériel à un seul endroit et procéder à un inventaire, le dernier datait de plus de dix ans.

La cuisine roulante, elle, a été vendue en fin d'année, après avoir été stockée longtemps dans un garage.

En ce qui concerne les constructions : celle de Chantemerle attend sa nouvelle affectation, elle sera en principe destinée aux archives communales. Une partie du matériel qui s'y trouvait a déjà été rendue à la Protection civile du Jura bernois.

La construction du Viaduc a été contrôlée régulièrement lors de nos nombreux passages et une nouvelle répartition des locaux a été faite. La construction étant désaffectée, une demande a été faite pour la réintroduire dans les listes de la Confédération, mais elle a été rejetée. Nous procéderons à une nouvelle tentative en 2021.

16.2 Approvisionnement Économique du Pays

Les pastilles d'iode ont été remises à la Protection civile du Jura bernois en fin d'année.

Il est important de noter que dès janvier 2021, il n'y aura plus ni responsabilités, ni délégués au niveau communal.

16.3 Quartier Maître de Place

Cette fonction a été reprise par le Service des Bâtiments. Aucune tâche n'a été effectuée.

16.4 Conclusion

L'année fût celle de la réorganisation des tâches ci-dessus. Le bilan est positif : tous les dossiers ont été traités ou classés.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

17. Dicastère de la sécurité publique et des transports : CRISM

17.1 Organe politique

17.1.1 « Commission du CRISM »

Jean-Jacques Cléménçon	Président
Suzanne Kohler	Vice-Présidente
Christian Staub	secrétaire
Frédéric Maret	Commandant
Bastien Eschmann	Membre
Ana Mendes Martins	Membre
Boris Berthoud	Membre
Ulrich Vigna	Membre
Daniel Heizmann	Membre
Roger Gerber	Représentant Commune de Roches
Sandro Cassella	Représentant Commune de Perrefitte

La Commission s'est réunie le 27 août 2020 et a débattu des affaires courantes.

17.2 Corps des sapeur- pompiers

L'année 2020 compte 87 interventions, le tout représentant 1038 heures de travail. Sur le plan des interventions, cette année est qualifiée de normale, mis à part le feu de forêt à Roches qui à lui seul comptabilise près de 240 heures de travail.

La formation a quant à elle subi une baisse suite à la crise sanitaire.

Plusieurs personnes ont suivi des cours afin de perfectionner leurs connaissances dans divers domaines.

Christian STAUB
Quartier maître

No.interv.	Dates	N.heures	Incendie	Feu cheminée	Incendie forêt	Inondation	Neige	Tempête	Hydro / gaz	Prod. Chimiques	Radioactivité	Acc. avec sauvetage	Acc. sans sauvetage	Sauvetage d'animal	Insectes	Aide technique	Fausse alarme	Al. Auto	Autres	N16	Divers		EM	Exercices
1	11-janv	14										X												
2	13-janv	3														X								
3	16-janv	3														X								
4	17-janv	1														X								
5	21-janv	21							X															
6	23-janv	18										X												
7	28-janv	7						X																
8	28-janv	3						X																
9	4-févr	6														X								
10	5-févr	4																X		X				
11	6-févr	1														X								
12	10-févr	15							X															
13	10-févr	8						X																
14	10-févr	6				X																		
15	11-févr	53						X																
16	12-févr	5																X						
17	16-févr	9																X						
18	20-févr	5	X																					
19	24-févr	5														X								
20	18-mars	13										X												
21	20-mars	18				X																		
22	21-mars	4												X										
23	3-avr	7			X																			
24	6-avr	6														X								
25	7-avr	7																X						
26	7-avr	6				X																		
27	10-avr	8				X																		
28	15-avr	3														X								
29	18-avr	9			X																			
30	19-avr	3														X								
31	25-avr	12			X																			
32	6-mai	5																X		X				
33	7-mai	4																X		X				
34	14-mai	9	X																					
35	3-juin	1														X								
36	3-juin	30				X																		
37	6-juin	4				X																		
38	18-juin	7																X						
39	27-juin	14										X												
40	8-juil	21										X												
41	9-juil	12							X															
42	15-juil	7																X						
43	27-juil	7	X																					
44	30-juil	12				X																		

No.interv.	Dates	N.heures	Incendie	Feu cheminée	Incendie forêt	Inondation	Neige	Tempête	Hydro / gaz	Prod. Chimiques	Radioactivité	Acc. avec sauvetage	Acc. sans sauvetage	Sauvetage d'animal	Insectes	Aide technique	Fausse alarme	Al. Auto	Autres	N16	Divers		EM	Exercices
45	31-juil	1	x																					
46	1-août	4	x																					
47	2-août	18	x																					
48	10-août	5																x		x				
49	10-août	10			x																			
50	13-août	27							x				x											
51	18-août	3																x						
52	20-août	8							x															
53	27-août	4																x						
54	30-août	6																x						
55	7-sept	6							x											x				
56	8-sept	28							x															
57	8-sept	7																x						
58	12-sept	6							x															
59	14-sept	241			x																			
60	21-sept	1																x						
61	21-sept	2														x								
62	24-sept	24											x											
63	26-sept	6																x		x				
64	28-sept	12											x											
65	1-oct	36							x															
66	1-oct	10							x															
67	4-oct	3						x																
68	4-oct	3						x																
69	12-oct	12				x																		
70	13-oct	6	x																					
71	2-nov	1														x								
72	2-nov	1				x																		
73	20-nov	5	x																					
74	21-nov	6																x						
75	24-nov	4																x						
76	24-nov	4																x		x				
77	24-nov	8							x															
78	8-déc	2														x								
79	9-déc	6																x						
80	14-déc	33							x															
81	15-déc	32																						
82	17-déc	1				x																		
83	18-déc	8	x																					
84	27-déc	6																x		x				
85	27-déc	4						x																
86	27-déc	5						x																
87	31-déc	7																x						

18. Dicastère des finances

18.1 Organe

18.1.1 Commission des finances

Président	: M.	Marc TOBLER, conseiller municipal
1er Vice-Président	: M.	Pascal ESCHMANN, conseiller municipal
2ème Vice-Président	: M.	Daniel HEIZMANN
Membres	: MM.	Thierry CHOFFAT René CLEMENCON Pierre COULLERY Jean-Marie FRESARD Antony PELLETIER Claude WYSSEN
Chef de service	: M.	Fabrice ZARTEMI
Secrétaire	: M.	Jean-Claude ZUMBACH

18.1.2 Personnel de la caisse municipale

Administrateur	: M.	Fabrice ZARTEMI
Comptable	: M.	Jean-Claude ZUMBACH
Secrétaires	: Mmes	Angela DELLA TORRE (70%) Doris LAEDERACH (90 %) Nathalie WILLEMIN (70 %)

18.1.3 Organe de contrôle

Interne	:	Commission de gestion
Externe	:	Fiduciaire BGS Fribourg, vérification des comptes

18.2 Activités

18.2.1 Séances

Commission des finances : 6 séances, dont 2 journées consacrées à l'étude du budget 2021.

Rapports : au minimum une entrevue par semaine entre le chef du dicastère et le chef de service (examen des dossiers revêtant des incidences financières).

Participation à des organisations de droit public ou privé

MTAH, vérification des comptes

Fondation Clair-Logis, membre du Conseil et tenue de la comptabilité (3 bâtiments)

Principaux objets traités et représentations

- examen des comptes 2019
- examen des investissements avec les chefs de services
- plan financier 2020-2025
- préparation du budget 2021
- préavis pour des crédits d'investissements avec l'analyse et le calcul des répercussions financières

- préavis pour les crédits hors budget
- préavis pour les crédits d'investissement hors planification avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- décomptes des crédits d'investissement
- gestion de la trésorerie avec l'éventuel renouvellement d'emprunts à moyen et long termes
- suivi de la gestion du recouvrement des pensions alimentaires
- études et préavis demandes de prêts économiques
- suivi du remboursement des prêts économiques
- gestion des abonnements « Flexi »
- suivi et analyse du contentieux
- suivi de la situation de la Caisse de pensions RCJU
- ordonnances au 1^{er} janvier 2021 des Services électriques ; conditions générales et contrats de vente d'énergie avec Sacen SA
- participation à diverses séances organisées par le canton à l'intention des communes
- suite du suivi d'un programme d'assainissement avec simulations et négociations devant permettre la pérennité des Pavillons de la Birse (partie Clair-Logis)

18.3 Administration

Personnel : secrétariat centralisé avec les services des impôts (5 personnes – 430 % pour la Caisse municipale).

Moyens techniques : le schéma comptable NMC est utilisé depuis 1985 avec l'introduction au 01.01.2016 du MCH2. Toutes les opérations comptables ont été effectuées au moyen du nouveau système informatique Pro-Concept ERP (mise en service au 1^{er} janvier 2009).

18.4 Finances

18.4.1 Comptes 2019

Les comptes 2019 ont bouclé avec un excédent de charges de CHF 1'233'080.88 alors que le budget prévoyait un excédent de CHF 944'385.--, d'où une détérioration de CHF 288'695.88. Au 1^{er} janvier 2020, la Ville de Moutier présente un découvert au bilan de CHF 392'345.24.

18.4.2 Planification financière 2020-2025

Avec l'inscription d'un découvert au bilan au 1^{er} janvier 2020, la planification financière 2020-2025 démontrant la capacité financière de reconstituer une fortune dans le délai légal de 8 ans a été soumise à l'OACOT jusqu'au 15 octobre 2020. Elle a ensuite été présentée pour information au Conseil de Ville lors de la séance du 07.12.2020.

18.4.3 Budget 2021

Le budget communal 2021 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 07.12.2020. Il prévoit un excédent de charges de Fr. 1'372'334.-- (sans renchérissement des traitements du personnel). *A ce jour, il n'est pas entré en force ayant fait l'objet d'un référendum.*

18.4.4 Comptes 2020

Le rapport sur la marche du Dicastère doit être remis jusqu'au 31 mars. A cette date, les comptes sont bouclés provisoirement sans avoir été soumis au Conseil municipal, à la fiduciaire et au Conseil de Ville.

Fabrice ZARTEMI
Administrateur des finances

19. Dicastère de l'économie

19.1 Organe

19.1.1 Commission

Président	: M. Pascal ESCHMANN, Conseiller municipal
Vice-président	: M. Valentin ZUBER, Conseiller municipal
Membres	: M. Fabrice ZARTEMI, Administrateur des finances M. Mathieu WYSS, Responsable informatique M. Jacques STALDER, Délégué économique M. Cédric ROOS, Président du CAP (commerce et artisanat) M. Cédric IMHOF, Représentant de l'industrie M. Alexandre WILLEMIN, Représentant du secteur bancaire Me Roland SCHWEIZER, Notaire Mme Nathalie BOUQUET, Représentante du milieu syndical Mme Angela DELLA TORRE, Secrétaire

Consultant externe : M. Christian POMA, Chef du service de l'Urbanisme

19.1.2 Enveloppe financière

Libération de Fr. 45'000.–

19.1.3 Séances

Commission	: 4 séances
Bureau	: 5 séances

19.2 Activités

19.2.1 COVID-19

La situation sanitaire en lien avec la pandémie de COVID-19 a eu un impact relativement négatif sur l'ensemble des activités prévues.

Etude de diverses possibilités d'aides indirectes ciblées au commerce local et aux indépendants :

- Transmission des informations par le biais du site internet de la Municipalité de Moutier.
- Libération d'un crédit hors budget de CHF 71'750.- permettant une aide aux personnes ayant perdu leur travail.
- Vente de bons du CAP à tarif préférentiel pour les chômeurs.
- Appel aux dons du CAP, récolte d'un peu plus de CHF 16'000.-.
- Modifications aux règlements qui permettraient une aide aux commerçants et aux indépendants de Moutier.
- Soutiens du délégué à la promotion économique pour des demandes de RHT et d'APG.
- Aide aux entreprises par le remboursement de la facture d'électricité du 2^e trimestre 2020.

19.2.2 Nouvelle législature 2019-2022

Nomination de Mme Nathalie Bouquet en tant que représentante du milieu syndical.
Objectifs proposés au Conseil municipal en cours, projets impactés par la COVID-19.

19.2.3 Promotion du commerce local

Retour positif sur l'enquête sur le commerce local.

Redynamisation du commerce local en cours impactée par la COVID-19.

Présentations de deux plateformes web – outils de communications et de ventes aux commerçants, dansmonquartier.ch et easy2go.ch.

19.2.4 Immobilier

Suite de l'étude sur les statistiques OFS « recensement des logements vides ». Création d'une commission selon décision du Conseil de Ville.

19.2.5 Zone industrielle « Les Laives »

3 nouvelles implantations en 2020.

Réponse au Conseil de Ville à une rumeur infondée concernant la participation financière de la Commune à des frais de dépollution pour un des promoteurs.

19.2.6 Projet « Ancienne usine 49 »

Projet en stand-by.

19.2.7 Projet « Moulindustrie »

Comme en 2019, tout est toujours en cours pour qu'un projet important se réalise sur ce site au centre de Moutier.

Dépôt de la modification du plan de quartier à l'OACOT (examen préalable favorable). Mise à l'enquête publique et les prises de position de l'Exécutif et du Législatif de la commune suivront dans la première moitié de 2021. La sanction définitive de l'OACOT devrait tomber avant les vacances d'été 2021.

19.2.8 Chauffage à distance

Présentation du projet par le comité de pilotage. Création d'une société anonyme. Dossier en cours d'études.

19.2.9 Marché en vieille ville

Reconduction en totale autonomie prévue pour l'édition 2020. Les marchés n'ont pas eu lieu suite à la pandémie COVID-19.

19.2.10 Salon interjurassien de la formation

Confirmation du soutien financier de la Ville de Moutier et d'un engagement quant à la tenue de la manifestation à Moutier pour le salon reporté de 2020 à 2021.

19.2.11 6^e classement de l'UCI

Comparaison et évaluation de la favorabilité économique et de l'attrait de 15 communes du Jura bernois représentant une incitation à améliorer les qualités des sites importants sur le plan économique.

Comme lors des deux dernières mises à jour, Moutier ressort gagnante à la 1^{ère} place du classement général. Egalement, Moutier obtient 3 victoires de catégories et est de retour dans le groupe de tête en comparaison cantonale.

19.2.12 Autres activités

- Par l'intermédiaire de Jurabernois.Bienne (Jb.B), réaffirmation de la volonté d'étudier la faisabilité et la réalisation de l'amélioration des transports publics dans le secteur des Laives par le canal de la CRTU.

- Préavis concernant la représentation des communes au sein du comité directeur de Jura bernois Tourisme.
- Etude et rejet d'un dossier déposé par M. Claude-Alain Schilt concernant la réinsertion des chômeurs dans le domaine du travail.
- Prise de position sur la consultation des dates d'ouvertures dominicales non soumises à autorisation pour les commerces dans le canton de Berne.
- Reprise de la distribution des bons prévôtois par la Municipalité de Moutier, service de la Caisse municipale.
- Préavis concernant le remplacement de M. Francis Koller au sein de la Commission Marketing.
- Participation de la Ville de Moutier à l'enquête de l'UCI sur l'attractivité des villes.
- La pandémie de COVID-19 n'a pas permis les éditions de :
 - « Moutier ville de la soupe » ;
 - Marché de Noël sur la place du collège ;
 - Exposition « Crèches du monde » ;
 - Foires de printemps et d'automne.

19.2.13 Demandes de prêts économiques

Versement en 2020 de deux prêts.
Abandon d'un solde de prêt en 2020.
Voir synthèse chiffrée ci-dessous.

19.2.14 Situation des prêts économiques au 31.12.2020

Prêts versés en 2020	Fr.	300'000.-
Prêts remboursés en 2020	Fr.	117'250.-
Perte sur prêt en 2020	Fr.	40'000.-
Total du fonds au 01.01.2020	Fr.	2'129'874.-
+ intérêts du fonds	Fr.	21'075.-
- perte sur prêt	Fr.	0.-
+ versement au fonds	Fr.	0.-

Total du fonds au 31.12.2020	Fr.	2'150'949.-
Total des prêts accordés	Fr.	5'021'000.- (89 entreprises)
Total des remboursements	Fr.	3'612'424.- (62 entreprises)
Total des pertes	Fr.	397'165.- (13 entreprises)
Remboursements à recevoir	Fr.	959'000.- (14 entreprises)
Solde fonds à disposition	Fr.	1'191'949.-

Fabrice ZARTEMI
Au nom de la Commission économique

20. Dicastère de l'économie : Commission Marketing

20.1 Composition

Président	:	M. Francis Koller (jusqu'au 30 avril 2020)
		M. Pierre-Yves Kohler (Président ad intérim dès octobre 2020)
Membres	:	M. Pierre-Yves Kohler (jusqu'en septembre 2020)
		M. Christian Vaquin
		M. Mathieu Wyss
		Mme Virginie Simonin

La Commission marketing a siégé à quatre reprises en 2020. Les mandats suivants lui ont été confiés :

- Formulation de propositions visant à l'équilibre financier de la publication du magazine « Moutier.ch » (travail en cours) ;
- Gestion du plan de parution du magazine « Moutier.ch » (choix des rubriques et des sujets) ;
- Suivi du travail de bachelor confié à un étudiant HEG s'agissant de l'attractivité de la ville de Moutier.

La situation politique actuelle n'étant pas opportune pour lancer de nouvelles campagnes publicitaires, la commission proposera de nouvelles actions lorsque la votation sur l'appartenance cantonale aura eu lieu.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

21. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des travaux publics

21.1 Organe politique : Organe politique :

21.1.1 Commission Technique

Président	:	M.	ZUBER Valentin
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	SCHWAB Frédéric
Membres	:	M.	AUBRY Gaëtan
		M.	CARNAL Francis
		M.	ROBBIANI Patrizio
		M.	SPRUNGER Christian
		M.	STAEGER Philippe
		M.	WEBER Christophe

21.2 Travaux publics

21.2.1 Organe administratif

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Secrétariat	LEUENBERGER Nicole (40 %)
Dessinateur	BROQUET Raphaël (40 %)
Apprenties employées de commerce	KEITA Seyna (jusqu'à fin juillet)
	MONTANARO Anissa (dès août)

21.2.2 Travaux Publics

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Voyer-Chef	VARISCO Renato
Adjoint du Voyer-Chef	GAFNER Jean-Pierre

21.2.3 Services Voirie-Déchets-Parcs & Promenades

Chef d'équipe de la voirie	SCHERLER Jean-Roger
Chef d'équipe des jardiniers	AUBRY Fabrice
Chef d'équipe des déchets	GAFNER Jean-Pierre
Apprentis agent d'exploitation	COELHO TEIXEIRA Quentin (jusqu'au 9 août)
	MORALES Diego (dès le 17 août)

21.3 Représentations

- Délégué des Communes à Celtor S.A.
- Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP)
- Association romande des Chefs de Voirie – membre du Comité (ARCV)
- Association romande pour la Protection des Eaux et de l'Air (ARPEA)
- Groupe de travail Energie (GTE)
- Sous-groupe Sécurité routière

- Organe communal de conduite (OCCne)
- STOP (sécurité au travail et protection de la santé)
- Manifestations diverses (Braderie, etc...)

21.4 Commission Technique

- Séances de la Commission Technique : 7
- Séances du bureau de la Commission Technique : 1

21.4.1 Administration

- Correspondance générale avec la Commission Technique, Conseil municipal, Conseil de Ville, bureaux d'ingénieurs, bureau du géomètre, notaire, Celtor, entreprises et citoyens
- Administration technique et surveillance générale du Service de la voirie (9 hommes), Equipe des jardiniers (3 hommes = 2.5 postes), Equipe des déchets (3 hommes)
- Contrôle de la réfection des fouilles en ville
- Contrôle des raccordements privés des eaux usées et eaux propres
- Contrôle des accès privés aux abords des routes et trottoirs
- Contrôle général du réseau routier en ville et routes de la Montagne de Moutier et du Petit-Champoz
- Contrôle général du réseau des canalisations
- Contrôle des travaux hydrauliques, cours d'eaux, ruisseaux, chemins pédestres et pièges à gravier
- Etablissement du budget et du rapport de gestion des Travaux Publics
- Etablissement du budget et du rapport de gestion pour l'élimination des déchets

21.4.2 Nombre d'heures effectuées par nos Services (Voirie - Balayures - Parcs et Promenades)

Le nombre d'heures total durant l'année 2020 est de	=	24'225 h.
• Entretien routes, chemins, trottoirs et places	=	11'389 h.
• Gestion des déchets	=	6'257 h.
• Entretien jardins publics, alentours des immeubles et écoles	=	4'004 h.
• Manifestations, votations – élections	=	85 h.
• Autres et divers	=	2'490 h.

21.4.3 Total des absences du personnel de nos Services (Voirie - Balayures - Parcs et Promenades)

• Vacances, congé h. sup., cours, congé prof. et spécial	=	604,50 j.
• Maladie et accident	=	211.50 j.
• Covid-19	=	212.50 j.
• Service militaire et protection civile	=	0.00 j.

Le total des absences représente un manque de 3,47 hommes tout au long de l'année et porte ce total à 4,38 hommes en tenant compte des absences dues au Covid-19.

L'effectif est de 15 hommes, toutefois les absences (vacances réglementaires, heures supplémentaires, maladie, accidents, perfectionnement et divers) nous contraignent souvent à renoncer ou à différer certains travaux. Le ralentissement de l'économie, dû à la situation sanitaire

particulière de cette année, ne nous a pas permis un fonctionnement standard et nous observons toujours qu'il y a un manque de personnel.

Afin de pallier partiellement à ce manque de personnel, il a été possible d'occuper deux civilistes à raison de 1 mois chacun environ.

21.4.4 Voirie (entretien)

- KM de routes goudronnées = ~ 50 km
- KM de trottoirs = ~ 38 km
- KM de canalisations = ~ 49 km
- KM de canalisations collecteur intercommunal = ~ 3 km

- Consommation de sel hiver 2019-2020 = 10,3 to
(diminution de 86,17 % par rapport à l'hiver précédent)

21.4.5 Déchets (entretien)

- Corbeilles en Ville **80 pièces**
- Points de récolte (déchèteries) **4**
- Quantité de déchets ramassés **3'732 Tonnes env.**
(augmentation de 3,55 % par rapport à 2019)

Ce qui représente une moyenne de **514,7 kg de déchets** produits par habitant de Moutier en une année (tous déchets confondus sans les déchets industriels).

21.4.6 Parcs et Promenades (entretien)

- Terrain de football = 3
- Piscine = 1
- Embellissement général en Ville, alentours des écoles et des bâtiments administratifs

Fabrice ZAVAGNIN
Chef du Service des Travaux publics

22. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des bâtiments

22.1 Organe administratif

Chef de Service	M. Marco Fernandez	100.00%
Collaboratrice	Mme Flora Ruffiot	25.00%
Gestion des réservations	Mme Emilie Bessire	30.00%

22.2 Conciergerie et personnel d'exploitation

Ecole secondaire, Hôtel-de-Ville 1 et 2, EE rue Neuve	M. Christian Staub Aides : 4 personnes	100.00% 133.75%
EP Clos, Ecole ménagère,	M. Christophe Boegli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Liberté, Maison Prévôtoise, Sociét'halle, EE Gare, Ancienne Poste	M. David Eberli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Chantemerle, EE Courtine, CDE Fauvettes, Ancien stand	M. Raoul Bilat Aides : 3 personnes 1 apprenti	100.00% 104.00%
Pl. de sport, Pavillon Oeuches, EE Oeuches, Halle Polysport, Centre de l'enfance et Ecole à journée continue	M. Christophe Fluri Aide : 3 personnes	100.00% 177.00%
Dépôts Services Industriels et Travaux Publics	Mme Danièle Rebetez	10.00%
Viaduc 48,59-61,63-65 Bellevue 2-4, Beausite 11-13	Caritas Jura Mandats	
Sous-Raimeux 15, EE Mercier	Tâches privatisées	
Surveillant piscine et patinoire	M. Romain Crevoisier	100.00%
Surveillant piscine et patinoire	M. Olivier Bueche	100.00%
Surveillant piscine (100 % / 7 mois)	M. Yan Blanchard	100.00%
Surveillante piscine (50 % / 6 mois) et patinoire (50 % / 6 mois)	Mme Katarzyna Vogt	50.00%
Aides (selon besoin)	10 auxiliaires (étudiants)	

22.3 Représentations extérieures

- Groupe de travail pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école ménagère ;
- Groupe de travail Place du Collège de la Liberté ;
- Groupe de travail Aménagement quartier Piscine / Patinoire ;
- Groupe de travail infrastructures FC Moutier ;
- Groupe de travail - Groupe Energie ;
- Groupe de travail Panneaux place de jeux ;
- Groupe de travail défibrillateurs ;
- Association des Piscines romandes et tessinoises, vice -présidence (APR+T) ;

- Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR+T) ;
- Association Suisse des Services des Sports, section de la Suisse romande et du Tessin ;
- Conseil de Fondation « Clair Logis » ;
- Délégué au Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) ;

22.4 Activités principales

22.4.1 Gestion et administration

- Gestion technique de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux ;
- Assistance technique pour la gestion des bâtiments et équipements à affectations spéciales, placés sous le contrôle des autres services communaux ;
- Programmation des travaux d'entretien courant annuels et des travaux épisodiques ;
- Coordination des démarches lors de mandats confiés à des bureaux d'architecture ou autres spécialistes ;
- Surveillance et organisation des conciergeries des écoles et locatifs ;
- Surveillance et organisation du personnel subordonné (32 personnes) ;
- Contrôle de la sécurité interne (clés, détecteurs incendie, moyens d'extinction, chlore) ;
- Achat de l'huile de chauffage pour les immeubles communaux, selon l'évolution du marché ;
- Location des salles et équipements communaux, contacts réguliers avec les utilisateurs prioritaires ;
- Location de jardins potagers au chemin de Graiterie (Sud de la piscine) ;
- Recherche de locataires pour les immeubles locatifs, remises et reprises d'appartements (états des lieux) ;
- Établissement de budgets, devis, décomptes, rapports, etc. ;
- Contrôle des chantiers, factures, décomptes ;
- Coordination des Services techniques pour les spectacles estivaux et grandes manifestations ;
- Recherche d'emplacements et entretien des Œuvres d'Art.

22.4.2 Collaboration technique avec :

- **Les services sociaux communaux** pour la recherche de locaux et logements.
- **Les services techniques** pour l'entretien des infrastructures.
- **Les directeurs d'écoles** pour l'achat et l'installation de mobilier fixe et de divers équipements.
- **Les diverses institutions** socioculturelles publiques ou de droit privé (bibliothèque, ludothèque, centre de l'enfance, garderie, CCP, SeJAC, SSEVT, etc.).
- **Le tenancier de la buvette de la piscine** pour la gestion des équipements appartenant à la Municipalité.
- **Le Conseil municipal** pour la recherche de locaux et l'élaboration de rapports techniques.

22.5 Études et projets :

- **Réfection générale et modernisation par étapes des bâtiments scolaires (crédit cadre).** Suivi du programme de répartition des travaux prévus. Préparation des dossiers à l'attention du Conseil de Ville.
- **Places de jeux des jardins d'enfants**, amélioration de la sécurité.
- **Assainissement des finances communales**, poursuite des réflexions engagées dans ce domaine.
- **Tarification, location des salles et matériel**, maintenance et mise à jour des fiches techniques.
- **Logements**, planification de réfection des appartements.
- **Parc immobilier**, analyse et suivi énergétique.

22.6 Surveillance de travaux

- **Terrain d'athlétisme des Ouches et terrain de Chantemerle** : mise en service.
- **Piscine** : mise en service, exploitation et animation.
- **Ensemble des bâtiments** : divers travaux d'entretien courant.
- **Logements** : réfections d'appartements.
- **Dégâts d'eau ou de la nature** : déclarations de sinistres, décomptes avec les assurances.
- **Vandalisme, effractions** : constats de police, dépôt de plaintes.
- **Parcours Vita** : travaux d'entretien.
- **3 x P** : travaux d'entretien.
- **Clair Logis « Golats 12 » et « Centrale 21 »** : entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 1** : entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 2** : entretien courant.
- **Ecoles** : travaux d'entretien.
- **Déchets carnés** : travaux d'entretien.

22.7 Répartition des équipements et locaux communs

- Environ 25 groupements, sportifs ou culturels, bénéficient de locaux ou installations communaux pour leurs activités régulières permanentes.
- 269 autorisations ont été délivrées aux sociétés pour l'utilisation d'une salle ou de matériel pour une manifestation épisodique ou ponctuelle.

22.7.1 Dossiers importants en cours

- Travaux de réfection générale et de modernisation des bâtiments scolaires.
- Assainissement des finances communales, dont un objectif à très court terme :
 - Concept du suivi énergétique des bâtiments
- Projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'école ménagère et agrandissement des structures d'Ecole à journée continue et Centre de l'Enfance.

22.8 Gestion du parc immobilier locatif

22.8.1 Loyers - Subventions

Du fait que les locataires de nos immeubles peuvent bénéficier de l'aide fédérale, voire cantonale, les loyers sont calculés par l'Office fédéral du logement.

22.8.2 Etat de location au 31 décembre 2020

Plusieurs mutations ont eu lieu en cours d'année. La majeure partie des logements sont loués, cinq 3.5 pces et trois 2.5 pces sont vides, deux qui sont partiellement meublés et destinés aux cas d'urgence (Viaduc 61 et Beausite 11) et ceux mis à disposition du Centre de l'enfance/Ecole à journée continue.

Marco Fernandez
Chef du Service des Bâtiments

23. Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement

23.1 Organe politique :

Commission de l'Urbanisme :

Président :	MM.	ESCHMANN Pascal
1 ^{er} Vice-président :		BORTOLUSSI Karim
2 ^e Vice-président :		WINISTOERFER Christophe
Membres :	MM.	BOEGLI Adrien
		BON Steven
		ERARD Cédric
		PELLETIER Antony
		ROETHLISBERGER Patrick
		WYSSEN Claude

23.2 Organe administratif :

Chef de service :	M.	POMA Christian
Secrétariat :	Mme	BESSIRE Emilie

23.3 Statistiques :

	2020	2019
Séances de la Commission :	6	6
Permis de construire délivrés :		
• Par la Préfecture	13	21
• Par le Conseil municipal	78	64

23.4 Activités :

- **Lotissement « Prés Zuber »** : Vente des parcelles communales (ne reste qu'une parcelle disponible).
- **Plan de quartier « Moulin II »** : Procédure en cours pour la modification du Plan de quartier, afin de permettre une meilleure utilisation des surfaces au rez-de-chaussée.
- **Plan directeur communal localisé « Moutier Centre-Ville » (PDCL)** : sur demande de l'OACOT, élaboration d'un plan directeur afin de réaliser une réflexion approfondie sur le Centre-Ville et d'élaborer un outil de planification adéquat pour justifier la modification du plan de quartier « Moulin II » et déterminer des objectifs et des mesures à mettre en œuvre dans la révision de notre PAL.
- **Plan de quartier « Aux Laives »** : Procédure en cours pour l'adaptation de la réglementation du Plan de quartier, de façon à mieux densifier, à permettre l'implantation d'un CAD et à utiliser l'espace encore non construit.
- **Zone à planification obligatoire « Villa Holzer »** : Plan de quartier en cours d'élaboration.
- **Zone à planification obligatoire « La Poterie »** : Plan de quartier en cours d'élaboration.
- **Concept d'organisation de la traversée de la Ville et du réseau de mobilité douce** : Étude en cours pour l'obtention de schémas de principe pour des réalisations futures.

- **Plan d'aménagement local (PAL) :** Lancement d'une procédure de révision partielle de notre PAL afin de répondre aux exigences cantonales urgentes, réétudier notre Plan de zones et si possible dézoner de nouvelles surfaces pour la construction.
- **Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) :** Révision du plan actuellement en vigueur réalisé par l'association Jura bernois.Bienne.
- **Projet de maisons terrasses à Sous-Chaux :** ouverture d'une procédure pour l'élaboration d'un plan de quartier et une modification de la réglementation fondamentale.
- **Traces de dinosaures groisière Côte Piccard :** Procédure officielle engagée par le canton pour la mise en protection du site (réglementation à définir) et pour l'étude d'une éventuelle mise en valeur en laissant les traces visibles au public (intérêts touristiques et didactiques).
- **Recensement architectural 2020 –** Procédure en cours du canton pour réviser les Recensements architecturaux des communes du canton de Berne.
- **Terrains communaux :** Gestion des parcelles communales (achat, vente, location), des domaines agricoles (baux à ferme) et du domaine de Champoz (forêt).
- **Permis de construire :** Traitement et suivi des dossiers. Participation aux cours et formations du canton pour permettre une gestion électronique des permis de construire, obligatoire d'ici 2023 (programme eBau).
- **Finances :** Élaboration du budget 2021.
- **Transports publics :** Gestion et suivi (bus prévôtois, Moonliner, réseau ferroviaire). Négociations avec l'association Noctambus Jura pour une intégration de la ville à leur réseau de transports de nuit. Prise de position officielle sur le schéma d'offre pour les transports publics 2022-2025 et sur la clé de répartition des coûts 2021/2022.
- **Statistiques :** Mise à jour continue de la statistique sur les constructions dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).
- **Environnement :** Gestion des milieux naturels en collaboration avec l'Inspecteur nature (voir rapport). Lutte contre les plantes invasives sur le territoire communal.
- **Place d'accueil et sentier didactique du Stand :** Gestion et entretien du site.
- **Contrôle périodique des installations de combustion :** Contrôle de la conformité des installations au mazout de Moutier en collaboration avec le maître ramoneur officiel de l'arrondissement.
- **Energie :** Participation au groupe de travail Energie.

Christian POMA
Chef de service

24. Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement : Inspecteur de la nature

24.1 Aucun nouveau projet réalisé

24.2 Entretien effectués

Mesure :	Lutte néophytes	Entretien mare	Entretien mare
Lieu-dit :	Divers	Combe du Raie	Mares Beausite
Carte nationale :	1106	1106	1106
Coordonnées :	Diverses	592'418/237'266	594'775/236'793
Altitude (m.s.m) :	520 à 590	930	570
Exposition :	Diverses	Combe	Pied pente
Nature foncière :	Zone bâtie	Zone agricole	Forêt
Objets imp. locale :	Aucun	Rep. batraciens	Rep. batraciens
Genre d'entretien :	Lutte plantes invasives	Création murgier	Mise en lumière/ Curage

24.3 Heures effectuées

Janvier à décembre 2020	h.	99,25
Total	h.	99,25

24.4 Répartition des heures par activités

Administration	h.	15.50
Planification projets	h.	15.50
Zones humides / plans d'eau	h.	15.25
Pierres sèches	h.	3.50
Forêt de la Ville	h.	4.50
Lutte contre néophytes envahissantes	h.	45.00

24.5 Résumé de l'activité principale

Entre les mois de mai et septembre, le plan d'action contre les plantes néophytes envahissantes a été reconduit sur le domaine public. Les Renouées du Japon et les Impatientes glanduleuses ont été arrachées à quatre reprises, notamment le long des ruisseaux du Cerneux et de la Rauss. En octobre, une séance a été organisée avec la Bourgeoise de Moutier, le responsable de l'entretien de la halle du Forum de l'Arc et le Service de l'urbanisme et de l'environnement pour coordonner la lutte contre un nouveau foyer de Renouée du Japon apparu à l'Ouest de la halle.

Au mois de septembre, un murgier a été mis en place aux abords du chapelet de mares situé dans la Combe du Raie. Pour mémoire, celui-ci n'avait pas pu être réalisé l'année passée, dans le cadre des travaux menés par les étudiants gardes-forestiers, en raison du sol détrempé.

Au mois de décembre, le chapelet de mares situé à Beausite a fait l'objet d'une mesure d'entretien. Le boisement situé au Sud a été éclairci pour améliorer l'ensoleillement des mares et un curage a été effectué pour enlever la matière organique qui les atterrissait.

Stève GUERNE
Inspecteur nature

25. Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'électricité

25.1 Organe politique

25.1.1 Commission Technique

Président	:	M.	ZUBER Valentin
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	SCHWAB Frédéric
Membres	:	M.	AUBRY Gaëtan
		M.	CARNAL Francis
		M.	ROBBIANI Patrizio
		M.	SPRUNGER Christian
		M.	STAEGER Philippe
		M.	WEBER Christophe

Séances de la Commission Technique	:	7
Séance du bureau de la Commission Technique	:	1

25.1.2 Activités

- Examen des budgets 2021 du Service de l'électricité et du Service des eaux
- Examen et préavis pour libération de crédits et/ou adjudications :
 - **Travaux en communs avec les TP** : Rue du Crêt - Carrefour Graiterie
 - **Service des eaux** : STAP du Tunnel – Télégestion – Rue de la Courtine
 - **Service de l'électricité** : Condémine-Bechler III – Montagne-Ferme Domont – Poteaux Montagne – Rue de la Foule – Rue Industrielle (q.Verrerie) – Rue de l'Ouest – Mesures préventives protections – Télégestion
 - **Centrale hydroélectrique « Dubuis »** : Renouvellement concession et assainissement du barrage des Gorges de Court
 - **Adhésion à INERA**

Chef de Dicastère : M. BORTOLUSSI Karim

25.2 Organe administratif

• Eaux	:	M. FREUDIGER Francis, Chef de service
• Electricité énergie, commercial et	:	M. FLUECKIGER Didier, Chef de service coordination de la Charte
• Electricité réseau et comptage	:	M. EGGER Pascal, Mandataire BKW
• Electricité administration et finances	:	Mme PLUESS Catherine, Responsable
• Cadastres	:	M. BROQUET Raphaël
• Dessinateur en électricité	:	M. STEFANIZZI Samuel
• Facturiste	:	Mme RUFFIOT Flora
• Secrétariat Eaux	:	Mme LEUENBERGER Nicole
• Délégué à l'énergie	:	M. VALLAT Fabien, Mandataire Solex ingénierie

25.2.1 Collaboration du Service des eaux avec les communes voisines

- **Belprahon, Rebeuvelier et Syndicat des Eaux de la Chaivre** :
Gestion informatisée des infrastructures de Belprahon dans le système de conduite de Moutier et fourniture en eau potable

- **Eschert, Choindez, Perrefitte et Roches :**
Fourniture en eau de secours

25.2.2 Représentations extérieures du Service de l'Electricité

- Prestations, coordination et collaboration au sein de la Charte des Villes distributrices d'électricité
- Collaboration au sein de la société d'approvisionnement en électricité SACEN SA
- Participation au regroupement INERA à travers la société SACEN SA
- Participation aux rencontres de la société Prime technologies SA
- Participation aux séances organisées pour la branche (AES, EICOM, Swissgrid, etc)

25.2.3 Changements organisationnels

- Michael Allemann a été nommé remplaçant du chef d'équipe au 1^{er} septembre 2020.
- Jimmy Jordi reprend sa place de monteur de réseau à partir du 1^{er} septembre 2020 ; il a trouvé un travail ailleurs et quitte le service au 31 octobre 2020.
- Raphaël Broquet a suivi le cours « surveillant de réseau » et a réalisé avec succès un travail de groupe sur le thème de l'autocontrôle.

25.3 SIM Electricité – Partie réseau

25.3.1 Stations transformatrices, moyenne tension 16 kV (lignes, câbles, fibres optiques)

- **Station transformatrice**
 - Centre – changement de la porte
 - Applitec – remplacement du transfo et du tableau BT
 - Tornos – remplacement de la porte
 - Cerisiers – modification tuyaux en raison d'infiltration d'eau
- **Moyenne tension 16 kV – assainissement réseau**
Centre/Viaduc – Condémine/Bechler III – Neuve/Clos
- **Protection du réseau 16 kV et télégestion**
 - Plusieurs interventions de Siemens en raison de pannes
- **Fibre optique**
 - Liaison Stade-Applitec / Location Applitec – Industrielle 95
- **Système SIT**
 - Fin 2020, un quart des données électriques sont saisies dans le SIT. Il y a du retard par rapport au planning prévu, principalement dû à la mise en place initiale, dans le logiciel, des particularités en lien avec l'électricité. De plus, d'autres tâches doivent être accomplies, notamment dans la fibre optique. Par contre, chaque chantier est mis à jour rapidement. Des nouveaux symboles ont été ajoutés pour représenter les PAC, les installations PV et les bornes de recharge.

25.3.2 Basse tension (0,4 kV) et éclairage public

- **Basse tension - Assainissement du réseau, ouverture de chambres**
Rue du Crêt – Ch. de la Cité – Ch. de la Foule – Basse-Montagne
 - Démontage de la ligne aérienne Pont des Mineurs - Court
 - Nouvelle cabine de distribution basse tension : Bel-Air
 - Nouveaux raccordements d'immeubles : 9
 - Contrôle des installations électriques intérieures. Le Service de l'électricité avertit les propriétaires de l'échéance de la périodicité et enregistre les rapports de sécurité attestant que les installations sont en ordre. Le suivi est assuré.

- **Eclairage public**

- Cerisiers/Beauregard - Installation d'un éclairage dynamique
- Crêt/Mercier/Bosquets/Sous-Raimeux - Installation d'un éclairage dynamique
- Remplacement de luminaires par des LED

25.3.3 Comptage

Poursuite de la campagne de remplacement du parc des anciens compteurs, ainsi que des compteurs par sondage. Aucun retard n'est à signaler par rapport aux obligations que nous avons vis-à-vis des instances de métrologie.

Premiers tests de terrain effectués avec succès dans le projet Smart Metering au niveau romand, prouvant ainsi que la chaîne de transmission des données et l'architecture mise en place sont viables.

25.3.4 Manifestations 2020 – Année Covid-19

Alimentation générale des manifestations suivantes :

- Différentes prestations fournies pour des manifestations
Au total Fr. 911.- pris en charge par les SIM.

25.4 SIM Electricité – Partie commerciale

25.4.1 Approvisionnement en électricité

L'année 2020 aura été marquée par l'arrivée de la pandémie du Coronavirus au mois de mars, avec toutes ses conséquences sanitaires et financières, de la mise en place des vidéoconférences en lieu et place des séances en présentiel, mais aussi des diminutions de nos ventes d'électricité à nos industries, touchées par cette crise.

L'approvisionnement en électricité, assuré par la société SACEN SA, a dû s'adapter aux fluctuations des volumes engendrées par le COVID-19 dès la mi-mars 2020.

Les volumes totaux achetés ont été **à la baisse de 12%** en 2020 par rapport à l'année précédente, ceci dû principalement au ralentissement dans le secteur industriel.

La production hydraulique des Gorges de Court a été impactée par un arrêt de la machine durant plus de 6 semaines pour des rénovations importantes sur les tableaux électriques de contrôle. Un été sec a accentué le peu de production. Le volume d'énergie photovoltaïque repris par la ville continue d'augmenter, en raison des multiples installations privées à qui l'on se doit de racheter le surplus de courant injecté dans le réseau.

25.4.2 Achats

Le tableau ci-dessous présente les quantités d'énergie électrique achetées chez nos différents fournisseurs pour notre zone de desserte :

Fournisseurs	Energie 2019 [kWh]	Energie 2020 [kWh]	% 2020
SACEN SA	43'079'526	38'953'361	90.46%
Hydraulique Gorges de Court	4'976'470	3'352'217	7.80%
Hydraulique vers usine Tornos	291'117	255'816	0.60%
Photovoltaïque non-RPC	415'864	489'764	1.14%
Total [kWh] :	48'762'977	43'051'158	100.00%

25.4.3 Ventes d'électricité

Une baisse de consommation de plus de 19% dans le domaine industriel a eu un impact sur les ventes d'électricité, avec une baisse moyenne de 12 % environ par rapport à l'année 2019, tandis que la consommation des ménages est restée assez stable.

Le produit énergétique de base **OPALE**, de provenance 100% hydraulique, est adopté par 91 % de notre clientèle, alors que **TOPAZE**, de provenance principalement hydraulique suisse mais aussi avec une part de courant solaire local, est distribué chez 8 % de notre clientèle ménage et commerce.

La pose d'éclairage LED dynamique dans plusieurs quartiers (énumérés plus haut) contribue à une baisse constante de la demande en courant : nous approchons les 500 MWh par année aujourd'hui, alors qu'en 2010, nous consommions 850 MWh pour un nombre de rues inférieur.

Dans les détails et par secteur, le tableau des ventes montre une certaine stabilité à part dans le secteur industriel, fortement impacté par la crise sanitaire.

Secteurs	Energie 2019 [kWh]	Energie 2020 [kWh]	% 2020
Agriculture	74'849	60'741	0.14%
Chantiers	41'979	36'644	0.08%
Chauffages	2'582'002	2'358'061	5.47%
Eau	710'887	701'656	1.62%
Eclairage public	525'442	517'883	1.20%
Industries	25'154'780	20'327'812	47.27%
Services	7'875'598	7'614'504	17.69%
Ménages	11'797'440	11'433'857	26.53%
Total [kWh] :	48'762'977	43'051'158	100.00%

25.4.4 Activités commerciales

L'ensemble des clients commerciaux a été visité, parfois en compagnie d'un représentant de la société SACEN SA, afin de présenter les derniers développements concernant l'approvisionnement en énergie et la stratégie commerciale. C'est toujours dans un esprit de confiance et de partenariat que les entrevues se déroulent, sachant que des offres concurrentes sont parfois citées par nos clients.

En cette année de pandémie, il n'a pas été possible de participer à Moutier-Expo.

La société SACEN SA, en main des 10 communes partenaires de la Charte, a vu le projet du comptage intelligent (Smart Metering) aller de l'avant au moyen d'une initiative au niveau de plusieurs distributeurs romands de même taille que Moutier, et qui se sont mis ensemble pour mener avec succès des tests de terrain, prouvant ainsi que la chaîne de transmission des données et l'architecture mise en place sont viables. Des technologies de Big Data sont utilisées pour stocker l'énorme quantité d'informations, sécurisée et anonymisée, avant de pouvoir être reconstituées du côté du partenaire.

Une adhésion de SACEN à INERA a été validée par nos autorités, ce regroupement romand apportant des réponses professionnelles à plusieurs nouveaux produits venus de la Stratégie énergétique 2050, comme les communautés d'autoconsommateurs ou les solutions de recharge clés en main pour les parkings d'immeuble.

Comme chaque année, les SIM soutiennent de multiples sociétés sportives et culturelles, pour autant que celles-ci les sollicitent. Une visibilité pour nos services est demandée en contrepartie.

25.4.5 Activités menées sous l'égide de la Charte

La Charte été affectée par la perte soudaine de l'un de ses consultants principaux, qui l'accompagnait depuis plus de 10 ans dans la tarification réseau et plus récemment dans l'accompagnement législatif. Les sociétés Schnyder Ingenieure à Hünenberg (tarification) et le bureau d'avocat 3D Legal à Lausanne (accompagnement législatif) ont pris la relève après une procédure de sélection.

Avant la pandémie, en début d'année 2020, la Charte a pu organiser son désormais traditionnel *Comité stratégique élargi* au CIP à Tramelan avec la participation de nombreux élus des 10 communes partenaires. Ce fut l'occasion de rappeler les déjà 20 années d'existence de la Charte et de constater que de plus en plus d'alliances sont nécessaires afin de pouvoir répondre au mieux aux multiples défis à relever dans le domaine de l'électricité.

Par la suite, le Comité stratégique du mois de mars a pris note de la planification prévue pour l'adaptation de notre règlement RPEI, ainsi que du passage de notre tarification réseau avec une composante puissance.

Les trois dernières séances de l'année ont été organisées afin de donner des informations sur l'avancée du projet SACEN sur le Smart Metering, des collaborations avec le regroupement INERA, et des changements à prévoir dans nos systèmes informatiques.

Le ComOp s'est quant à lui réuni à 5 reprises tout au long de l'année.

25.4.6 Administration commerciale

En 2020, un minimum d'activité est à relever en raison de la pandémie, comme une adaptation sur le formulaire de facture commun, ou l'accompagnement au remplacement de la technologie 2G par de la 4G auprès de notre fournisseur EDM.

Un pas important a été la création du groupe de travail IT / OTDM, dont la fonction première est de pousser la réflexion sur les questions stratégiques et fondamentales liées à l'adaptation de nos processus et de nos logiciels au sein des communes, en vue de l'ouverture totale du marché. Nos collaborateurs devront être formés sur ces nouvelles plateformes.

Les soucis de disponibilité du coordinateur évoqués en 2019 se sont résorbés à court terme. Un problème plus général est le temps que les collaborateurs de la Charte peuvent consacrer à des groupes de travail, même si au coup par coup, chacun est prêt à aider l'autre qui est dans le besoin.

Les comptes 2020 de la Charte ont pu être bouclés avec une économie (comptes / budget) de plus de 17'000.- CHF.

Didier FLUCKIGER
Chef de service

Catherine PLUESS
Responsable administration et finances

26. Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux

26.1 Assainissements

- **Remplacement de conduites :**
 - Rue du Viaduc / Chemin de la Creuse 60 m, tuyau FT - DN 150
 - Rue du Crêt 220 m, tuyau FT - DN 150

26.2 Entretien

Vannes principales	Entretien et extension	6 interventions
Branchements	Entretien et extension	23 interventions
Hydrantes	Entretien et extension	68 interventions
Compteurs	Remplacement et extension	170 interventions

26.3 Fontaines :

- Aucun bassin rénové en 2020

26.4 Fuites

Conduites	Ruptures	Corrosion	Matage	Total
Principales	9	10	1	20
Branchement	4	11	2	17
Global	13	21	3	37

26.5 Assurance – Qualité

Nombre d'analyses	Bactério	Chimique	Pesticide	Organo-chloré
Contrôles officiels effectués par le Laboratoire cantonal	4	36	216	234
Autocontrôles effectués par le laboratoire Scitec Research	91	163	186	100
Autocontrôles effectués par le Service des Eaux	247			
Global	342	199	402	334

Toutes les analyses ont été conformes à la législation fédérale en vigueur sur les denrées alimentaires.

26.6 Ventes d'eau

2020 : 600'683 m³ (2019 : 607'582 m³) soit une légère diminution de 1.18%.

26.7 Collaboration intercommunale

Pas de changement.

26.8 Campagne d'analyses de l'acide sulfonique de chlorothalonil

Le Laboratoire cantonal a inclus, dans son programme de surveillance des eaux, l'acide sulfonique de chlorothalonil.

Le chlorothalonil est une substance active et admise depuis les années 70 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide. Il est souvent utilisé dans la culture maraîchère, la vigne et les plantes ornementales. Dans nos régions, ce produit n'est pas forcément utilisé en grande quantité comparativement à ce qui a pu être constaté ailleurs.

Le chlorothalonil est soupçonné d'être cancérigène et après utilisation se décompose en divers produits de dégradations (métabolites). L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a préventivement classé certains des produits de dégradation du chlorothalonil, dont l'acide sulfonique de chlorothalonil comme métabolites pertinents parce qu'ils présenteraient également un danger pour la santé.

La valeur maximale des pesticides et de leurs métabolites pertinents dans l'eau potable est fixée à 0.1 µg/l.

Ces paramètres ont été analysés à la Foule et au Puits profond et les résultats des analyses démontrent que cette substance est quasi indétectable.

Ces contrôles seront espacés si, durant un laps de temps de deux ans, cette substance n'est pas détectée dans nos ressources en eau potable.

Parallèlement le Canton du Jura, dans le cadre d'une campagne cantonale, a proposé d'associer et analyser nos 3 ressources. Les résultats confirment ceux effectués par le Laboratoire cantonal et démontrent que cette substance n'est quasiment pas présente dans l'eau potable à Moutier :

	La Foule	Le Tunnel	Le Puits profond
Chlorothalonil R417888	<0.025 µg/L	<0.025 µg/L	<0.025 µg/L
Chlorothalonil R471811	<0.025 µg/L	<0.025 µg/L	<0.025 µg/L
Chlorothalonil SYN507900	<0.025 µg/L	<0.025 µg/L	<0.025 µg/L

26.9 Divers

- Le début de l'année a été marqué par le Covid-19 et à mi-mars, du fait de la situation sanitaire, les chantiers n'ont pas démarré comme prévu. De ce fait, seuls deux chantiers ont été réalisés dans le courant de l'année.

Francis FREUDIGER
Chef du Service des Eaux

27. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire

27.1 COMPETENCES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire est responsable de la conduite stratégique et politique de l'école. Elle veille à l'ancrage des écoles dans la commune, à ce que tout enfant accomplisse sa scolarité obligatoire ; elle est responsable de la conduite de la direction d'école et veille à ce que le développement et l'assurance de la qualité soient garantis.

Mis à part l'application du droit fondamental de chaque enfant à accéder à l'enseignement (par ex. exclusion de l'enseignement), elle n'assume plus de tâches opérationnelles.

La Commission scolaire (niveau stratégique) fixe des prescriptions générales, précisant la manière dont il convient de procéder en règle générale. Les tâches de la Commission scolaire au niveau politique sont notamment les propositions concernant l'organisation, l'infrastructure, l'offre scolaire (école à journée continue, travail social en milieu scolaire, etc...) les questions financières, le rapport présenté par la commune au canton.

27.2 AUTORITES CANTONALES

27.2.1 Surveillance scolaire

Le canton doit garantir une qualité d'enseignement équivalente dans toutes les communes et veiller à ce que ces dernières assument bien leur responsabilité consistant à préserver une bonne qualité au sein de leurs écoles.

L'activité de la Surveillance scolaire porte sur l'école dirigée en tant qu'organisation pédagogique et sur la commune en tant qu'instance responsable.

Les inspections scolaires régionales exercent une fonction centrale pour la garantie et le développement permanent, au niveau cantonal, d'une école de qualité.

27.2.2 OECO et inspection scolaire

L'inspection scolaire régionale Bienne - Jura bernois (RBJB) est intégrée dans la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO). Les inspections scolaires veillent à ce que les prescriptions cantonales soient appliquées uniformément dans les régions.

Leur mission est :

- d'assurer le controlling cantonal des communes au niveau de l'exécution des tâches ;
- d'assister les autorités et les directions d'école en leur fournissant informations et conseils ;
- de veiller au bon fonctionnement du système ;
- d'assurer la communication avec les communes et les écoles ;
- de contrôler la mise en œuvre et le respect des prescriptions cantonales ;
- de traiter les recours formés contre les décisions rendues par des autorités communales.

L'OECO et l'inspection scolaire sont localisés au CIP à Tramelan.

27.2.3 Interlocuteurs cantonaux

Direction de l'Instruction publique

Mme Christine Häsler, directrice

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,
du conseil et de l'orientation

M. Stève Blaesi

Inspecteur scolaire du 16e arrondissement :

M. Serge Büttiker

27.3 Commission scolaire

27.3.1 Composition

La Commission scolaire est composée de 11 membres :

- 7 membres nommés par le Conseil de Ville et représentatifs des partis politiques ;
- 2 membres nommés par le Conseil municipal (1 membre du Conseil des parents de l'école primaire et 1 de l'école secondaire) ;
- 2 membres du Conseil municipal (la présidente du dicastère et le vice-président).

A ces 11 membres s'ajoutent encore 2 représentants des communes du giron (communes de la couronne de Moutier qui accueillent des élèves à l'Ecole secondaire) qui siègent avec voix consultative pour les dossiers qui concernent le cycle secondaire I, l'Ecole à journée continue et l'enseignement spécialisé.

27.3.2 Membres de la commission scolaire

Les personnes suivantes composaient en 2020 la Commission scolaire :

Membres avec voix délibérative :

Président	M. Pierre Sauvain
1 ^{ère} vice-président	M. Karim Bortolussi
2 ^{ème} vice-président	Mme Caroline Branca
Membres	M. Francis Carnal
	Mme Valérie Boivin Gfeller
	Mme Michaela Dellea-Degoumois
	Mme Morgane Macabrey
	Mme Souad Wehbé
	Mme Nicole Vogt
	Mme Stéphanie Cocciantelli
	(représentante du Conseil des parents écoles enfantines et primaires)
	Mme Stéphanie Bieli (dès le 01.08.2020)
	(représentante du Conseil des parents de l'école secondaire)

Membres avec voix consultative

Représentant Roches/Perrefitte/Souboz M. Sébastien Schmid, Perrefitte,

Représentant Syndicat Grand Val Mme Juliane Lab, Corcelles

Direction ES et secrétaire M. Pierre-Yves Monnin

Direction EP et secrétaire Mmes Janine Gerber, Monia Koenig
et M. Hughes Miserez

Directrice Ecole à journée continue Mme Sara Gerussi

Représentant Commission étrangers vacant

Représentation du corps enseignant

Représentante de l'ES Mme Rachel Délétroz

Représentant de l'EP M. Florent Hoffmeyer

27.3.3 Vérificateurs des comptes

Mesdames Nicole Vogt et Juliane Lab sont les vérificatrices des comptes des caisses des directions des écoles primaires et enfantines et de l'école secondaire.

27.3.4 Séances

Durant l'année 2020, les membres de la commission se sont réunis à 4 reprises pour des séances plénières alors que le bureau de la commission a siégé à 5 reprises. Un bureau restreint a siégé à 19 reprises en raison du suivi de la situation de la pandémie Covid-19.

Le président, en compagnie des directions, a participé à plusieurs séances pour régler différents problèmes avec les élèves.

Avec la direction des écoles enfantines et primaires, ainsi que celle de l'école secondaire il a rencontré l'inspecteur scolaire dans le cadre du controlling.

27.3.5 Dossiers traités par le bureau de la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2020 par le Bureau ont été :

- traitement de problèmes disciplinaires concernant certains élèves avec leurs parents ;
- traitement de problèmes concernant le corps enseignant ;
- organisation de la Direction primaire ;
- organisation des classes à l'école primaire ;
- auditions de candidats aux différents postes mis au concours à l'EP et à l'ES.
- Pandémie du Covid-19

27.3.6 Dossiers traités par la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2020 par la Commission scolaire ont été les suivants :

- demi-journées de congé accordées par la Commission scolaire et semaine blanche ;
- préparation de l'année scolaire 2020–2021 ;
- démissions et mises au concours ;
- engagement des enseignants pour l'année scolaire 2020-2021, pour l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ;
- problèmes de discipline avec les élèves ;
- examen et préavis de différentes motions ;
- vérification des comptes des écoles ;
- organisation des classes ;
- controlling par l'inspection scolaire ;
- demandes de congé non payé pour plusieurs enseignant-e-s ;
- prise de connaissance de nombreuses informations concernant la vie des écoles données par les directions.

Pierre-Yves MONNIN

28. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École primaires et enfantines

(01.08.2019 – 31.07.2020)

28.1 Organisation école obligatoire du canton de Berne

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO) au 1er août 2013, l'école enfantine dure deux ans et fait formellement partie de la scolarité obligatoire (qui dure ainsi onze ans). Elle reste cependant un degré distinct reposant sur une pédagogie spécifique adaptée au développement des enfants.

Ainsi donc, l'école obligatoire est organisée de la manière suivante :

- Ecole enfantine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Ecole primaire (3^{ème} à 8^{ème} année)
- Degré secondaire I (9^{ème} à 11^{ème} année)

28.2 Direction

28.2.1 Direction et fonctions

La direction de l'école primaire et des écoles enfantines assume désormais la direction pédagogique, organisationnelle et administrative des écoles primaires et enfantines. Elle propose également l'engagement du personnel enseignant à l'autorité chargée de l'engagement.

En ville de Moutier, la direction doit gérer 8 classes enfantines et 26 classes primaires disséminées dans 8 bâtiments différents.

En 2019-2020, les écoles primaires et enfantines de Moutier ont été gérées par une direction collégiale composée de 3 personnes (une directrice principale et deux directeurs adjoints).

Pour seconder la direction, le canton a également mis à disposition des écoles un pourcentage de postes (pool général). Ce pool général est exprimé en pourcentages de degré d'occupation et représente 35% du pool de direction (sans l'enseignement spécialisé).

D'autre part, deux autres pools de pourcentage de degré d'occupation sont aussi présents dans les écoles primaires : le pool informatique (0,33% par appareil informatique) et le pool médiation (pourcentage en fonction du nombre de classes).

La dotation de ces pools ainsi que les titulaires des différents postes sont les suivants pour 2019-2020 :

POOL DIRECTION

Direction principale	83.000 %	Mme Gerber Janine
Directeurs adjoints	37.000 %	Mme Koenig Monia
	50.000 %	M. Miserez Hughes
Direction enseignement spécialisé	15.000 %	Mme Koenig Monia
Total	185.000 %	

POOL GENERAL

Matériel patinoire-place de sport	autre	1.800	M. Robert Rodrigue **
Horaires	école	1.800	M. Muehlethaler Philippe
Horaires	école	1.800	M. Schlup Patrick
Spectacles	école	3.600	Mme Kunz Valérie
Spectacles	école	3.600	Mme Juillerat Nathalie
Bibliothèque salle maîtres – club lecture	CH	7.200	Mme Claude Brebeck
Bibliothèque salle maîtres - club lecture	CL	7.200	Mme Melly Laetitia (1 ^{er} semestre)
Bibliothèque salle maîtres – club lecture	CL	7.200	Mme Mestre Lauriane (2 ^e semestre)

Bibliothèque salle maîtres - club lecture	PO	7.200	M. Muehlethaler Philippe
Salle de dessin	PO	1.800	Mme Blanchard Laetitia
Formation harcèlement	PO	1.800	Mme Blanchard Laetitia (2 ^e semestre)
Formation harcèlement	PO	1.800	Mme Gigon Lindsay (2 ^e semestre)
Formation harcèlement	CL	1.800	Mme Venancio Martina (2 ^e semestre)
Formation harcèlement	CL	1.800	M. Bonjour Samuel (2 ^e semestre)
Divers	PO	17.500	Mme Koenig Monia

** Cette personne ne fait pas partie du corps enseignant des écoles primaires et enfantines ; elle occupe des fonctions administratives comprises dans le pool général (le poste de M. Robert est financé par les écoles primaires, secondaires et le CEFF).

POOL INFORMATIQUE

Poste + écoles enfantines	7.200	M. Schlup Patrick
Chantemerle	12.800	Mme Simon Stalder Naomi
Clos	5.400	Mme Vez Mélanie

POOL MEDIATION

13.00	Mme Gurtner Sabrina
-------	---------------------

28.2.2 Secrétariat

Le secrétariat de l'école primaire et des écoles enfantines a été assuré depuis le 27 août 2018 jusqu'au 30 juin 2019 par Mme Stéphanie Mahon. M. Jonathan Jolidon a repris la fonction depuis le 17 août 2020. Le poste de secrétariat est un poste municipal partiel avec un taux d'occupation de 50% depuis le 1^{er} août 2008.

28.3 Corps enseignant

28.3.1 Effectif du corps enseignant

Les heures d'enseignement des écoles enfantines et de l'école primaire de Moutier ont représenté 1'280 leçons hebdomadaires réparties en : 226 leçons pour les écoles enfantines, 786 leçons pour l'école primaire, 268 leçons d'enseignement spécialisé dans le cadre des mesures pédagogiques particulières.

Le corps enseignant des écoles enfantines et de l'école primaire comptait 75 collaborateurs (direction et pool compris).

Enseignants écoles enfantines

Mme Andrani Mégane	Mme Mayoraz Virginie
Mme Aubry Forster Marianne	Mme Moraviec Janine
Mme Carrel Laurence	Mme Pataki Julie
Mme Debrot Anne-Lise	Mme Sautebin Monique
Mme Domon Nathalie	Mme Simon Vermot Marion
Mme Dreier Jennifer	Mme Roth Emilie
Mme Kunz Valérie	Mme Varisco Stegmüller Laure

Enseignement spécialisé EE : français langue seconde

Mme Mérillat Isabelle

Enseignantes et enseignants école primaire

Enseignement régulier

M. Aubry Raphaël
Mme Bénon Manuela
Mme Berdat Carole
Mme Blanchard Laetitia
Mme Blaser Mélanie
Mme Boegli Sabine
Mme Brebeck Claude
Mme Carvalho Andreia
Mme Champion Pauline
Mme Dick Shannon
Mme Eberli Brigitte
Mme Garcia Jessica
Mme Gerber Morgane
Mme Gigon Lindsay
Mme Grand-Guillaume-Perrenoud Lynn
Mme Gurtner Esther
Mme Gurtner Sabrina
Mme Gyger Joanne
M. Hoffmeyer Florent
Mme Jolidon Laura
M. Joly Michel
Mme Juillerat Nathalie
Mme Kohler Noémie

M. Kummer Emmanuel
Mme Mathez Naïma
Mme Meier Jana
M. Miserez Hughes
M. Muehlethaler Philippe
Mme Muhmenthaler Ariane
Mme Nunes Pais Luana
Mme Petrov Elisa
Mme Richard Pascale
Mme Robert Chantal
M. Robert Rodrigue
M. Schaer Jean-Philippe
M. Schlup Patrick
Mme Seydoux Peggy
Mme Simon Stalder Naomi
Mme Stadelmann Josette
Mme Stalder Corine
M. Steullet Nicolas
Mme Vanderzey Michèle
Mme Varela Mestre Lauriane
Mme Vez Mélanie
Mme Walpen-Roth Sophie

Enseignement spécialisé : français langue seconde – soutien pédagogique ambulatoire – logopédie – psychomotricité - classes spéciales - haut potentiel

M. Baumann Lucas
Mme Bessire Sarah
M. Bonjour Samuel
Mme Brebeck Claude
Mme Charpié Anne
Mme Chételat Lucile
Mme Germann Nathalie

M. Jacquemettaz Lucien
Mme Joray Marion
Mme Melly Laetitia
Mme Merçay Bérangère
Mme Mérillat Isabelle
Mme Vaucher Sophie
Mme Venancio Martina

28.3.2 Démissions

Fin juillet 2019, plusieurs enseignants ont pris leur retraite ou quitté notre établissement, il s'agit de :

- Mme Dehlinger Claudine
- Mme Konrad Chantal
- Mme Meier Jana
- M. Bernard Maurice
- M. Rais Jean-François

28.3.3 Nouveaux enseignants

Suite aux retraites, départs des enseignants en juillet 2019 ou en raison d'engagements de pool 1 ou 2, plusieurs personnes ont été engagées par la Commission scolaire pour les remplacer à partir du 1^{er} août 2019, ce sont :

- Mme Blaser Mélanie
- Mme Grand-Guillaume-Perrenoud Lynn
- Mme Monin Marion
- Mme Nunes Pais Luana
- Mme Pataki Julie
- M. Aubry Raphaël

28.3.4 Engagements - remplacements

La direction, conformément à la compétence déléguée par la Commission scolaire, a dû procéder à de nombreux engagements-remplacements pour pallier aux absences des titulaires (un engagement-remplacement intervient lorsque l'absence de l'enseignant dépasse quatre semaines), en raison de congés maladie, de congés non-payés ou de congés maternité.

28.3.5 Leçons SOS

Des leçons SOS ont été accordées par l'inspection scolaire pour venir en aide principalement dans les classes enfantines, en raison d'un effectif élevé d'élèves ou d'autres difficultés importantes rencontrées par les enseignants.

28.4 Elèves

28.4.1 Effectif des élèves

Au 15 septembre 2019, date prise en compte dans les statistiques scolaires pour l'année scolaire 2019-2020, **578 élèves** fréquentaient les écoles enfantines et l'école primaire de Moutier.

	Garçons	Filles	Total
Ecole enfantine	59	70	129
Ecole primaire	228	221	449
TOTAL	287	291	578

28.4.2 Elèves externes

Depuis août 2012, suite à la fermeture de l'école primaire de Roches, les élèves de cette localité fréquentent les écoles de Moutier.

Les écoles primaires et enfantines de Moutier accueillent aussi quelques élèves des localités voisines pour autant que la commune de domicile l'autorise et que les écolages soient pris en charge.

Les élèves externes qui suivent leur scolarité à Moutier durant l'année scolaire 2019-2020 ont été au nombre de 7.

28.4.3 Elèves écoles privées ou institutions

Durant l'année scolaire 2019-2020, de nombreux élèves en âge de scolarité enfantine, primaire ou secondaire étaient placés par le SSRP et fréquentaient une institution ou une école d'une autre localité.

Durant la même période, certains suivent les cours dans une école privée, sont intégrés dans une classe de langage à Bienne ou en institution.

A Moutier, une famille dispense l'école à domicile.

28.4.4 Entrée à l'école secondaire

Selon le nouveau système scolaire bernois, tous les élèves entrent à l'école secondaire à la fin de la huitième année, à la suite d'une procédure de passage qui repose sur les mêmes principes que la procédure d'évaluation à l'école primaire.

Elle tient compte de l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines, de ses compétences, c'est-à-dire de ses performances, en français, allemand et mathématiques, des observations des parents et de l'avis de l'élève.

A l'école secondaire, les élèves sont réunis sous le même toit et répartis en trois sections : pré gymnasiale ou P, moderne ou M et générale ou G, organisées en classes à niveaux, A, B, ou C dans les branches principales (français, allemand et mathématiques).

Sur l'ensemble des élèves de 8^e de l'école, 82 élèves du Giron ont suivi la procédure de passage.

Les orientations ont été les suivantes :

Niveau	Français	Allemand	Math	Section	
A	39	35	55	P	42
B	26	32	15	M	24
C	10	12	10	G	13
Sans éval.	2	3	2	GdS	3

28.5 Classes

28.5.1 Nombre de classes

Ecoles enfantines

Les écoles enfantines comptaient 8 classes durant l'année scolaire 2019-2020, réparties dans 7 bâtiments différents :

Chantemerle I	Clos	Gare	Neuve
Chantemerle II	Courtine	Mercier	Oeuches

Ecole primaire

Durant l'année scolaire 2019-2020, l'école primaire comptait **26 classes**, réparties de la manière suivante dans les différents collèges de la ville:

	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Cdl	Total
Chantemerle	2	2	2	2				8
Clos	2	2	2	2			2	10
Poste					4	4		8

- Cdl : classe spéciale d'introduction, réservée aux élèves qui suivent la 1ère année primaire en deux ans.

28.5.2 Fermeture / ouverture de classes

Ecoles enfantines

La huitième classe ouverte à Chantemerle en août 2000 a encore pu être maintenue pour 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 vu la stabilité des effectifs. Toutefois, en raison de la baisse prévisible des enfants devant entrer à l'école à partir de 2020, son maintien n'est pas garanti pour les années futures.

28.6 Transport des élèves

Une partie des élèves de l'école enfantine qui fréquentent l'EJC (école à journée continue) sont transportés par le bus scolaire qui dessert la Montagne de Moutier dans les classes enfantines de la Gare et de la rue Mercier. D'autres élèves sont véhiculés par le bus de l'EJC à l'école enfantine de la rue Neuve.

Les élèves qui habitent la Montagne de Moutier sont transportés par le bus municipal, conduit par M. Bernard Beuchat.

Les élèves de Perrefitte qui habitent la Montagne de Moutier fréquentent, avec l'accord des autorités de Perrefitte, les écoles de Moutier. Ils sont transportés également par le bus scolaire.

28.7 Enseignement obligatoire et facultatif

28.7.1 Enseignement obligatoire

Rien de nouveau si ce n'est l'introduction de l'anglais en 8^{ème} année à partir d'août 2014 (2 leçons hebdomadaires) et de nouveaux moyens d'enseignement romands en histoire, géographie et allemand, un nouveau moyen d'enseignement en mathématique et en informatique.

28.7.2 Enseignement à options

Durant l'année scolaire 2019-2020, les élèves ont pu suivre les différents cours de l'enseignement facultatif proposés par l'école primaire, soit :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| • Travaux manuels | - 6 leçons |
| • Théâtre | - 2 leçons |
| • Travaux pratiques de sciences TPS | - 6 leçons |
| • Echecs | - 2 leçons |
| • Dessin | - 1 leçon |
| • Musique instrumentale | - 7 leçons |

28.8 Horaires blocs

Les horaires blocs (fréquentation de l'école par les élèves cinq matins par semaine à raison de quatre leçons consécutives au moins) sont en vigueur depuis 2009.

L'horaire appliqué est identique pour toutes les écoles de Moutier : 8h15 à 11h40 et 13h30 à 15h05. Seules exceptions, les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année qui peuvent commencer les leçons du matin à 7h25 (en fonction du nombre de leçons hebdomadaires).

28.8.1 Ecole enfantine

Un après-midi d'école par semaine pour les élèves, par section de classe (une section pour la 1^{ère} année et une section pour la 2^{ème} année).

- Ecole enfantine - 1^{ère} année : le mardi de 13h30 à 15h05
- Ecole enfantine - 2^{ème} année : le jeudi de 13h30 à 15h05

Programme réduit pour les élèves de 1^{ère} année (accueil flexible soit à 8h15, soit à 9h05, mais identique tous les matins et durant une période donnée) au choix des parents.

L'application de l'horaire bloc à l'école enfantine a pour conséquences principales d'augmenter le temps d'école des élèves de 1^{ère} année et surtout de réduire considérablement les sections de classe (sur un seul après-midi).

28.8.2 Ecole primaire

L'après-midi, en dehors du mercredi qui est congé pour tous, les élèves ont l'école selon l'horaire suivant :

- Ecole primaire - classes d'introduction : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 3ème année : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 4ème année : deux après-midis d'école (dont un jusqu'à 15h55), congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 5ème année : congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 6ème année : école tous les après-midis
- Ecole primaire – 7ème et 8ème année : école tous les après-midis

28.9 Enseignement spécialisé

28.9.1 Service de rééducation en psychomotricité

Le service de rééducation en psychomotricité est ouvert aux enfants du Cercle de l'OMPP de Moutier et l'enseignement est assuré par Mmes Sophie Vaucher et Marion Joray, psychomotriciennes diplômées.

Les élèves de Moutier suivis par le service en 2019-2020 étaient au nombre de 37.

28.9.2 Service d'orthophonie ou logopédie

Le service d'orthophonie s'adresse aux élèves des communes de Moutier et des environs. Ce service fonctionne dans les locaux du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dans le bâtiment abritant Denner, à la rue du Moulin. La Municipalité de Moutier loue les bureaux nécessaires et participe financièrement aux frais de secrétariat qui est assuré par le SPE.

Deux orthophonistes, Mme Lucile Chételat et M. Lucas Baumann se partagent les leçons.

Les enfants de Moutier suivis par ce service étaient 86.

28.10 Service médical scolaire

28.10.1 Médecine scolaire

Durant l'année scolaire 2019-2020, le docteur Alvaro Arana, médecin scolaire des écoles primaires et enfantines, a examiné, conformément à la loi sur la médecine scolaire, 8 classes enfantines et 4 primaire.

28.10.2 Education sexuelle à l'école

Dans le cadre de la prévention dans un sens large, un programme d'information et d'éducation sexuelle est mis sur pied, en collaboration avec Santé bernoise.

Ces cours, destinés aux parents et aux élèves de 3^e, 6^e et de 8^e année, sont conçus comme des entretiens entre les élèves et les animateurs de Santé bernoise. Ils sont gratuits et ont été organisés en automne 2019 selon le schéma suivant :

- une soirée d'information pour tous les parents de 3^e, 6^e et 8^e années /facultatif
- 6^e année : 4 cours de 2x90 minutes
- 8^e année : 4 cours de 2x90 minutes
- 3^e année : 4 cours de 1x60 minutes

Avec l'introduction du Plan d'Etudes Romand, ces cours sont obligatoires pour les élèves.

28.11 Service dentaire scolaire

28.11.1 Examen dentaire et traitements

En octobre 2019, tous les élèves des écoles enfantines et de l'école primaire ont été examinés, dans le cadre du service dentaire scolaire, par les dentistes scolaires nommés par la Municipalité et qui sont : M. Laporte, et la Clinique dentaire : M. Molinari.

L'examen s'est déroulé dans le cabinet des dentistes, conformément aux directives cantonales. Cet examen auprès des dentistes scolaires est obligatoire et gratuit.

28.11.2 Brossage des dents au fluor

Ce brossage est effectué dans toutes les classes, à raison de six séances annuelles.

A l'école enfantine, le brossage des dents se fait avec un dentifrice au fluor et non pas avec une solution concentrée.

28.11.3 Prophylaxie

Les leçons de prophylaxie, à charge de la Municipalité, sont données par une assistante en soins dentaires qui, en janvier 2020, a visité les classes de 3^{ème} année et de 6^{ème} année et a dispensé une leçon de 45 minutes dans chacune de ces classes.

28.12 Médiation scolaire

Depuis plusieurs années, l'école primaire dispose d'une médiatrice scolaire. Assuré par une enseignante formée à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

Fort heureusement, notre école peut à nouveau compter sur une médiatrice en la personne de Mme Sabrina Gurtner.

28.13 Travail social en milieu scolaire

Depuis octobre 2013, une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS) a été engagée à raison d'un poste à 80% par la Municipalité de Moutier, en la personne de Mme Sabrina Petrillo. La TSS est au service de toutes les écoles de la scolarité obligatoire.

Suite à la démission de Mme Emilie Tallat, le Conseil municipal a nommé Mme Martine Steulet Simmen ; elle s'occupe des classes enfantines et du Collège du Clos.

Mme Sabrina Petrillo travaille à l'école secondaire et dans les collèges de la Poste et de Chantemerle.

28.14 Devoirs surveillés

Depuis 2014, il a été décidé de réduire d'une semaine les devoirs surveillés (fin 2 semaines avant les vacances d'été) ; de ce fait le service fonctionne durant 36 des 39 semaines d'école, selon l'horaire suivant :

<u>Ecole secondaire</u>		<u>Collège de Chantemerle</u>
lundi, mardi et jeudi	- de 15h00 à 17h30	lundi, mardi et jeudi - de 15h15 à 17h00
mercredi	- de 13h00 à 15h00	

L'équipe qui suit journalièrement les enfants du service est composée de 3 à 4 personnes au maximum pour l'école secondaire et de 2 personnes au maximum pour Chantemerle.

28.15 Conseil des parents

Depuis plus de dix ans, le Conseil des parents propose aux enfants ainsi qu'aux parents différentes manifestations ainsi que des cours pour les parents avec le concours de Santé Bernoise.

Le Conseil des parents est présidé par M. Danilo Corvaglia. Une représentante du Conseil des parents siège à la Commission scolaire avec voix délibérative : Mme Stéphanie Cocciantelli.

28.16 Santé à l'école – infirmière scolaire

Une seule infirmière scolaire, Mme Maulde Studer, est en fonction à l'école primaire; elle est engagée par la Municipalité.

Elle participe et anime les activités qui sont organisées dans les collèges primaires dans le cadre de la Santé à l'école. Elle accueille aussi les élèves lors des permanences santé, toutes les deux semaines dans les trois collèges.

28.16.1 Programme annuel

Le thème retenu a été la surconsommation d'écrans.

28.17 Prévention

28.17.1 Internet et ses dangers

En collaboration avec le département prévention de la Police cantonale bernoise et l'Association "action innocence", et dans le cadre du programme "Surfer avec prudence sur Internet", le module de prévention "Tim, Tam et les TIC" a été présenté en hiver 2020 aux classes de 7ème année.

28.17.2 Circulation routière

En début d'année scolaire, M. Fred Affolter du service de la sécurité trafic de la Police cantonale bernoise a dispensé une ou deux leçons de circulation routière (selon les degrés) dans chaque classe primaire.

Il a également visité chaque classe enfantine tout au début de l'année scolaire pour enseigner les gestes élémentaires que les nouveaux élèves doivent connaître (sauter, traverser la route, etc.).

Les élèves de 8H ont eu une formation en ville.

28.17.3 Jardin de circulation

Le jardin de circulation a été annulé en raison de la pandémie de la Covid-19.

28.18 Activités scolaires

28.18.1 Activités culturelles

De nombreux spectacles et animations ont été organisés pour les élèves des deux écoles durant l'année scolaire 2019-2020 :

- Spectacles musicaux, théâtres, films

Ces spectacles sont gratuits pour les élèves et pris en charge par le budget animation culturelle des écoles enfantines et de l'école primaire.

28.18.2 Clubs de lecture

Les trois collèges primaires possèdent un club de lecture animé par les responsables des bibliothèques (voir point 1.1.) de chaque collège. Ces clubs sont ouverts aux élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} année.

Les responsables collaborent activement avec la bibliothèque municipale et la responsable pour la promotion de la lecture auprès de l'OECO, Mme Chantal Hirschi-Bonnemain.

Un club de lecture vise à encourager les élèves à lire, à exercer leur esprit critique, à échanger sur leurs lectures, à prendre conscience des critères sur lesquels s'établissent leurs préférences en matière de lecture. Il vise en outre à encourager les jeunes à promouvoir la lecture dans leur milieu.

28.18.3 Activités sportives

De nombreuses activités sportives ont été organisées par les enseignants, individuellement ou par groupes de classes, en plus des leçons d'éducation physique habituelles :

- Natation, patinoire, luge

28.18.4 Sport scolaire facultatif

Les cours organisés dans le cadre du sport scolaire facultatif rencontrent toujours du succès. Pour chaque activité, des moniteurs formés encadrent les élèves. M. Jean-François Rais s'occupe de l'organisation technique de ces cours pour lesquels une finance d'inscription de frs. 10.- est perçue. Pour les cours de ski, une participation de frs. 70.- pour quatre après-midis est demandée aux parents. Deux cours ont été organisés en 2019-2020 :

Unihockey	5 ^e à 8 ^e	janvier - mars 2019
Ski alpin	5 ^e à 8 ^e	annulé, manque de neige

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs; le solde est pris en charge par la caisse scolaire (fonds du sport scolaire). La participation des parents pour les cours de ski représente un peu moins de 50% des coûts totaux).

Deux cours ont été organisés en 2019-2020 :

Unihockey	5 ^e à 8 ^e	janvier - mars 2019
Ski alpin	5 ^e à 8 ^e	annulé, manque de neige

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs; le solde est pris en charge par la caisse scolaire (fonds du sport scolaire). La participation des parents pour les cours de ski représente un peu moins de 50% des coûts totaux).

28.18.5 Courses scolaires

Les traditionnelles courses scolaires restent d'actualité et les classes de Moutier ont organisé des excursions d'une journée en automne.

En raison de la pandémie, les courses et camps de printemps ont été remplacés par des activités locales pendant les deux dernières semaines de l'année scolaire.

28.18.6 Activités diverses

L'Union des paysannes du Jura bernois, dans le cadre de la journée du lait à la pause, a distribué du lait pasteurisé durant la pause de 10h00, en novembre 2019.

28.19 Bâtiments scolaires

28.19.1 Halles de gymnastique

Les salles de gymnastique utilisées par nos écoles sont : la halle polysport, les halles de Chantemerle, de l'EPAM et de l'école secondaire.

28.19.2 Bâtiments et collèges

Les locaux de la direction ont déménagé en octobre 2016. Du collège de la Poste, ils sont maintenant installés dans le collège du Clos.

Pas de travaux particuliers dans les bâtiments scolaires.

28.20 Divers

28.20.1 Collectes et ventes diverses

Comme chaque année, l'école primaire de Moutier a collaboré à trois ventes d'insignes ou d'objets durant cette année scolaire :

- **La vente des bougies de l'Association pour la promotion des handicapés du Jura bernois ;**
- **La vente des écus d'or des ligues suisses du patrimoine national et protection de la nature ;**
- **La vente des insignes de SWISSAID, pour des projets de développement dans le Tiers-Monde.**

28.21 Coronavirus

En raison de la pandémie de la Covid-19, l'école a été fermée du lundi 16 mars au vendredi 8 mai 2020. Pendant cette période, exception faite des 2 semaines de vacances de Pâques, les enseignants ont transmis du travail à faire à la maison soit en déposant des dossiers dans les boîtes à lettres des élèves, soit en le leur transmettant via courriel. Les nouvelles matières n'étant pas autorisées, les élèves ont fait des répétitions et de la consolidation. Pendant toute cette période, l'école, en collaboration avec l'EJC, a organisé des permanences pour les enfants dont les parents travaillaient.

Dès le 11 mai l'école a à nouveau été ouverte. Un peu plus de 30 enfants sont restés à la maison parce qu'ils étaient à risque, qu'ils vivaient avec une personne vulnérable ou simplement parce que la famille avait peur de la contagion.

A partir du 25 mai, tous les enfants étaient censés revenir en classe, une quinzaine sont restés à leur domicile, certificat médical à l'appui.

L'année scolaire a donc été bouleversée aussi bien dans les apprentissages que dans les résultats, les rapports d'évaluation ne devant prendre en compte uniquement les tests réalisés jusqu'au vendredi 13 mars. Le passage à l'Ecole secondaire a aussi été perturbé, la projection initiale de février devenant automatiquement valide, sauf nouvelle discussion avec les parents.

Janine GERBER
Pour la direction

29. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École secondaire

(1.8.2019 - 31.07.2020)

29.1 Autorités

29.1.1 Autorités cantonales

Directeur de l'Instruction publique : Häsler **Christine**
Inspecteur : M. Büttiker Serge

29.1.2 Commission scolaire

Voir rapport « Commission scolaire – 2020 »

29.2 Corps enseignant

29.2.1 Enseignant-e-s nommé-e-s définitivement

Andrani Raffaele	Blaesi Christelle	Boegli Sabine
Broquet Janina	Chapatte Gaspar	Christe Julien
Délétroz Rachel	de Weck Selena	Dolce Robin
Domon Elisabeth	Eberli Brigitte	Gasser Peter
Geissbühler Pierrette	Gurtner François	Hoffmeyer Julien
Jovanoski-Suleski Marina	Juillerat Matthieu	Kunz Valérie
Martelet Amélie	Meneghelli Sébastien	Monnin Pierre-Yves
Mottaz Françoise	Pellaton Christiane	Pellaton Guillaume
Rais Emilien	Robert Rodrigue	Rodrigues Claudio
Rohrbach Anne-Marie	Roth Dominique	Scorrano Luigi
Seuret René	Winistoerfer Marcel	Winistoerfer Valentin

29.2.2 Enseignant-e-s nommé-e-s provisoirement

Bénon Manuela

29.2.3 Travail social scolaire et médiation scolaire

Petrillo Sabrina (dès octobre 2013) et Gasser Peter

29.2.4 Responsables de fonctions

M. Staub : resp. du matériel	M. Christe : resp. du sport fac.
M. Seuret : resp. de l'horaire	M. Hoffmeyer : resp. informatique
M. Scorrano : resp. de l'horaire	Mme Buompane: resp. service dentaire
M. Hoffmeyer : resp. des produits toxiques	M. Robert : resp. du matériel de sport
M. Dolce : resp. du sport fac.	

29.2.5 Séances du collège des maîtres :

une par quinzaine

29.2.6 Direction et secrétariat

Directeur: Monnin Pierre-Yves

Secrétaire : Buompane Sarah

29.3 Effectif des élèves

Nombre de classes et d'élèves en août 2019

5 classes de 9e année Harmos:	102 élèves
5 classes de 10e année Harmos:	88 élèves
5 classes de 11e année Harmos:	93 élèves
(1 groupe de soutien)	Total : 283 élèves , dont 52 externes

Etudes et apprentissages en juin 2020

- Gymnase	16	- Ecoles de commerce	2
- Apprentissages	31	- CEFF industrie	3
- EMSp	13	- CEFF santé	2
- APP	18	- Autres	7
(Départ en cours d'année : 1)			

29.4 Enseignement (options en plus de l'enseignement obligatoire)

35 leçons obligatoires en 9e H et 10e H

Organisation des classes : PM et MG

- EF options	14 élèves	2 gr.	- Dessin options	11 élèves	1 gr.
- Italien fac.	10 élèves	1 gr.	- Informatique	31 élèves	2 gr.
- Chorale	12 élèves	1 gr.	- Photo options	7 élèves	1 gr.
- Basketball	29 élèves	2 gr.			

29.5 Activités diverses

29.5.1 Animations culturelles, sportives et diverses

(annulées pour la plupart en raison du COVID-19)

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Tournoi de football | - Coupe Albert |
| - Spectacles, expositions, théâtre | - Musées |
| - Prévention internet | - Animations de la Chorale de l'ES |
| - Sport fac | - APESE |

etc...

Education sexuelle, sida, prévention drogue, alcool.

Dans les classes de 10eH : préparation des visites médicales par le Dr Gerber.

L'école agit aussi au niveau de l'information : brochures mises à disposition, affiches, expositions, collaboration avec les institutions spécialisées, visites médicales, leçons de sciences. Ces problèmes sont abordés lors de discussions en classe, lors de conférences d'élèves, etc.

Camps de ski / Activités hors cadre

9e H, 10e H, 11e H: camp de ski ou stage ou semaine hors cadre

Courses d'école

- course d'automne : montagnes avoisinantes
 - courses des 11e H années : camps polysport à Yvonand, au Bouveret et à Arolla
- (annulés en raison de la pandémie)

29.6 Informations générales

29.6.1 Service médical scolaire

Une visite est organisée pour les élèves des classes de 10^e année. Cette visite est gratuite lorsqu'elle est effectuée chez le médecin scolaire, mais les éventuels traitements sont à la charge des parents. De plus, les élèves ont la possibilité de se faire vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite, etc.

29.6.2 Service dentaire scolaire

Au début de chaque année scolaire, un examen dentaire gratuit est organisé chez un dentiste choisi par les parents : si un traitement est nécessaire, il appartient aux parents de prendre rendez-vous. La Municipalité de Moutier participe aux frais de traitement selon un barème communal.

29.6.3 Assurance accidents

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin de l'école, la caisse maladie privée de l'élève intervient.

Pierre-Yves Monnin
Directeur

30. Dicastère de l'aide sociale et de l'autorité sociale

30.1 Autorité sociale

Président	:	M. Pierre SAUVAIN
Membres	:	M. Marc TOBLER, Vice-Président Mme Marlyse BLEUER Mme Sabine FLUECKIGER Mme Francine RICHON Mme Laure HAGMANN BORTOLUSSI Mme Danila SAUVAIN M. Jean-Pierre VON KÄNEL
Assistent aux séances :		Mme Patricia GAMMA, cheffe SSRP M. Christian VAQUIN, Chancelier
Secrétaire	:	Mme Françoise BEUCHAT

Durant l'année 2020, l'Autorité sociale régionale de la Prévôté a siégé à 4 reprises. La séance des autorités sociales du Jura bernois prévue à La Neuveville a été annulée en raison de la pandémie qui a marqué cette année 2020.

30.2 Service social régional de la Prévôté

Dès le 1^{er} janvier 2020, le Service social régional de la Prévôté (SSRP) comprend uniquement les communes de Belprahon et Moutier.

30.2.1 Personnel du service en 2020

Cheffe de service	Taux d'activité	Remarques
Mme Patricia GAMMA	85 %	
Assistants sociaux		
Mme Alexia AEGERTER	80 %	
Mme Julie BOUVIER	80 %	
M. Tom CERF	80 %	
M. Mohamed CHAKRI	100 %	- 20 % d'activité de référent mandat
M. Christian CHAVANNE	100 %	- 15 % d'activité de référent action sociale
Mme Joanie DROZ	90 %	Départ au 30.11.2020
Mme Loriane DURAND	90 %	
Mme Aurélie FARINE	80 %	
Mme Karen FIORAVENTI	20 %	Départ au 31.03.2020
Mme Kathleen GIGON	90 %	
Mme Naomi JEANBOURQUIN	80 %	Départ au 31.01.2020
Mme Estelle LINDER-METOUFOU	80 %	Dès le 13.01.2020
Mme Manon LOEW	80 %	Dès le 01.07.2020
Mme Mathilde POULENC	80 %	
Mme Laura PORPORA EMMA	80 %	Dès le 13.01.2020
Mme Rosine RIAT	80 %	Du 01.12.2020 au 31.08.2021
M. David SAUVAIN	80 %	Du 01.11.2020 au 30.04.2021
Mme Amélie WERMEILLE	80 %	Dès le 01.04.2020(20% de 13.01-31.03.2020)
M. Vincent WILHELM	30 %	
Administration		
Mme Fatima BOUCETTA	100 %	Dont 20% pour les pensions alimentaires

Mme Francine CARNAZZI	60 %	Responsable administrative
Mme Jacqueline CHAPPUIS	50 %	Dès 01.02.2020
Mme Marceline GURTNER	90 %	Dès 01.02.2020
Mme Anouck MATTI	60 %	Responsable financière
Mme Elisabeth ROBBIANI	70 %	
Mme Martine SASSI	80 %	
M. Olivier SCHLUP	80 %	
Stagiaire HEG		
Mme Fulya GÖZEL	60 %	
Apprenti (e)		
Mme Amélie STUDER	100 %	Du 12.08.2019 au 31.07.2020
Mme Floriane MONNERAT	100 %	Du 01.08.2020 au 31.01.2021

30.2.2 Personnel employé à la caisse municipale effectuant des tâches pour le SSRP

Collaborateurs/ trices admin	80 %	
M. Jean-Claude ZUMBACH	16 %	

30.3 Globalement

Penser que 2019 nous avait fait vivre tous les pensables et impensables était une fois encore bien naïf. Qui pouvait imaginer une année semblable à 2020 ? Qui pouvait concevoir ne serait-ce que l'idée d'une pandémie, mais plus encore la fermeture des administrations, le semi-confinement, le télétravail en Suisse ? Une fois de plus il a fallu se réinventer, s'adapter, s'ajuster. L'année 2020 nous aura fait vivre plus d'une montagne russe, avec des peurs personnelles, des paquets d'émotions à gérer et également une bonne dose de travail en plus pour faire face aux défis à affronter : organiser le télétravail, penser à tous et à tout, ne laisser personne en rade et poursuivre les missions du SSRP, soutien financier ou protection de l'enfant et de l'adulte à distance en bonne partie.

La mise en place, par la commune, d'une plateforme électronique pour ses différents services nous a permis de réaliser, pour la plupart des collaborateurs, le télétravail attendu par la Confédération. Moyennant une organisation pratique bien définie, dans un premier temps, deux groupes de travail se sont répartis les minima de présences nécessaires pour gérer les courriers, factures et autres démarches indispensables à faire sur site. Par chance, personne parmi le personnel du SSRP n'a été touché par la Covid19, et seules quelques quarantaines se sont faites.

Cette période très particulière a nécessité de prendre sur soi et en même temps de collaborer intensément. Le téléphone a chauffé, les courriels ont volé, les WhatsApp parfois déliré et les visio-échanges envahi nos écrans.

C'est dans ce climat que nous avons accueilli, au début de l'année, trois nouvelles collaboratrices, qui ont eu peu de temps pour apprivoiser notre contexte professionnel et comprendre le fonctionnement du SSRP. Reprendre des dossiers sans pouvoir échanger avec un prédécesseur ou ses nouveaux collègues, sur le vif et spontanément, comme à l'accoutumée, n'est pas facile, pas plus que la transmission d'informations. Chacun se débrouille au mieux de ses possibles et nous rectifions les erreurs ou méconnaissances au fil du temps, souvent, malheureusement après constat uniquement. Voilà parmi d'autres un des effets collatéraux de la Covid-19.

Être isolé chez soi pour travailler nécessite une solide structure psychique, car les difficultés des personnes que nous accompagnons demeurent, ainsi que leur vulnérabilité ou leurs problématiques et le fait de ne pouvoir échanger avec des collègues pour réfléchir, analyser une situation ou simplement « évacuer la vapeur » n'est pas anodin. Ce qui habituellement se fait aisément et « normalement » devient occasionnel et donc précieux. Le manque de partages en tous genres met en évidence la nécessité des moments informels, des discussions entre deux portes qui se prolongent en échanges d'informations, en analyse voire également en ressourcement et décompression.

Pour être brève, même si dans l'ensemble nous nous en sortons bien, la traversée de 2020 ne fut pas simple ni sans séquelles.

Comme chaque année, celle-ci a vu son lot de mouvements au niveau du personnel, notamment du côté des assistants sociaux. Deux de nos collaborateurs sont en congé maladie longue durée, avec pour l'un d'eux un retour très partiel en fin d'année seulement.

Fin janvier, une collaboratrice nous quitte pour un poste spécifique de travailleuse sociale scolaire.

Une de nos collaboratrices prend un congé non payé durant 6 mois, prévu avant la pandémie. Elle souhaitait vivre une expérience à l'étranger. Elle a revu son projet dans nos frontières !

Fin novembre, une collaboratrice quitte encore le SSRP qui se prépare à deux futurs congés maternité pour 2021 en accueillant, pour une période d'interim, deux assistants sociaux dont l'un est en période de validation d'acquis par la pratique.

Ces départs et absences provoquent de nombreuses mutations de dossiers et des suivis fragilisés, avec risques d'erreurs ou d'oublis. Ces changements fréquents de référents de dossiers sont problématiques tant pour la clientèle que pour les professionnels. Ils mettent également en évidence les failles de nos procédures et de notre système informatique. Pour ces raisons, nous nous appliquons à toujours davantage resserrer les contrôles, ce qui augmente la tâche de tous et la pression par la même occasion.

En juin, nous vivrons un contrôle du Canton via une délégation de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). Durant deux journées, ces personnes analyseront notre travail, nos dossiers, l'application par notre service des lois et normes en lien avec notre mission ainsi que nos conditions de travail (outils informatiques, places de travail, collaboration inter et intra services, suffisance du personnel pour effectuer les tâches, compétences et formation dudit personnel, etc.). Un rapport de leurs analyses nous sera transmis par la suite, ainsi qu'à notre employeur, en vue d'adapter ce qui doit l'être.

En septembre, nous débutons une réflexion autour du travail administratif au sein du SSRP par une matinée d'étude autour du secrétariat. Dans un premier temps, seuls les employés de l'accueil-réception sont engagés dans la réflexion, menée par les questionnements pointus de Mme Malherbe. Il est question de voir comment améliorer le contexte de travail et la collaboration de ce secteur avec l'ensemble du SSRP, car nous savons qu'il en est tout à la fois sa cheville ouvrière et son talon d'Achille.

En raison des contraintes sanitaires, nous terminons cette année sans festivité, avec toutefois un très bel esprit d'équipe, en dépit ou grâce aux circonstances, nous ne saurions dire. Cette année invraisemblable a mis en évidence la forte et constructive dynamique des assistants sociaux, la capacité des uns et des autres de répondre présents en cas de besoins et la volonté de chacun, tout secteur confondu, de maintenir ce service la tête hors de l'eau malgré les difficultés.

En tant que cheffe du service, nous tenons une nouvelle fois, mais plus encore que les précédentes, à dire à chacune et chacun d'entre eux toute notre reconnaissance pour leur engagement, leur investissement et leur implication. Pour l'avoir éprouvé à plusieurs reprises, nous savons tous que nous pouvons compter les uns sur les autres en dépit des tribulations que le service traverse régulièrement et de façon récurrente.

30.4 Côté chiffres

Pour 2020, nous avons travaillé sur le nombre de dossiers suivants :

Catégorie	Nombre de dossiers
Soutien financier	442
Consultations préventives (conseils-orientation)	85
Mandats adultes	167
Mandats enfants	87
Enquêtes adultes	3
Enquêtes enfants	3
Surveillance de placement/ Famille d'accueil	5/8
Conseils en matière d'autorité parentale conjointe	3
Domaine contribution d'entretien (LARCE)	59

Nous aurons clos 80 dossiers d'aide matérielle, 33 dossiers mandats adultes et 27 dossiers mandats enfants.

Nous rappelons que dès le 1^{er} janvier 2020, les petites communes de la Couronne ne dépendent plus de notre service, excepté Belprahon. Si les dossiers d'aide matérielle ont tous bien été remis au SSCO au 31.12.2019, il n'en a pas été de même pour les dossiers de curatelles, que nous avons suivis, pour certains, jusqu'en août 2020.

Côté administratif

Le secrétariat accueil/réception est composé de 4 secrétaires administratifs et d'une responsable administrative totalisant 380 % de poste, plus 20 % consacrés au traitement des pensions alimentaires. A ce taux s'ajoute l'aide d'une apprentie, selon un tournus dans les services communaux.

Deux secrétaires ont souhaité réduire chacune leur taux de 10 %. La cheffe de service a accepté cette réduction de taux, soit au total 20 % dès février, en raison de la perte des dossiers transférés au SSCO.

L'année 2020 a débuté avec le transfert des dossiers d'aide matérielle au SSCO, suite à la reprise par ce service des dossiers des communes d'Eschert, Grandval, Crémines, Corcelles, Elay et La Scheulte. Le secrétariat a dû rédiger de nombreuses lettres de clôture et a exécuté divers travaux administratifs liés à ces départs.

Dès mars 2020, le service a vécu une situation extraordinaire et inédite avec la Covid19. Le service a été scindé en deux groupes. Chaque groupe devait être présent durant la semaine selon un plan défini afin de ne pas se croiser. Le reste du temps de travail se passait à domicile en télétravail. Ce nouveau mode de travail a généré beaucoup de chamboulements dans l'organisation du travail et des horaires de chacun. Le secrétariat a assuré le traitement du courrier, les permanences téléphoniques et a réglé les demandes des AS à distance, ce qui a permis un bon fonctionnement de tout le service.

En mai un retour à la normale, soit le travail au bureau, est intervenu, en tenant compte des gestes barrière et de distanciation.

A fin octobre, au vu de l'évolution de la situation sanitaire et des nouvelles directives, les AS ont repris le télétravail partiellement, afin de réduire le nombre de personnes dans les locaux. Le travail du secrétariat étant plus compliqué à exécuter à domicile, est maintenu à cette période au bureau.

Les départs et les arrivées des assistants sociaux génèrent toujours beaucoup de travail supplémentaire pour l'ensemble du service et notamment au niveau du secrétariat qui s'occupe, entre autres, d'attribuer les courriers et les téléphones.

En résumé, l'année 2020 a été remplie d'événements imprévisibles et comme les précédentes, bien chargée, mais le service a su garder le cap et s'acquitter de ses tâches de manière professionnelle.

Francine CARNAZZI
Responsable administrative

30.5 Côté comptabilité pupille

La comptabilité est constituée de 2 secrétaires et d'une responsable financière, totalisant un taux d'occupation de 210 %, auquel s'ajoute l'aide d'une employée en formation HEG, à raison d'un 60 %. Le secteur comptabilité pupille s'acquitte de diverses tâches concernant les finances des personnes concernées et divers décomptes pour l'aide sociale. Trois collaboratrices gèrent la partie comptable de 158 dossiers (début d'année 2020) de curatelle de gestion pour lesquels elles établissent, chaque mois, les paiements et la comptabilisation des dépenses et recettes. Ce nombre varie durant l'année entre les décès, départs/arrivées dans d'autres communes ou cantons. Le départ des petites communes a occasionné de nombreux rapports et comptes supplémentaires à établir durant cette année. Au 31 décembre 2020, le nombre de dossiers de curatelle de gestion s'élevait à 142.

Chaque personne concernée possède son propre compte bancaire (gestion). La comptabilité travaille avec les programmes informatiques Pro Concept et Mammout pour la gestion des dossiers.

Tous les 2 ans, un rapport et comptes doit être envoyé à l'APEA pour le contrôle du dossier. L'AS établit la partie rapport « social » et le secteur « comptabilité pupille » s'occupe de la partie « comptes ». Ensuite le(s) classeur(s) « compte contenant toutes les pièces justificatives », est/sont envoyé(s) à l'APEA pour contrôle. Puis l'APEA analyse le dossier et demande au SSRP, par mail, des compléments d'informations. Le curateur en charge du dossier et le service « compta-pupille » font les recherches nécessaires et répondent aux questions/demandes.

Le secteur « compta » a intensifié le contrôle des remboursements des frais médicaux par les prestations complémentaires (PC) en faveur des personnes concernées. Une répartition des dossiers est attribuée aux collaboratrices, afin d'éviter le plus possible les cas de responsabilité.

La responsable financière effectue d'autres tâches spécifiques, comme les relations avec les banques pour les accès aux comptes des nouveaux mandats ; l'ouverture des comptes dans les programmes comptables ; la gestion des cas de responsabilité avec l'assurance responsabilité civile. Elle établit divers décomptes suite à un rétroactif AI/PC, calcule le remboursement de l'aide sociale octroyée durant cette période. Ce type de calcul doit se faire également lors de remboursement d'une assurance diverse, d'une bourse etc. Elle s'occupe également des demandes et révisions PC pour les personnes concernées à la demande du curateur et gère le compte bancaire des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale présentant des problématiques. Actuellement il y a 36 ordres permanents à fin décembre 2020. Chaque mois il faut compter 2 à 3 modifications : départ, déménagement, arrivée.

Un compte de bilan 20012.22 c/c SOS pupilles est utilisé également pour régler diverses urgences des personnes concernées (absence du curateur, avance de frais). Un contrôle régulier est opéré afin que la Commune soit remboursée.

Un pointage des comptes aide sociale « 580 » est effectué par la responsable financière avec chaque AS en début d'année afin que la Caisse municipale puisse établir le décompte final en mars pour le DSSI.

La responsable s'occupe également de la formation des nouveaux collaborateurs au niveau des méthodes et du fonctionnement du service pour la gestion des mandats.

En collaboration avec la cheffe de service, elle établit manuellement sur Excel un budget interne au SSRP afin de pouvoir gérer au mieux les finances du canton et le bon fonctionnement du Service, les données dans Pro Concept n'étant pas assez détaillées.

L'année fut mouvementée en raison de la pandémie, des départs et arrivées de nouveaux collaborateurs, congé maternité, maladie et du télétravail. L'équipe de la comptabilité a été très sollicitée mais a réussi à garder le cap.

Anouck MATTI
Responsable financière

30.6 Côté LARCE (avance et recouvrement de contributions d'entretien)

Les enfants mineurs et majeurs en formation ont droit à une avance pour les contributions d'entretien courantes dues par les parents lorsque le père ou la mère néglige son devoir d'entretien, pour autant qu'il existe un titre d'entretien valable et exécutoire.

La demande d'avance doit être faite par écrit et accompagnée d'une procuration/cession. La/le bénéficiaire peut faire valoir un décompte d'arriérés afin de bénéficier d'une procédure de recouvrement.

Les demandes sont évaluées en fonction de la fortune et du revenu du parent chez lequel vit l'enfant et la taille du ménage. Pour cette raison, la dernière taxation fiscale complète entrée en force est requise lors du dépôt de toute demande. Le calcul du droit à l'avance est effectué au moyen de l'instrument informatique fourni par l'Office des mineurs du canton de Berne. Le droit à l'avance est acquis lorsque le revenu imposable et la fortune imposable ne dépassent pas les limites applicables fixées par l'OARCE.

Les décisions d'avance sont valables pour une durée de 12 mois au plus. De ce fait, les dossiers en cours sont renouvelés chaque année. Tous les bénéficiaires sont informés par courrier 3 mois avant l'expiration du délai, qu'il est possible de présenter une nouvelle demande.

La cheffe de service examine et signe les décisions. Lorsqu'il s'agit de rendre une décision négative, l'auteur est informé par écrit que sa demande est rejetée mais qu'il a le droit d'être entendu.

Une décision négative peut faire l'objet d'un recours auprès de la Préfecture. Un mémoire de réponse doit être rédigé et transmis à la Préfecture dans le délai imparti.

La personne divorcée peut demander une aide au recouvrement pour les contributions qui lui sont dues.

Lorsqu'un titre donnant droit à l'avance fait l'objet d'une procédure au tribunal pour modification de contribution d'entretien, le service social est cité comme défendeur No.2. Il lui est intimé de déposer une réponse par écrit avec les pièces justificatives.

Un exemplaire de chaque dossier est remis à la caisse municipale qui procède aux versements mensuels des contributions d'entretien. Elle est également en charge des procédures de recouvrement auprès des parents débiteurs pour les montants avancés et pour le recouvrement des arriérés.

Au 31.12.2019, nous avons transféré 6 dossiers au Service de recouvrement et d'avance de contributions d'entretien à Courtelary.

En 2020, nous avons traité 59 dossiers dont 2 d'aide au recouvrement pour ex-conjoint.

Fatima BOUCETTA

Ce que nous retiendrons de cette année pour le moins singulière, c'est qu'elle a mis le monde sens dessus dessous et que, malgré tout, le SSRP a su et pu garder le cap bon an mal an. Un certain sentiment de l'exceptionnel, de l'unique, a soudé l'effort collectif pour traverser les difficultés. L'adrénaline de l'urgence a stimulé les esprits et la collaboration. Le secteur administratif a été particulièrement sollicité, permettant aux assistants sociaux de faire du télétravail libérant ainsi au maximum l'espace de travail.

Nous constatons toutefois que sur la durée ceci est délicat et l'épuisement nerveux et physique guettent.

Comme dit plus haut, c'est une force indubitable d'avoir à ce jour une équipe soudée ayant un esprit solidaire. Le dynamisme, l'entrain et l'engagement du jeune personnel stimulent cette collégialité. Nous les en remercions vivement et très sincèrement. Nous remercions également les nouveaux venus qui ont su relever le défi d'honorer leurs tâches dans des conditions peu aisées et nous remercions tous les « vieux briscards » du service d'avoir été et d'être toujours présents pour épauler, encadrer, réguler leurs collègues. Nous remercions encore notre chef de dicastère, qui nous suit de près et nous soutient

dans les moments critiques, cherchant avec nous des solutions pour toujours améliorer ce qui peut ou doit l'être.

Ainsi 2020 aura bouleversé bien des croyances, bien des systèmes, bien des institutions. Dans ce maelström le SSRP aura tenu bon, sans malade, veillant à la régularité des suivis, au bien-être des personnes concernées, intervenant toujours aussi vite que possible en toute situation. A toutes et tous, MERCI, RECONNAISSANCE ET GRATITUDE pour le travail accompli.

Patricia GAMMA
Cheffe du Service social régional de la Prévôté

31. Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales : Travail social en milieu scolaire

(01.08.2019 – 31.07.2020)

Préambule

Afin de simplifier la rédaction de ce rapport, nous l'avons rédigé à la 1^{ère} personne du singulier. Pour en clarifier la lecture, nous vous transmettons la façon dont a été partagé le poste de TSS au sein des différents collèges de la ville de Moutier :

- Ecoles enfantines et Collège du Clos : Martine Steulet
- Collèges de Chantemerle, de la Poste et Ecole secondaire : Sabrina Petrillo.

31.1 Introduction

Début d'année scolaire relativement serein. J'ai eu le temps d'accueillir, Mme Sydney Maître, étudiante HES, qui allait être présente tout au long du 1^{er} semestre.

Ma future collègue, Mme Martine Steulet, allait occuper le deuxième poste de TSS à l'automne, le 21 octobre 2019, pour être précise.

Durant les deux semaines qui ont suivi son arrivée, nous avons travaillé ensemble afin que Martine puisse s'imprégner du travail social scolaire au sein des collèges de la ville de Moutier. Elle a eu l'occasion de visiter les différents collèges, d'être présentée au corps enseignant, de participer à une rencontre de travail TSS JUBE, d'intégrer le groupe TIM. Les dossiers des enfants du Collège du Clos et des Ecoles Enfantines lui ont été transmis, ainsi que le cahier des charges de la fonction.

Début novembre, Martine Steulet a commencé à travailler de manière autonome. Ensemble, nous avons fixé des rencontres hebdomadaires qui ont permis, non seulement, de faire plus ample connaissance, mais également d'avoir une cohésion d'équipe et un échange régulier au sujet de situations difficiles.

L'emploi du temps de Martine a été réparti sur 4 demi-journées, dont une étant consacrée aux écoles enfantines, selon les demandes et les besoins.

Quant au mien, il n'a pas été modifié : 4 jours entiers avec une coupure le mercredi.

Mme Claire Voirol, étudiante HES, allait nous accompagner lors du 2^{ème} semestre ; ce renfort a été le bienvenu et des plus efficaces tant pour la période de Covid-19 qui a marqué l'année, tant pour nos arrêts accident/maladie à Martine et moi-même.

En effet, l'adaptation et l'intégration de Martine dans sa nouvelle fonction ont été interrompues du 29 février au 11 mai 2020, suite à un accident. Cette absence a coïncidé, à une semaine près, avec la fermeture des écoles pour cause de Covid. Claire et moi-même avons pris le relais pour ses situations « chaudes » et/ou urgentes durant cette période.

En juin 2020, je me suis fait opérer d'un kyste à la main qui a entraîné une période d'arrêt de travail jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Si Martine nous remercie, Claire et moi, de l'avoir suppléée lors de son absence, je peux en faire autant auprès d'elle et Claire pour avoir assumé les situations de fin d'année scolaire relativement chargées et pesantes au niveau émotionnel.

La période de Covid a été particulièrement déstabilisante dans un premier temps ; nous n'avions aucun point de repère et il a fallu « inventer ».

Claire et moi avons donc fait preuve de créativité pendant cette période. Une permanence téléphonique pour parents, élèves, enseignants, direction a été mise en place. Nous travaillions essentiellement depuis notre domicile en ayant tout de même un contact présentiel au sein de l'école une matinée par semaine. Cela nous permettait d'échanger au sujet des situations, mais également de rencontrer certains enseignants dans l'enceinte de l'école.

Premier constat pour l'année scolaire 2019-2020 : nous avons eu moins de situations à l'école secondaire qu'à l'école primaire. Le bénéfice du travail effectué en amont, chez les plus jeunes aurait-il un impact chez les adolescents de l'école secondaire ; les années futures nous le confirmeront... ou pas !?

Deuxième constat cette année : nous avons été sollicitées plus régulièrement pour intervenir dans les classes : harcèlement, ambiance de classe, conflits, etc... Les enseignants connaissent notre manière de fonctionner et se donnent vraisemblablement davantage cette liberté, ce qui est bénéfique et permet ainsi une meilleure séparation des rôles.

31.2 Travail social en milieu scolaire à l'école secondaire

Comme chaque année, je reprends le même rituel : présentation du TSS chez les 9H et planification des rencontres avec les élèves.

Dès le début de cette année scolaire, les enseignants ont adopté une surveillance accrue chez les jeunes arrivants ! Cela a montré son efficacité tout au long de l'année scolaire.

Comme noté ci-dessus, moins de situations individuelles à l'école secondaire cette année. Par contre deux classes de 10H donnent du fil à retordre aux enseignants. L'une des classes a été « entreprise » par la direction, tandis que l'autre par le TSS, en collaboration avec l'enseignant de classe qui nous a demandé d'intervenir en abordant l'estime de soi, la confiance, l'affirmation de soi ainsi que les relations humaines. Au fil des semaines, la situation s'est apaisée.

Des situations difficiles du point de vue émotionnel, comme des situations moins pesantes, ont parsemé le chemin de l'année 2019-2020.

24 suivis réguliers, 29 demandes ponctuelles ainsi que 5 interventions en classe ont été réalisées cette année avec l'aide et l'appui des deux étudiantes HES. Peu de médiations cette année ; la période de Covid avec la fermeture des écoles en est peut-être pour quelque chose ?!

31.2.1 Les différents types de demandes

L'origine des demandes d'intervention est restée la même : direction, enseignants, parents, élèves. Certaines sont parvenues des différents services spécialisés de la région, notamment du SSRP, de l'EJC.

Diverses situations rencontrées :

- Problèmes de comportement à l'école et à la maison ;
- Désinvestissement et difficultés scolaires (chute des résultats) – inquiétudes des parents, des enseignants, de la direction ;
- Absentéisme scolaire ;
- Difficultés d'organisation scolaire ;
- Difficultés relationnelles avec leurs pairs, conflits ;
- Mise à l'écart de certains élèves par leurs camarades de classe ;
- Relations familiales difficiles ;
- Séparation et divorce des parents ;
- Soutien éducatif aux parents ;
- Deuil, décès d'un proche, maladie d'un proche ;
- Anxiété, angoisses diverses ;
- Manque d'estime de soi ;
- Problèmes personnels, espace de paroles, échanges ;
- Demande liée à l'orientation professionnelle, à l'avenir professionnel ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA.

Entre 8 et 15 entretiens par semaine ont eu lieu à l'ESM en donnant le temps dont l'élève et la situation ont besoin.

Certains échanges ont eu lieu avec les parents. Bon nombre de situations ne le requièrent pas dans le cadre de l'ES.

Au niveau des enseignants et de la direction, excellente collaboration : échanges réguliers, transmissions d'informations, confrontations d'idées, d'observations, travail en duo. Cette collaboration

permet de placer le jeune au centre des préoccupations et d'œuvrer pour son bien, celui de sa famille et celui du cadre scolaire.

La collaboration avec les autres services spécialisés de la région a été également très importante comme les années précédentes. Le SSRP en premier lieu, l'EJC, le SeJAC, le SPE, l'AEMO.

31.3 Travail social en milieu scolaire à l'école primaire

Comme déjà mentionné, davantage de situations individuelles ont été signalées et prises en compte cette année par rapport à l'école secondaire.

Le groupe SOS est maintenant ancré au sein de tous les collèges primaires. Nous avons des réunions régulières de fonctionnement chapeautées par la direction d'école.

Deux enseignantes du collège de Chantemerle ont pris le relais suite au départ de la titulaire précédente. La formation PIKAS leur a été donnée par mes soins ; l'infirmière scolaire, qui n'avait pas pu l'obtenir l'année dernière (congé maternité), y a aussi pris part. Martine Steulet y a également été formée à son arrivée.

La charge émotionnelle est souvent pesante face à certaines situations difficiles et complexes. Il s'agit de souffrances familiales, d'enfants ; nous ne pouvons rester insensibles à cela. Nos ressources internes comme externes nous aident grandement à continuer de garder notre professionnalisme.

Grande collaboration et partenariat avec la direction ainsi qu'avec les enseignants des différents collèges. Tirer à la même corde pour une issue favorable est le maître mot !

Comme l'année dernière, des rencontres régulières avec les éducatrices de l'EJC ainsi qu'avec la direction de l'école primaire ont été mises sur pied. Ceci dans le but de garder une ligne commune dans la prise en charge des enfants et de leur famille.

D'autres services externes ont également été sollicités : le SSRP, le SPE et l'AEMO.

La collaboration avec les familles des enfants a été la plupart du temps très agréable, ce qui facilite grandement la résolution des situations difficiles.

Riche collaboration du groupe « TIM » ; nos réunions et nos interventions nous permettent de nous sentir moins seules dans notre travail.

31.3.1 Collège de la Poste

Première semaine scolaire : présentation des « TIM » et de leurs spécificités à l'ensemble des 7^{ème} et 8^{ème} Harnos.

Cette année, 18 suivis réguliers, 22 demandes ponctuelles, environ 2 situations de médiation, ainsi que plusieurs interventions au sein d'une classe de 7^{ème} Harnos.

Au sein de ladite classe, une ambiance particulièrement difficile entre les élèves et pour l'enseignant principal. Cette situation a pu être désamorcée et une issue favorable au bien-être des adultes, comme des enfants, a pu être trouvée grâce au partenariat du réseau : direction, chef de dicastère, enseignants, parents, élèves ainsi que le groupe TIM.

La prise en charge d'une classe de 8H s'est rapidement soldée par un apaisement des relations. Merci aux enseignants pour leur rapidité d'action.

Au sein de ce collègue, c'est une année riche en émotions que nous avons vécue. Les différentes souffrances des enfants ont été très lourdes, dont la problématique de scarification.

La présence du TSS au Collège de la Poste a été maintenue au jeudi matin en y ajoutant le vendredi matin à certaines périodes de l'année.

Diverses situations rencontrées :

- Chute des résultats et décrochage scolaire, échec scolaire ;
- Conflits et harcèlement ;

- Problèmes de comportement à l'école ;
- Différences culturelles ;
- Relations familiales difficiles – séparation, divorce ;
- Parents en difficultés éducatives – souvent, manque de cadre ;
- Scarification ;
- Dévalorisation de soi ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA.

31.3.2 Collège du Clos

Au fil des semaines, j'ai veillé à apprendre à connaître mes collègues enseignants et les membres de la direction pour instaurer un climat de confiance mutuelle et intensifier les collaborations.

Entrer dans une nouvelle fonction demande également une appropriation d'un cahier des charges. J'ai commencé et je continue à identifier les contours de la fonction.

Suivis et demandes ponctuelles

Durant ces 22 semaines d'activités, j'ai reçu en entretien des enfants de tous les degrés scolaires. Les suivis réguliers, à raison d'une à deux fois par quinzaine, ont été au nombre de 12. Travailler avec de jeunes enfants implique d'utiliser certains supports et/ou outils pour entrer en relation. Effectivement, la relation à deux peut être assez confrontante pour certains enfants. Il est donc important de trouver des portes d'entrée à la communication, par exemple par le jeu, les histoires, les pictogrammes, etc. Un temps a donc été consacré (et continue à l'être) à la construction d'une « boîte à outils ».

J'ai rencontré une dizaine d'enfants pour des demandes ponctuelles.

Des interventions à domicile ont été menées par Claire Voirol, stagiaire HES, durant la période de semi-confinement. Cela a permis le développement d'une relation de confiance avec une famille qui de prime abord était assez réticente.

La majorité des demandes a émané des enseignants ou de la direction, quelques-unes par l'EJC et deux par les parents.

Les situations rencontrées ont été les suivantes :

- Problèmes de comportement en classe ;
- Problèmes de repli sur soi, d'estime de soi ;
- Problèmes d'hygiène, de suivi type dentiste, changement de lunettes ;
- Conflit parental qui pèse sur le développement de l'enfant ;
- Violence domestique ;
- Difficulté d'intégration (langue, nouvelle classe, comportement atypique) ;
- Difficultés scolaires, manque de travail scolaire à l'école ;
- Difficultés dues à la séparation/divorce des parents ;
- Ambiance familiale difficile ;
- Alcoolisme chez un des parents ;
- Soutien éducatif aux parents, problèmes de cadre éducatif ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA.

Collaboration avec les parents

Des entretiens téléphoniques avec les parents ont eu lieu régulièrement. Il n'est pas toujours aisé de les faire venir en présentiel et même de les rencontrer chez eux.

Cinq entretiens ont pu avoir lieu à l'école. Un d'entre eux a permis de mettre à jour une problématique familiale conséquente. Cela a été un moment douloureux et compliqué pour les membres de cette famille, mais peut-être aussi soulageant. La collaboration « TSS - Infirmière scolaire » a été importante et soutenante dans le suivi de cette situation compliquée et pesante. Un signalement de mise en danger a dû être adressé à l'APEA.

Autres

Pour pallier à l'absence temporaire de la médiatrice scolaire, j'ai également pris en charge les médiations pour le collège du Clos, dont une avec une demi-classe.

Des collaborations ont eu lieu avec l'AEMO, l'EJC, le SSRP, le Tribunal Administratif, les infirmières scolaires, la médiatrice scolaire.

Une partie de mon travail a également été consacrée à faire le lien entre l'école, les enseignantes et les curatrices. En plus des diverses informations à communiquer, il y a nécessité parfois d'expliquer le point de vue des uns aux autres et inversement. Il est normal que des cultures professionnelles différentes engendrent parfois certains points de vue divergents.

Deux rapports écrits nous ont été demandés : un dans le cadre d'une expertise pédopsychiatrique, l'autre dans le cadre d'un jugement de divorce.

J'ai également reçu 2 enseignants pour du debriefing.

Participation aux joutes sportives organisées dans le cadre de la semaine hors-cadre du Clos.

31.3.3 Collège de Chantemerle

Cette année, j'ai repris le collège de Chantemerle comme en fin d'année scolaire dernière ; Martine Steulet s'occupant du collège du Clos.

Le fait de connaître déjà en grande partie les enseignants a facilité ma réintégration.

Je me suis sentie accueillie et à ma place.

Peu de suivis réguliers cette année : 2 situations. Par contre, davantage de demandes ponctuelles : 16, ainsi que 2 interventions en classe.

Les élèves mettaient des « petits billets » dans la boîte aux lettres en demandant de l'aide afin de régler leurs conflits et leurs désaccords ; par contre, certains avaient besoin juste de déposer leur vécu personnel.

Certains pensaient vivre du harcèlement alors que ce n'en était pas à proprement parlé, mais l'intervention de l'adulte a permis d'apaiser les relations.

Les 2 suivis réguliers nous ont été transmis par les enseignants, validés par la direction.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Comportements difficiles en classe et/ou à la maison ;
- Conflits entre pairs ;
- Problèmes de cadre éducatif et manque de suivi parental ;
- Absentéisme scolaire, retards ;
- Toxicomanie et maladie d'un des parents ;
- Espace de parole pour situations familiales difficiles (séparation, maladie...) ;
- Signalement de négligence parentale à l'APEA, en collaboration avec le SSRP.

Je relève le partenariat et la collaboration avec enseignants, direction, ainsi que les services externes tels que Service social, EJC, AEMO.

31.3.4 Ecoles enfantines

Durant l'année scolaire, 10 enfants d'école enfantine ont été signalés. Certains d'eux étaient déjà suivis durant l'année précédente. Dans la majorité des cas, il s'agit de demandes ponctuelles, d'organiser et/ou participer à un réseau autour de l'enfant, d'échanges et de conseils avec les enseignantes, de garder un œil sur la situation et son évolution.

Une seule situation a demandé une intervention régulière en classe, à raison d'une demi-matinée par semaine. L'objectif avec cet enfant a été de lui offrir un moment en individuel pour travailler sur la confiance en soi, la confiance en l'adulte et une expression adéquate des émotions. Une collaboration autour de l'enfant entre la curatrice et les enseignantes a également été favorisée. Dans cette situation, je n'ai pas eu contact avec les parents (la curatrice s'en chargeant). C'est par le biais des enseignantes que le papa a donné son accord à mon intervention en classe.

Une situation a demandé un signalement de mise en danger à l'APEA. L'enfant en question a nommé en classe et à l'EJC, d'une manière cohérente et précise, des scènes de violence entre ses parents auxquelles il a assisté.

31.4 Pourcentage de l'activité du travail social scolaire

Un début d'année à 90% pendant le premier trimestre.

Depuis le 21 octobre 2020, un 120% de TSS est occupé par deux travailleuses sociales en milieu scolaire au sein de tous les collèges de la ville de Moutier.

Grâce à ce 120% ainsi qu'à la disponibilité et la collaboration de chacun des partenaires, toutes les demandes ont pu être traitées.

Cette année également, j'ai renoncé au camp des 11^{ème} Harmos, qui avait été agendé en début d'année scolaire pour permettre la fête du 150^{ème} anniversaire de l'école secondaire en fin d'année scolaire ; au final, annulée pour cause de Covid.

31.4.1 Temps consacré à la prévention primaire

1. Groupe « TIM » (TSS, infirmières scolaires, médiateur-trice scolaires).
2. Groupe de travail « Santé à l'école » : thème de l'année : « La surconsommation d'écrans » - journées sans pixel, sensibilisation aux parents lors des séances de parents en classe, activités pour les enfants en collaboration avec la bibliothèque et la ludothèque.
3. Groupe SOS à l'école primaire et transmission de la formation PIKAS.
4. Groupe de travail « SSRP-Ecoles » (Chef de dicastère, SSRP, directions d'écoles primaire et secondaire, SeJAC, Infirmières scolaires, médiatrice, EJC, TSS).
5. Groupe TSS JUBE : intervision et partage des préoccupations entre les TSS du Jura bernois, Bienne francophone et du Jura.

31.4.2 Temps consacré à la prévention secondaire

Au total, 63 suivis d'élèves à l'école secondaire, 91 à l'école primaire (Clos, Chantemerle, Poste) et 11 au sein des écoles enfantines. Sont compris dans ces chiffres autant les suivis réguliers, ponctuels, de médiations que les interventions dans les classes.

Entre 30 et 45 entretiens d'élèves par semaine ont été effectués par les travailleuses sociales scolaires, au sein des écoles enfantines, primaires et secondaire. Ces entretiens ont duré entre 10 et 45 minutes, parfois davantage dans de rares cas.

Cette prévention secondaire prend souvent le dessus par rapport au temps consacré à la prévention primaire.

Outre les entretiens avec les élèves, on y ajoute tous les contacts téléphoniques ou visuels avec leur famille (visites à domicile ou entretiens au bureau), leurs enseignants, les directions, le médiateur, la médiatrice, les infirmières scolaires, l'EJC, ainsi qu'avec les services spécialisés régionaux liés à la situation.

31.4.3 Autres activités du travail social scolaire

Voici les autres activités exercées pendant l'année scolaire 2019-2020 :

- Accueil et suivi de deux étudiantes HES en formation pratique.
- Participation aux différentes séances des maîtres de l'école primaire et secondaire.
- Participation au camp de ski de l'école secondaire pour Sydney Maître.
- Accompagnement lors de courses d'écoles et participation à la vie scolaire.
- Formation à la méthode PIKAS aux enseignantes et TIM.
- Formation : « Introduction à l'intervention systémique en milieu scolaire » par les Centres Sésames pour Sabrina.
- Diverses lectures (livres, brochures et documents) et recherches d'informations sur Internet concernant les différents domaines liés à l'enfance, à l'adolescence, ainsi qu'aux situations

rencontrées sur le terrain, aux comportements psycho-sociaux des enfants et des adolescents.
Création d'une « boîte à outils ».

- Rédaction du rapport annuel !!

31.4.4 Le travail social scolaire en pourcentage

- 55 % d'entretiens de conseils aux élèves ;
- 20 % d'entretiens et démarches auprès des familles, ainsi qu'auprès du réseau interne de l'école (directions, enseignants, TIM) ;
- 15 % d'entretiens et contacts auprès des services spécialisés ;
- 5 % pour les autres activités (administratives, séances des maîtres, vie scolaire, etc) ;
- 5 % pour la prévention primaire.

Sabrina Petrillo & Martine Steulet
Travailleuses sociales en milieu scolaire

32. Dicastère génération et communautés : Centre de l'enfance

32.1 Centre de l'Enfance

Accueil d'enfants entre 3 mois et 4 ans (âge en lien avec l'entrée à l'école enfantine – 1^{ère} Harmos), ceci dans 5 groupes différents, sur 1 site (Viaduc).

Les enfants bénéficient d'espaces répondant à leur développement et leurs besoins. Les locaux répondent également aux normes d'hygiène et de sécurité.

32.1.1 Objectifs pédago-éducatifs

- ✓ Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement
- ✓ Permettre à l'enfant de réaliser ses projets
- ✓ Permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral pour l'acquisition des règles
- ✓ Aider l'enfant dans la construction de l'estime de soi et ainsi lui apprendre à mieux se connaître
- ✓ Renforcer son autonomie
- ✓ Renforcer et favoriser, par une écoute active, son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées
- ✓ Préparer l'enfant à l'entrée à l'école enfantine

32.1.2 Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Suit des séances de supervision
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

32.2 Personnel du Centre de l'Enfance

32.2.1 Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	40 % du 1 ^{er} janvier au 31 août 2020. 35 % dès le 1 ^{er} septembre 2020.
Responsable pédagogique CDE	Silvia Gatti Muto	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	25 % du 1 ^{er} janvier au 31 août 2020. 30 % dès le 1 ^{er} septembre 2020.
Stagiaire HEG	Emre Özkul	25%

32.2.2 Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Christine Aubry	50 %
Lorianne Bobillier	90 %
Anne Boegli	80 %
Marlène de Jésus	90 %
Christina Dubugnon	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 (accompagnement de Léonie Rérat) Dès le 1 ^{er} août 2020, passage en secteur EJC.
Anaïs Gafner	90 %
Fanette Gassmann	35 %
Silvia Gatti Muto	50 %
Bibiane Linguiti	80 %
Claire Lusa	50 % 40 % dès le 1 ^{er} août 2020
Sophie Maniaci	50 %
Lola Périnat	90 %
Marie-Claire Plumez	60 % 70 % dès le 1 ^{er} août 2020
Céline Richon	30 %
Marzia Soave	80 %
Célia Vallat	30 %
Myriam Weber	80 %
Anne Wyss	50 %

32.2.3 Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés »

32.2.4 Le Centre de l'Enfance 2020 en quelques chiffres

- ✓ Nombre de places subventionnées par jour : 53 / système de subventionnement des émoluments en vigueur du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020.
- ✓ Passage au système de subventionnement des bons de garde dès le 1^{er} août 2020
- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 7'305
 - Repas : 8'178
 - Goûter : 7'730
- ✓ Journées de prise en charge : 9'671
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits :
 - Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020 (avec le système des émoluments) : 85
 - Du 1^{er} août au 31 décembre 2020 (avec le système des bons de garde) : 71

32.3 Remplaçant-e-s pour le Centre de l'Enfance

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Romain Nicoulin	40 % (titulaire)
Grégory Rüfli	Sur appel
Luana Felella	Sur appel
Morgane Montavon	Sur appel jusqu'au 31 août 2020.
Thérèse Mbogba	Sur appel

32.4 Personnel d'intendance et conciergerie pour le Centre de l'Enfance

32.4.1 Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	45 % jusqu'au 30 novembre 2020. 40 % dès le 1 ^{er} décembre 2020.
Nicolas Maître	45 % jusqu'au 30 novembre 2020. 35 % dès le 1 ^{er} décembre 2020 (passage en contrat sur 39 semaines).
Laurence Krähenbühl	25 % jusqu'au 30 novembre 2020. Arrêt des rapports de travail dès le 1 ^{er} décembre 2020.
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

32.4.2 Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC
Josiane Schmid	50 %

32.5 Elèves en formation d'éducateur-riche de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Laurie Christe	3 ^e année EDE	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe La Pomme d'Api. Dès le 1 ^{er} août 2020 dans le groupe Amstramgram.
Tania Duarte	3 ^e année EDE	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe La Souris Verte. Dès le 1 ^{er} août 2020, dans le groupe La Pomme d'Api.
Claire Berret	2 ^e année EDE	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe Amstramgram. Dès le 1 ^{er} août 2020, en EJC.
Alyssia Capucho	2 ^e année ASE	100 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe Rondin Picotin. Dès le 1 ^{er} août 2020, dans le groupe La Souris Verte.
Jeannette Kwizera	Stagiaire préalable	50 % du 1 ^{er} janvier au 19 février 2020 dans le groupe Le Petit Moulin.
Eva Zuber	1 ^e année EDE	Dès le 1 ^{er} août 2020 dans le groupe Rondin Picotin.
Laura Pasquale	1 ^e année EDE	Dès le 1 ^{er} août 2020 dans le groupe Le Petit Moulin.

32.6 Objectifs atteints pour l'année 2020 au Centre de l'Enfance

- ✓ Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 / gestion de la situation au niveau organisationnel.
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ABDIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne) – reprise de la co-direction de l'association.
- ✓ Poursuite du travail d'élaboration des cahiers des charges pour les apprenti-e-s ASE – documents finalisés pour les 3 années de formation.
- ✓ Mise en place du nouveau système de subventionnement des bons de garde.
- ✓ Poursuite du travail d'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les groupes CDE, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux.

32.7 Objectifs pour l'année 2021 au Centre de l'Enfance

- ✓ Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des normes de sécurité : prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc (dernier exercice datant de 2017).
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social.
- ✓ Poursuite et fin du travail sur l'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les divers groupes CDE, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux.
- ✓ Travailler sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Mise en place d'heures administratives dans le temps de travail du personnel CDE.
- ✓ Optimiser la gestion des bons de garde, notamment la collaboration entre le CDE et la caisse municipale et la communication avec les parents, pour éviter les difficultés rencontrées durant la 1^{ère} année de fonctionnement avec ce système.
- ✓ Veiller au bon fonctionnement du secteur cuisine, suite à la réorganisation structurelle de ce dernier (suppression d'un poste).

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

33. Dicastère génération et communauté : École à journée continue

33.1 Ecole à journée continue

Accueil d'écoliers dès la première année d'école enfantine (1^{ère} Harmos) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (11^e Harmos), ceci dans 8 groupes différents et sur 3 sites qui sont le Viaduc, les Fauvettes et le Foyer.

33.1.1 L'EJC offre aux enfants

- ✓ Une prise en charge professionnelle et sécurisante adaptée à leurs besoins et selon leur âge
- ✓ Un travail en réseau
- ✓ Une prise en charge en dehors des temps scolaires (matin, midi et après-midi)
- ✓ Des activités variées et adaptées
- ✓ L'accompagnement aux devoirs
- ✓ Des petits-déjeuners, repas de midi et goûters variés et confectionnés en respectant les saisons.

33.1.2 Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Met en place de la prévention
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Suit des séances de supervision
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

33.2 Personnel de l'Ecole à journée continue

33.2.1 Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	40 % du 1 ^{er} janvier au 31 août 2020. 35 % dès le 1 ^{er} septembre 2020.
Responsable pédagogique	Fabienne Wattenhofer	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	25 % du 1 ^{er} janvier au 31 août 2020. 30 % dès le 1 ^{er} septembre 2020.
Stagiaire HEG	Emre Özkul	25 %

33.2.2 Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Anna Albanese	80 %
Océlia Claisse	70 %
Christina Dubugnon	65 % dès le 1 ^{er} août 2020.
Claude Ermatinger	85 % (dont 20 % en tant que responsable des remplacements)
Fanette Gassman	10 % : Intervenante en brain gym.
Pascale Gerber	60 %
Daiana Greco	70 % (responsable périodes vacances scolaires).
Jade Di Marzo	60 % jusqu'au 06.01.2020 (fin de contrat).
Corinne Meier	75 %
Giuseppina Mucci	70 %
Coralie Nassivera	70 %
Nicole Richon	45 %
Sandrine Voirol	65 %
Fabienne Wattenhofer	50 %

33.2.3 Chauffeur

Prénom et Nom	Pourcentage
Marie Gonzalez	25 %
Thierry Charmillot	Remplaçant de Mme Gonzales dès le mois de mai pour les trajets de 11h40 du lundi au vendredi.

33.2.4 Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés ».

33.2.5 L'Ecole à journée continue année scolaire 2019-2020 en quelques chiffres :

- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 1'083
 - Repas : 12'797
 - Goûter : 10'124
- ✓ Total d'heures de prise en charge : 69'818
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 157

- ✓ Ouverture durant les vacances scolaires avec l'accueil moyen de 3.01 places par semaine

33.3 Remplaçantes pour l'EJC

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Romain Nicoulin	40 % (titulaire)
Grégory Rüfli	Sur appel
Luana Felella	Sur appel
Morgane Montavon	Sur appel jusqu'au 31 août 2020.
Thérèse Mbogba	Sur appel

33.4 Personnel d'intendance et conciergerie pour l'EJC

33.4.1 Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	45 % du 1 ^{er} janvier au 30 novembre 2020. 40 % dès le 1 ^{er} décembre 2020.
Andrée Chételat Site des Fauvettes	45 % du 1 ^{er} janvier au 30 novembre 2020. 40 % dès le 1 ^{er} décembre 2020.
Nicolas Maître	45 % du 1 ^{er} janvier 2020 au 30 novembre 2020. 35 % dès le 1 ^{er} décembre 2020 (passage en contrat sur 39 semaines).
Laurence Krähenbühl	25 % jusqu'au 30 novembre 2020. Arrêt des rapports de travail dès le 1 ^{er} décembre 2020.
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

33.4.2 Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC
Michel Ringiard	80 %

33.5 Elèves en formation d'éducateur-trices de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Lorraine Cattin	3 ^e année EDE	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe La Marelle.
Diana Castro	3 ^e année EDE	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe Mikado.
Claire Berret	2 ^e année EDE	50 % du 1 ^{er} août au 31 décembre 2020 dans le groupe La Marelle.
Brendlée Camille	1 ^e année ASE	100 % jusqu'au 31 janvier 2020 (arrêt de formation).
Maeva E Sà Almeida	2 ^e année ASE	100 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2020 dans le groupe Diabolo et du 1 ^{er} août au 31 décembre 2020 dans le groupe Bilboquet
Tristan Fauchère	Stagiaire préalable	100 % du 1 ^{er} août au 30 septembre 2020 dans le groupe Domino. Diminution à 95 % dès le 1 ^{er} octobre 2020.

33.6 Objectifs atteints pour l'année 2020 à l'EJC

- ✓ Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 / gestion de la situation au niveau organisationnel.
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice et de la responsable pédagogique aux séances de mise en réseau dans le cadre de la CODEJC (réunissant les directions des EJC de la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Poursuite du travail d'élaboration des cahiers des charges pour les apprenti-e-s ASE – documents finalisés pour les 3 années de formation.
- ✓ Poursuite du travail d'harmonisation des supports écrits au sein des groupes EJC : en cours .
- ✓ Fin du travail relatif au décompte approfondi des heures facturées en trop au Canton et aux Familles durant les 5 années demandées.

33.7 Objectifs pour l'année 2021 à l'EJC

- ✓ Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des normes de sécurité : prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc (dernier exercice datant de 2017).
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participer activement aux séances de mise en réseau (CODEJC).
- ✓ Continuer le travail sur l'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les divers groupes EJC, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux (grilles d'observation notamment).
- ✓ Travailler sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Respecter le budget 2021 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment).

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

34. Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF) et service d'accueil en famille autofinance (SAF+)

34.1 Organe de fonctionnement

Le Service d'accueil en famille (SAF) est soumis aux directives de la Direction de la santé, des affaires sociales et de la santé du canton de Berne (DSSI). Il dépend du dicastère « Générations et communautés » représenté par Mme Suzanne Kohler. L'administration générale, la gestion, le suivi, les conseils et les contacts sont menés par Mme Céline Richon avec l'appui de Mme Ruth Cavallin.

34.2 Système de financement

La Commune de Moutier a décidé d'adhérer au nouveau système de financement des bons de garde dès le 1^{er} août 2020. Le but est de maintenir les prestations et d'assurer le subventionnement de l'accueil extrafamilial. Le passage et l'introduction de ce nouveau système remplacent le régime de financement des émoluments. Le SAF ne disposera donc plus d'un nombre limité d'heures subventionnées par année octroyées par la DSSI et le SAF+ n'aura plus lieu d'être. Désormais, un tarif unique à l'heure est arrêté et pratiqué avec ou sans bons de garde selon le choix et la situation des familles. A savoir que la mise en œuvre de ce nouveau système a généré d'importants changements et perturbations tant pour les communes, les institutions que pour les familles. Un règlement relatif aux bons de garde, une ordonnance tarifaire ainsi que de nouvelles directives de fonctionnement du SAF ont été établis. Les différents utilisateurs ont dû également se familiariser avec la plateforme en ligne KIBON afin de gérer et traiter les demandes de bons de garde. L'arrivée des bons de garde, la modification des tarifs ainsi que le Covid n'ont pas été favorables à cette année 2020. Le taux de fréquentation du SAF a fortement chuté.

34.3 Nombre d'enfants accueillis en janvier 2020 (système tarifaire des émoluments)

SAF :	Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	3
	Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	<u>24</u>
	Total des enfants accueillis	27
SAF+ :	Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	0
	Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	<u>1</u>
	Total des enfants accueillis	1

34.4 Nombre d'enfants accueillis à partir d'août 2020 (système tarifaire des bons de garde)

SAF :	Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	2
	Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	<u>13</u>
	Total des enfants accueillis	15

34.5 Nombre d'assistantes parentales au SAF en 2020

Occupées régulièrement	6
Occupées avec des périodes sans enfants	2
En incapacité de travail prolongée pour cause de maladie	<u>1</u>
Total des assistantes parentales	9

A noter, qu'il y a eu un départ ainsi qu'un nouvel engagement en cours d'année.

34.6 Nombre d'assistantes parentales au SAF+ en 2020

Engagées simultanément au SAF et au SAF+	1
Engagées uniquement au SAF+	<u>0</u>
Total des assistantes parentales	1

34.7 Nombre d'heures de garde en 2020

Selon l'autorisation de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI) relative au système des émoluments, le SAF dispose de 17'004 heures de prise en charge pour le 1^{er} semestre 2020. Le calcul a été effectué au prorata de la période de décompte soit du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020. Pour pallier aux pertes de places et d'heures relatives au confinement et aux mesures de lutte contre le Coronavirus, le SAF a formulé une demande de participation financière à la DSSI afin d'atténuer les conséquences économiques de cette crise. Une indemnisation de fr. 6'856.40 a été octroyée.

SAF : 8'960 heures pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020
7'176.5 heures pour la période du 1 août au 31 décembre 2020

SAF+ : 41 heures à fr 6.80 de l'heure du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020

Dans le système tarifaire des émoluments, la DSSI reporte une franchise de 20% de la subvention sur les communes. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020, cette participation se monte à fr. 1.39 de l'heure par enfant. Des garanties de participation et un décompte ont été établis pour chaque enfant provenant des communes environnantes. A partir du 1^{er} août 2020, chaque commune de domicile ayant adhéré au système des bons de garde délivre elle-même les bons aux familles.

Pour le 1^{er} semestre sous le régime encore des émoluments, la répartition est la suivante :

Belprahon : 432 heures
Crémines : 716 heures
Grandval : 1257 heures

34.8 Formation continue en 2020

Le Service d'accueil en famille (SAF) a mis en place une soirée de perfectionnement à Chantemerle avec la collaboration du Centre de puériculture du canton de Berne. Le thème choisi s'intitule : L'autorité, comment ça marche ? par Mme Wendy Nicolas, thérapeute. Malheureusement, cette conférence ainsi que les différents ateliers qui en découlent « les premiers pas de l'estime de soi chez l'enfant » ou « je m'aime donc je suis, ou « comment être bien dans ses baskets » n'ont pas pu se dérouler, ceci en raison de la crise sanitaire relative au Covid-19. Il en est de même pour la plupart des autres animations et soirées à thèmes proposées en lien avec le domaine de l'enfance, la famille, la prévention, les soins, etc.

Céline RICHON
Responsable

35. Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3^{ème} âge Moutier

35.1 Membres de la Commission :

Mme Suzanne Kohler (Présidente)
Mme Claire Lise Coste (Vice-Présidente)
Mme Francine Richon
M. Mohamed Chakri (SSRP)
Mme Liliane Girod
Mme Christine Hirschi
Mme Manuela Freiburghaus
M. Eric Faivre (Secrétaire)

En raison de la pandémie (Covid-19), la commission n'a pu se réunir qu'une seule fois en 2020 (24 juin 2020).

35.1.1 Les thèmes suivants ont été discutés lors de cette séance, à savoir :

- ✓ Proposition au Conseil municipal de la nomination de M. Claude Alain en remplacement de M. Loïc Dreier.
- ✓ Préparation de la Conférence de Pro Senectute du 28 janvier 2021 sur le thème : « Mieux vaut dormir que compter les moutons ». Le but de cette conférence est de parler de différents points de vue concernant le sommeil tels que les changements en vieillissant, comment faire pour mieux dormir et la gestion des somnifères. Il est également prévu un sujet sur la médecine douce (homéopathie).
- ✓ Acceptation par le Conseil de Ville de la motion du PSA pour la création d'un Conseil des seniors pour la ville de Moutier. Notre commission sera chargée de donner l'impulsion de départ pour la création de ce Conseil.
- ✓ Proposition au Conseil municipal de ne pas organiser la sortie des aînés (loto récréatif) en raison de la situation actuelle de la pandémie.
- ✓ Mise en place d'une entraide communale par l'intermédiaire du SeJAC (Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires) pour les personnes âgées de plus de 65 ans (commissions, déplacements médecins, demande d'effectuer les paiements mensuels, etc.).

La conférence de Pro Senectute de janvier 2021 a été annulée en raison de la pandémie.

35.1.2 Manifestation organisée :

- 23.01.2020: Conférence « Avancer d'un pas sûr - prévention des chutes ». 96 personnes ont pris part et les échos ont été très positifs. Cette conférence a été organisée en collaboration avec Pro Senectute Jura bernois dans le cadre du programme « Vieillir en forme ».

Eric FAIVRE
Secrétaire

36. Dicastère générations et communautés : Commission de coopération

Présidente	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale
Vice-présidente	Mme	COSTE Claire-Lise, Conseillère municipale
Membres	M.	MERILLAT Roland, Président de la sous-commission Roumanie
	M.	NTISINZIRA Désiré, Président de la sous-commission Burundi
	M.	MAITRE Jean-Pierre
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle

Le rôle de la Commission de coopération est de chapeauter et de faire le relai entre les deux sous-commissions Roumanie et Burundi et le Conseil municipal.

Malheureusement, en raison des mesures Covid, la Commission n'a pas pu siéger en 2020.

36.1 FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement)

En raison du Covid-19, l'assemblée générale prévue le 19 mars 2020 a été annulée.

L'assemblée générale du 19 novembre 2020 a eu lieu en visio-conférence.
Mme Suzanne Kohler et M. Jean-Pierre Maitre y ont pris part.

36.2 Demandes de dons

Quelques demandes de dons nous sont parvenues durant l'année. Nous n'entrons malheureusement pas en matière lorsque celles-ci ne concernent ni la Roumanie, ni le Burundi.

Joëlle SEURET
Secrétaire

37. Dicastère génération et communautés : Sous-commission Burundi

Président	M.	NTISINZIRA Désiré
Membres	M.	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale et présidente de la Commission de coopération
	Mme	GARRAUX Jocelyne
	MM.	MAITRE Jean-Pierre
		MERILLAT Roland
		NDUWIMFURA Juvénal
		PIQUEREZ Roland
		NZOMWITA Alain
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

En raison des mesures Covid, la Commission n'a pas pu siéger en 2020.

37.1 Situation au Burundi

Le scrutin pour l'élection présidentielle a eu lieu le 20 mai 2020.

De nombreuses irrégularités avaient été dénoncées durant la campagne électorale, notamment concernant le fichier électoral qui n'avait pas été rendu public et l'écartement des observateurs étrangers.

Cette campagne s'est faite dans un climat de violence et d'intimidation de l'opposition. Des candidats du principal parti de l'opposition ont été écartés arbitrairement des listes, et le jour de l'élection, tous les réseaux sociaux ont été bloqués !

Le parti au pouvoir a remporté l'élection présidentielle avec 68.72% des voix, et Evariste Ndayishimiye a été élu Président.

37.2 Patrouilleurs scolaires

La Sous-commission Burundi continue de s'investir dans le cadre de la mise sur pieds d'un service de patrouilleurs scolaires en ville de Moutier, et ceci en partenariat avec la Commission des parents d'élèves.

37.3 Association « Light for All »

En novembre 2018, la sous-commission Burundi s'était engagée à soutenir 13 enfants réfugiés, durant trois années, à raison de Fr. 8'000.- par an. Dans le courant du mois de décembre 2020, Mme Chantal Mutamuriza, responsable de l'association, nous a transmis son rapport final concernant l'utilisation des fonds alloués par notre sous-commission. Nous avons donc pu procéder au dernier versement du montant de Fr. 8'000.-. Le rapport est publié sur le site internet de la Municipalité de Moutier (sous-commission Burundi).

37.4 Finances

Les finances de la sous-commission Burundi sont stables.

La situation actuelle au Burundi ne nous permet pas d'effectuer de soutiens financiers pour des travaux sur place.

Joëlle SEURET
Secrétaire

38. Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie

Président	M.	MERILLAT Roland
Membres	Mme	COSTE Claire-Lise, Conseillère municipale et Vice-présidente de la Commission coopération
	Mmes	GARRAUX Jocelyne BILAT Sophie GIGANDET Elisabeth
	MM.	MAITRE Jean-Pierre NTISINZIRA Désiré PIQUEREZ Roland
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

En raison des mesures Covid, la Commission n'a pu siéger qu'à une seule reprise en 2020.

Il était prévu d'organiser un voyage en Roumanie à l'Ascension, celui-ci a dû être annulé.

38.1 Aide à Chiril

Début 2020, nous avons demandé à Dorin Rusu, maire de Chiril, de nous soumettre une liste des aménagements prévus chez eux, afin que nous puissions les aider financièrement.

Nous avons donc participé à la réalisation de deux projets, soit la mise en place d'un parc de jeux et de détente à la maison de la culture à Chiril et l'aménagement d'une place de sport et d'une aire de jeux sur un terrain au village de Lunga, pour un montant total de 5500 Euros.

38.2 Bourse aux étudiants

Pour 2020, il a été décidé de verser un montant de 400 Euros à chaque étudiant qui en ferait la demande. Ce sont treize personnes qui se sont annoncées et pour lesquelles nous avons reçu les attestations d'études, puis les photos de remerciements via Instagram une fois les montants distribués sur place.

38.3 Finances

Les finances de la sous-commission Roumanie se portent bien. Il n'y a pas eu d'appel de dons durant l'année.

La Cie théâtrale Les Clés du Palace, de Moutier, avec à sa tête M. Valentin Winistoerfer, a choisi de verser l'intégralité du bénéfice de ses deux représentations du début d'année 2020 à Moutier à notre sous-commission. Elle a été remerciée chaleureusement pour ce geste.

Joëlle SEURET
Secrétaire

39. Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration

39.1 Membres de la Commission :

- Suzanne Kohler, présidente
- Claire-Lise Coste, vice-présidente
- Rébecca Chalverat, secrétaire
- Jiraporn Bucci, Thaïlande
- José Costa Mendes, Portugal
- Mario Della Mercede, Italie
- Barbara Denime, France
- Yildiz Gökdemir, Turquie
- Alain Ikele, Association Le Lien
- Suzana Ismaili, Croatie
- Hichem Jilani, Tunisie
- Esperance Mbombo Kapepula, Congo/Angola
- Mihai Moldovan, Roumanie
- Désiré Ntinsinzira, Burundi, commission de coopération & sous-commission Burundi
- Prado Di Bello Monica, Mexique
- Marcos Rodriguez Mendez, Espagne
- Souade Wehbé, Liban
- Louise-Marie Zwahlen, Rwanda, église catholique

En 2020, les membres de la commission se sont réunis à une seule reprise, le 3 février 2020 de 18 heures à 19 heures 10.

La séance était principalement consacrée à l'organisation de la fête des communautés avec la fête de la vieille ville prévue les 4 et 5 septembre 2020.

À l'arrivée de la pandémie et des restrictions, tout a été annulé et reporté à une date ultérieure.

La mise en place de livres en langues étrangères par la bibliothèque municipale s'est concrétisée. L'inauguration était prévue le jeudi 29 octobre 2020 mais annulée à cause de la pandémie.

Dès que la situation le permettra, une séance sera agendée. Sujet à reprendre : présentation de la commission dans le magazine « Moutier.ch ».

Suzanne KOHLER
Présidente

40. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique

40.1 Organes

Organes

Présidente	: Mme	Claire-Lise COSTE (PDC)
1 ^{er} Vice-Président	: M.	Pierre SAUVAIN (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	: M.	Valentin WINISTOERFER (RAU)
Membres	: Mme	Jocelyne GARRAUX (RPJ)
	Mme	Pauline WEISS (PSA)
	Mme	Julia BURRI (PSA)
	M.	Mathieu FAIVRE (UDC)
	M.	Sumanto STOQUET (UDC)
	M.	Nicolas RUBIN (PLR) jusqu'au 25.11.2020
Secrétaire	: Mme	Françoise BEUCHAT, Chancellerie

40.2 Administration

Relations publiques	: Chancellerie municipale
Secrétariat	: Mme Françoise BEUCHAT, Chancellerie

40.3 Représentations

- Centre Culturel de la Prévôté (CCP)
- Conseil de Fondation du Musée jurassien des Beaux-Arts
- Conseil de Fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire
- Conseil de Fondation du Théâtre du Jura
- Administration de la Ludothèque
- Bibliothèque municipale
- Service de la Jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)
- Association des responsables communaux des services de sports de Suisse romande et du Tessin
- Stand'été
- Coopérative « Le Cinoche »
- Représentation de la ville au Conseil de Fondation de Mémoires d'Ici
- Université populaire jurassienne
- TPR, Théâtre populaire romand, etc.

40.4 Séances

de la Commission	4 (7 en 2019)
du Bureau	1 (1 en 2019)

Sur neuf séances prévues durant l'année, cinq ont été annulées, faute de matière et en raison de la pandémie de Coronavirus.

40.5 Activités principales

- Examen des demandes de soutien pour les sociétés et les manifestations locales, régionales et nationales
- Etablissement du budget 2021 du dicastère

- Contacts suivis avec les organisations culturelles et sportives
- Participations et représentations à différentes manifestations culturelles et sportives
- Nouveau système de subventionnement aux clubs sportifs
- Cérémonie de remise des Mérites sportifs et culturels (annulée suite à la pandémie)

40.6 Soutiens financiers « Culture, Sports et loisirs » :

40.6.1 Culture

Lascap Transcénique Compagnie (spectacle), Grandes orgues de la Collégiale (concert de bienfaisance en faveur de Notre-Dame de Paris), Association Jura-Afrique (spectacle), Ensemble vocal d'Erguël (chants), Bühneli Theater Moutier (pièce de théâtre), Compagnie Neurone Moteur (spectacle), Festival du film vert (films), Ecole de danse Michèle Blaser (spectacle), Duo Double Talk (CD), La Maison de la Danse (spectacle), Festival Conte et Compagnies (festival), Groupe de musique D-Fender (enregistrement et vidéo clip), Magazine Les Planches (magazine), Orchestre de chambre jurassien (2 concerts), Festival Stand'été (aide), Musique des Lumières (concert), Société jurassienne d'émulation (livre), Chœur de chambre jurassien (concert), Veya Jean-Marie (livre), AICC (Evidanse), Compagnie Dyki Dushi (spectacle), OSL (œuvres suisses pour la lecture, subvention), Compagnie en boîte (conte), MTAH (livre), Le Cinoche (apéritif lors du film Les Héros du Tour), France Hammel (projet musical), Orchestre de Ville de Delémont (concert), Compagnie Vol de Nuit (spectacle).

40.6.2 Sports

Fête de lutte du Jura bernois (93^{ème} édition), M. Philippe Haenggi (Critérium jurassien), Centre d'athlétisme Moutier (cross du Raimeux), Amicale Vespa Moutier (rencontre de vespas et véhicules historiques), Ecole secondaire Moutier (Coupe Albert), Valterbimania (Championnats suisses VTT), Moutier Raptors (45^{ème} tournoi populaire de tennis de table à la piscine), Société de tir Petit-Calibre (5^{ème} Grand Prix de la Prévôté), Syndicat d'élevage chevalin Moutier et environs (journée équestre).

Certaines manifestations ayant été annulées, le soutien financier a été remboursé.

- Lettres de félicitations aux personnes du milieu culturel ou sportif ayant été primées.

40.7 Répartition des équipements et locaux communs

Voir sous Dicastère des Travaux publics, bâtiments et gestion des déchets.

40.8 Presse

Organisation des conférences de presse par la Chancellerie municipale.

Françoise BEUCHAT
Secrétaire

41. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Service de la jeunesse et des actions communautaires

41.1 Une année nécessitant réactivité et adaptations... afin de rester disponibles pour les publics dans le besoin

Le Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC) a dû, comme beaucoup d'autres services et institutions, sensiblement adapter ses activités afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Les mesures de protection, restrictions de contacts et autres (semi-)confinements sont vécus encore plus difficilement pour des publics qui se trouvaient déjà dans des situations compliquées avant la crise sanitaire : les personnes âgées isolées socialement le sont encore davantage, les conflits que traversent les jeunes dans les milieux familiaux ou scolaires sont accentués par des conditions peu propices à leur résolution, l'accès à des ressources d'aide ou simplement à des liens sociaux s'en est trouvé restreint, des problèmes latents jusque-là ont éclaté. Ces situations, et bien d'autres encore, ont nécessité une réactivité et une flexibilité encore plus grande de la part du personnel du service, et ce dernier a également pu compter sur l'engagement de membres de la population et de la jeunesse prévôtoise afin de participer à des actions d'entraide ou à des événements destinés à rendre ce contexte un petit peu moins difficile à vivre...

41.2 Ressources humaines en 2020

Prénom et nom	Fonction
Qendresa Latifi	Animatrice socioculturelle (70%)
Silvère Ackermann	Animateur socioculturel et chargé de mission (60%)
Juliane Kouyoumdjian	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (jusqu'à juillet 2020)
Maulde Studer	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Fátima De Jesus	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Charlène Hoffmeyer	Stagiaire pré-HES (janvier à juillet 2020) (80%)
Caroline Gonzales	Stagiaire ASE CEFF (août-septembre 2020) (60%)
Lola Monnin	Stagiaire en observation ECG (deux semaines en octobre 2020)
Bryan Alves	Stagiaire en mesure de réinsertion professionnelle (40%)
Camille Boillat	Chef de service (70%)

L'année 2020 a été marquée par une stabilisation de l'effectif du service.

Mme Fátima De Jesus a été nommée au poste d'infirmière de santé communautaire en milieu scolaire à 30% après plusieurs remplacements de longues durées effectués durant les années précédentes.

Le poste de chargé de mission, occupé par M. Silvère Ackermann, a vu son statut pérennisé par décision du Conseil de Ville sous la forme d'un contrat à durée indéterminée, après plusieurs années de succession de contrats à durée déterminée.

Le partenariat avec les communes du Syndicat scolaire du Grand-Val au sujet du travail des infirmières de santé communautaire en milieu scolaire a été renouvelé et ces dernières continueront donc leur travail dans les établissements scolaires de cette région.

Le SeJAC a développé sa politique de formation en accueillant Mme Caroline Gonzales, en formation d'assistante socio-éducative au CEFF SANTÉ-SOCIAL, et Mme Lola Monnin, en stage d'observation en provenance de l'Ecole de culture générale de Delémont.

M. Bryan Alves continue quant à lui un stage de réinsertion professionnelle mis en place conjointement par les services sociaux et le SeJAC.

Mme Juliane Kouyoumdjian a quitté le service après plusieurs années d'activité. Tous les membres du SeJAC en profitent pour la remercier chaleureusement pour son travail et son implication dans le développement du service et en particulier dans le maintien de la fonction d'infirmière de santé communautaire en milieu scolaire.

41.3 Coronavirus : impacts sur les publics et le fonctionnement du service

Au début de l'année 2020, la crise de Coronavirus était à son commencement mais des conséquences pour le service et ses activités se sont rapidement fait ressentir. Le (semi-) confinement décrété à la mi-mars a contraint le service à fermer l'accueil libre du centre de jeunesse jusqu'au début du mois de juin. Malgré cela, la charge de travail du service ne désemplit pas, car de nouveaux besoins se font ressentir au sein de la population et de nouvelles méthodes de travail se mettent en place. Des suivis individuels ou collectifs de situations problématiques ou de gestion de projet ont lieu ; des contacts et de la prévention se font sur les réseaux sociaux ; des collaborations avec d'autres institutions se mettent en place (orientation professionnelle, services sociaux, etc.) ; les infirmières de santé communautaire en milieu scolaire s'occupent d'une permanence téléphonique pour les élèves, appuient et conseillent les écoles.

En parallèle à cela, la Municipalité décide la création d'une plateforme d'entraide afin de mettre en lien bénévoles de la ville et personnes nécessitant une aide particulière. Cette plateforme, créée par le service informatique de la ville, prend la forme d'une page internet (<https://moutier.ch/entraide/>) sur laquelle figurent les informations relatives à la situation et les possibilités d'entraide. Une liste de personnes bénévoles offrant de l'aide ainsi qu'une liste des personnes demandant de l'aide y est présentée. Chaque personne, bénévole ou requérant-e, peut contacter le service par courriel ou par téléphone. Une permanence téléphonique liée à la plateforme est organisée tous les après-midis (sauf le week-end). Au total, 25 bénévoles se sont annoncés pour rendre divers services, tels que faire des courses, garder des enfants, promener des chiens, etc. Les personnes qui souhaitent bénéficier d'aide peuvent également entrer directement en contact avec les bénévoles, puisque la plateforme est accessible depuis internet et que les coordonnées des bénévoles y sont présentées.

Le SeJAC a été désigné pour gérer cette plateforme. En effet, ce dernier est sans doute le service municipal le plus habilité à répondre à une telle demande puisqu'il est constamment en lien direct avec la population prévôtoise, que ce soit par le centre de jeunesse ou par les activités d'action communautaire. Il est habitué à la communication avec la population, et notamment avec des groupes sociaux qui peuvent se sentir marginalisés et nécessitent une aide particulière durant une période de crise. Depuis maintenant quelques années, le SeJAC a d'ailleurs adapté ses méthodes de travail et a acquis les outils et les ressources permettant de réagir et de s'adapter à des changements rapides de situation. Le service possède également en son sein des personnes formées au contact avec des personnes vulnérables et ayant donc les capacités professionnelles et humaines à de telles missions (personnel formé au travail social, aux sciences sociales, à la psychologie, aux soins infirmiers). Le service a pu utiliser des canaux de communication adéquats grâce à son réseau de collaborations. Les informations sur la plateforme ont été relayées notamment par ESPAS (soins à domicile), le service des repas à domicile, ou encore les paroisses catholique et protestante, et le service a également collaboré avec les principales grandes surfaces commerciales (COOP, Lidl, Denner). Le service a établi une « marche à suivre » pour rappeler les mesures d'hygiène aux bénévoles et aux bénéficiaires, afin que les bénévoles puissent effectuer leurs tâches en toute sécurité. L'équipe a su s'adapter et faire un travail de recherche afin de fournir des informations de qualité, et de répondre aux différents besoins qui sortaient certaines fois du cadre connu du service.

Afin d'apporter une meilleure offre d'aide aux personnes à risque, le SeJAC a pris l'initiative de téléphoner aux personnes de 65 ans ou plus vivant seules. Effectivement, ces dernières pouvaient se sentir particulièrement isolées et manquer de ressources durant cette période. Le service désirait s'assurer qu'elles avaient accès aux informations nécessaires sur les démarches mises en place, et qu'elles bénéficiaient de contacts sociaux. Lors de chaque appel, le personnel rappelait l'existence de la plateforme d'entraide, et établissait un lien social en les écoutant, les rassurant et en répondant à leurs diverses questions. Pour ce faire, contact a été pris avec différents services de la Municipalité, afin d'établir une liste de téléphone la plus complète possible. Cette liste était longue de plus de 600 personnes à contacter, et le service a donc sollicité l'aide des différents services municipaux pour exécuter cette tâche. Ce sont 22 volontaires au total, dont trois externes à la Municipalité, qui ont fait ces appels téléphoniques durant la deuxième quinzaine d'avril.

Les retours des personnes âgées ont été très positifs suite aux appels téléphoniques. Elles étaient pour la grande majorité enchantées que l'on prenne des nouvelles d'elles, et elles saluaient la bienveillance

et le travail de la Municipalité. Les bénévoles ont aussi eu du plaisir, et ont souligné que cela les rapprochait de la population et qu'elles/ils sentaient la valorisation que leur travail apportait.

Le service a également été actif sur les réseaux sociaux pour faire la promotion de la plateforme en faisant appel à des bénévoles, et en demandant de relayer l'information. Il a également utilisé ces canaux pour valoriser l'entraide et la solidarité entre les personnes de différentes générations. Le service a sollicité l'aide de jeunes, fréquentant habituellement l'accueil libre du centre de jeunesse, sous la forme de « petits jobs », par exemple pour faire des mises sous pli des courriers à envoyer, ou encore pour la distribution de gants et de « marches à suivre » aux bénévoles. La bibliothèque a également sollicité les jeunes pour la distribution de livres.

Avec la fermeture temporaire du centre de jeunesse, le personnel d'animation socioculturelle du SeJAC a été obligé de s'adapter et de trouver de nouvelles façons de communiquer avec son public. Cette période a été particulièrement compliquée dans ce domaine, le contact avec le public cible étant différent lorsqu'il se fait à distance. En effet, dans ce contexte, les rapports sociaux n'ont pas la même intensité ni la même spontanéité. Malgré les moyens technologiques disponibles (réseaux sociaux), le personnel a eu la désagréable sensation de ne pas pouvoir faire son travail correctement et donc de ne pas pouvoir répondre convenablement aux besoins du public cible. Plusieurs actions spécifiques ont néanmoins été mises en place :

- Prévention

Un travail de communication en matière de prévention a été effectué, principalement par les réseaux sociaux. Les thématiques abordées concernaient non seulement les mesures de sécurité liées au Coronavirus, mais également des problématiques connexes, exacerbées par la situation : consommation de produits psychotropes, consommation d'écrans, situations et relations familiales délicates, suivis scolaires et professionnels, gestion de conflits, etc. Des communications à l'intention des jeunes, mais également de leurs parents, ont été diffusées régulièrement. Des liens vers d'autres institutions actives dans les domaines concernés ont été diffusés. Dans certains cas, des communications de prévention ciblées ont été transmises de manière individuelle ou à destination de groupes cibles.

- Suivis individuels

De nombreuses situations ont nécessité un suivi individuel avec des jeunes de la part du personnel d'animation. Ces suivis avaient pour but le maintien du lien social établi avec les jeunes ainsi que le travail sur des thématiques particulières et ciblées.

L'insertion professionnelle a représenté une part importante de ces suivis individuels. De nombreux jeunes qui n'étaient pas au clair sur leur avenir professionnel se sont retrouvés dans une situation délicate, dans une période durant laquelle elles/ils ne savaient pas vraiment si des démarches étaient encore possibles et sans réel appui pour effectuer ces dernières. Le personnel du SeJAC a donc accordé une grande importance à ce domaine, car la situation professionnelle des jeunes étant un aspect primordial de leur développement social, il est possible que cette crise ait des conséquences désastreuses dans ce domaine.

Le personnel a également accompagné un groupe de jeunes faisant du rap en les aidant avec leurs textes, en organisant des ateliers d'écriture pour l'été et en obtenant des soutiens individuels de la part de Pro Juventute.

Les infirmières de santé communautaire en milieu scolaire ont mis en place des permanences par téléphone, courriels et réseaux sociaux pour les élèves et les parents d'élèves. Elles sont restées disponibles et ont répondu aux demandes des enfants et de leurs parents pendant toute cette période, vacances scolaires comprises.

Elles ont également été sollicitées par le personnel scolaire et les directions des établissements sur des questions liées à la situation sanitaire et à la reprise des cours.

A noter que les infirmières de santé communautaire en milieu scolaire du SeJAC se sont portées volontaires pour appuyer le personnel hospitalier et ont effectué les tests de dépistage au centre « COCOV » du canton du Jura.

À la réouverture du centre de jeunesse au mois de juin, le personnel d'animation a décidé de proposer une activité de quelques jours à l'extérieur aux jeunes afin de « compenser » en quelque sorte cette fermeture prolongée et d'offrir à des jeunes un « changement d'air » après qu'ils aient vécu de nombreuses semaines dans un contexte oppressant. Cette activité avait également comme objectifs de reprendre avec les jeunes concernés les projets mis en pause pendant le confinement, de discuter de

leurs besoins et de permettre à des jeunes de bénéficier d'une mobilité et de loisirs qui leur ont été inaccessibles pendant la période de confinement.

Un groupe d'une dizaine de jeunes s'est donc rendu à Bienne pendant deux jours durant le milieu du mois de juillet. En dehors des moments de détente, d'échanges, des repas pris en commun et d'activités non disponibles à Moutier, les participant-e-s ont été stimulés par la présence de spécialistes en insertion professionnelle (association aJir) et de l'artiste photographe Pierre-Kastriot Jashari.

Les deux professionnels de l'association aJir, spécialisés en insertion professionnelle, ont été invités à participer à un *escape game* en compagnie des participant-e-s. Cette activité avait comme objectif de permettre la rencontre, dans un cadre convivial, entre des jeunes dont les perspectives professionnelles ne sont pas claires et ces acteurs du domaine de l'insertion avec qui le service collabore depuis plusieurs années. Les observations réalisées aux cours des dernières interventions de l'association au sein de nos locaux ont permis de constater que jeunes et professionnel-le-s de l'insertion amélioraient leur collaboration s'ils avaient passé du temps ensemble au préalable.

Lors de la deuxième journée du séjour, le service avait convié Pierre-Kastriot Jashari, jeune photographe diplômé de l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne). Ce dernier a travaillé avec les jeunes sur leurs expressions, leurs postures, leur gestuelle dans l'espace public ainsi que l'image projetée sur les réseaux sociaux. Il a ainsi prolongé un travail initié dans les projets SEXPRESSION (2016) ou POLYPLEX (2019-2020). Il a aussi questionné l'identité des jeunes et leur intégration dans la société.

Le séjour a été l'occasion pour les animatrices et animateurs du SeJAC d'avoir des discussions approfondies avec les participant-e-s. Parmi les thématiques abordées figuraient notamment celles de la légitimité des jeunes à fréquenter des lieux ou des espaces (certains lieux de loisirs sont considérés comme trop « formels » et les jeunes ne s'y sentent pas à leur aise, comme par exemple les restaurants « traditionnels », en opposition par exemple à ceux de types « *fast food* », mais également des institutions qui sont au service de la jeunesse – orientation professionnelle, services sociaux, etc. – même si ces dernières peuvent en plus renvoyer une image symbolique négative), de la consommation et des addictions, de la famille et des relations enfants-parents, de l'argent et de la précarité ou encore de la place des filles. Les discussions d'organisation pendant le séjour (décisions des activités de loisir, choix des repas) ont également permis de mettre en place des exercices « démocratiques », durant lesquels les jeunes ont pu exercer leurs compétences citoyennes (« s'exprimer, écouter, arbitrer, s'engager », selon Bassand, Kaufman et Joye, 2007).

Durant la deuxième partie de l'année (août-décembre), le centre de jeunesse du SeJAC a dû « jongler » avec les différentes directives et situations. Le centre a ainsi été fermé pendant deux semaines à l'automne de manière préventive lors de la connaissance de recrudescence de cas de Coronavirus à Moutier. Le nombre de jeunes autorisés à fréquenter l'accueil libre du centre a aussi fluctué, de même que l'ensemble des mesures de protection. Ces dernières ont de manière générale été bien respectées par le public du centre de jeunesse.

Néanmoins, cette situation n'est pas sans influence dans l'usage du service par ses publics. Les mesures de protection, bien que nécessaires, limitent les possibilités et des activités essentielles pour le bien-être des jeunes deviennent difficiles à réaliser. La socialisation devient restreinte et les contacts entre les jeunes et les animatrices et animateurs en pâtissent. De plus, des situations problématiques existantes s'accroissent et de nouvelles émergent, que ce soit dans les contextes familiaux, scolaires, ou encore professionnels. En résumé, les besoins des jeunes s'accroissent alors que les moyens d'intervention diminuent en nombre et en intensité.

De fait, pendant cette période inhabituelle et délicate, le personnel du SeJAC n'a pas pu effectuer la totalité des missions pour lesquelles il est destiné. Animatrices, animateurs et infirmières ont souffert de la distance sociale imposée avec leur public cible et ont exprimé de la difficulté à faire un travail dans lequel les relations sociales directes sont primordiales dans de telles conditions.

41.4 Cinq axes pour une action socioculturelle en ville de Moutier

En se référant aux bases légales qui régissent l'animation de jeunesse dans le canton de Berne ainsi que sur l'expérience du personnel du service, cinq axes ont été définis, à partir desquels le SeJAC déploie sa mission.

Axe 1 : l'intégration et la socialisation

Axe 2 : la promotion de la citoyenneté inclusive

Axe 3 : La promotion culturelle

Axe 4 : La promotion de la santé et la prévention

Axe 5 : Un environnement respectueux des besoins

41.5 Projets, activités et collaborations

Le SeJAC a essayé, tout au long de l'année et dans la mesure du possible, de garantir le bon fonctionnement de ses activités, et en tout cas de préserver la possibilité d'offrir soutien et accompagnement à son public cible. Cela signifie également proposer des occupations et des loisirs aux jeunes qui n'y ont pas ou difficilement accès, et encore davantage dans cette période tourmentée.

Certains projets ont donc continué, comme BIKESTORMZ, manifestation de figures à vélo, qui a vu sa deuxième édition (après celle de 2019 en vieille ville de Moutier) se dérouler à l'intérieur, au Forum de l'Arc.

SKI LIL SLIDE GANG, projet de prévention du tabac par les pairs, initié en 2019, s'est développé et les jeunes ayant participé à sa conception ont effectué des actions de prévention dans divers établissements, comme l'école primaire de Moutier et les centres de jeunesse de Delémont et Porrentruy.

PM23, projet de démarches participatives pour le réaménagement d'une place publique au cœur de Moutier, s'est également poursuivi, même si toutes les étapes n'ont pas pu être réalisées telles qu'elles étaient prévues. Il a par exemple été difficile de mener des actions destinées à trouver des membres pour le groupe travail. Par contre, des événements d'appropriation du projet par la population ont eu lieu grâce à des partenariats préexistants (tournoi de *street soccer* avec infoclic.ch) ou nouveaux, comme le Summer Vision Tour du média numérique de la RTS, Tataki. Le Summer Vision Tour, série de concerts gratuits en Suisse romande, est effectivement passé par Moutier durant l'été et a vu, le temps d'une journée, la tenue d'ateliers gratuits de danse et de graffitis et surtout un concert ayant attiré près de 300 spectatrices et spectateurs avec des prestations d'artistes locaux (Nephthune et Manu Kann) et de Slimka.

POLYPLEX, projet photographique de réflexion sur le corps, s'est maintenu mais a dû être réduit car la situation sanitaire ne permettait plus une implication suffisante des jeunes.

BNMC, projet intercentres (Moutier, Franches-Montagnes, Villa Ritter de Bienne, Corse) de sensibilisation à l'écologie, a malheureusement dû être annulé en concertation avec les jeunes ayant participé à son organisation car le voyage prévu en Corse en avril n'a pas pu avoir lieu.

Les collaborations mises en place au cours des dernières années se sont prolongées, comme par exemple avec infoclic.ch (organisation de promotion de l'enfance et de la jeunesse – tournoi de *street soccer*, concours DanceQweenz), avec les association Mimosa du Bonheur et Pro Junior Arc jurassien (anciennement Pro Juventute Arc jurassien) pour des ventes en faveur des familles en difficulté, avec la Banque cantonale du Jura (concours de photographies #moutiermaville et exposition), avec la Commission fédérale des migrations (projet PM23) ou encore avec l'association aJir qui aide les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle (organisation d'ateliers à cheval entre 2020 et 2021). De nouveaux partenariats ont été mis en place notamment avec la Paroisse catholique romaine de Moutier, avec diverses institutions éducatives du degré tertiaires (HEG-ARC de Neuchâtel, Université de Fribourg), ou encore avec la plateforme Campus Démocratie, qui promeut l'éducation à la citoyenneté et à la participation politique.

41.6 Activités

- 30 janvier – participation au Campus pour la démocratie à Delémont et présentation intitulée « De l'accueil libre au réaménagement d'une place publique : la participation citoyenne à Moutier initiée par les jeunes »
- 30 janvier-1^{er} février – vente de mimosa pour l'association Mimosa du bonheur
- 1^{er} février – participation au tournoi multisport de PROPAJ
- 22 février – événement Bikestormz au Forum de l'Arc
- 6 mai – assemblée générale PROPAJ (réseau de promotion pour l'animation jeunesse dans le Jura et le Jura bernois), en visioconférence
- 28 mai – participation à la distribution de masques de la Municipalité pour les commerces locaux
- 4 juin – visite chez Lucienne Lanaz, cinéaste

- 29 juin-5 juillet – présence d'un terrain de *street soccer* sur la Place du Collège de la Liberté, avec tournoi le samedi 4 juillet
- 30 juin – rencontre avec Martine Steulet, travailleuse sociale scolaire
- 11 juillet – tournoi multisports organisé par des usagères du SeJAC
- 16-17 juillet – séjour à Bienne avec une dizaine de jeunes usagères et usagers du SeJAC
- 14 août – Summer Vision Tour
- 26 août – participation aux « Chantiers de la citoyenneté » de la Commission fédérale des migrations et présentation du projet « PM23 »
- 28 août – vernissage de l'exposition #moutiermaville au Centre culturel de la Prévôté
- 2 septembre – assemblée générale de PROPAJ
- 24 septembre – participation à l'assemblée générale du Groupement d'action sociale du Jura bernois et présentation des actions entreprises par le SeJAC pendant la crise de COVID-19
- 25 et 30 septembre – visite du centre de jeunesse par des classes de l'Ecole secondaire de Moutier
- 10 octobre – participation de jeunes usagères à la compétition DanceQweenz à Fribourg
- 16 octobre – sortie au Skills Park de Winterthour avec le Centre Animation Jeunesse (CAJ) de La Neuveville
- 29 octobre – début des ateliers d'insertion professionnelle avec l'association aJir
- 10 novembre – participation au colloque intercantonal de Santépsy.ch « Promouvoir la santé psychique des adolescent.e.s » (conférences en ligne).

Comme lors des années précédentes, d'autres activités ont également eu lieu à intervalle plus ou moins régulier comme des repas organisés par les jeunes, des ateliers de rap, des théâtres d'improvisation, ainsi que la gestion d'une salle de musique. En 2020, à cause des mesures sanitaires, ce type d'activités n'a néanmoins pas pu avoir lieu aussi souvent qu'à l'accoutumée.

41.7 2020, année particulière, avec des répercussions sur les suivantes

Cette année 2020 fut donc une année particulière et particulièrement difficile, et au moment d'écrire ces lignes, rien n'assure que 2021 sera meilleure, même si nous l'espérons toutes et tous. La pandémie a révélé des dynamiques sociétales qui impactent en premier lieu les publics qui fréquentent le service : en effet, bien que la situation ait eu des incidences chez chacune et chacun, ce sont probablement les populations qui étaient déjà en difficulté avant la pandémie qui en souffrent le plus. Cela a une influence sur le travail du service qui a remarqué une augmentation des demandes de soutien, souvent individuel, pour remédier à des situations de plus en plus problématiques. Les projections montrent que les conséquences de la pandémie se feront ressentir pendant plusieurs années. Le service peut donc s'attendre à devoir privilégier un travail d'accompagnement personnel ou collectif ciblé dans un futur proche. Les moyens du service étant limités, ce dernier devra certainement faire des choix et laisser de côté certaines activités pour donner la priorité aux situations les plus délicates. Dans ce contexte, l'importance du service se fait encore davantage ressentir dans le rôle qu'il tient auprès de la population, et notamment de la jeunesse, comme interlocuteur informel, établissement de contact, qui redirige les personnes dans le besoin et facilite les rapports entre bénéficiaires et institutions spécialisées (services sociaux, associations d'entraide, insertion professionnelle, etc.). Le SeJAC travaille d'ailleurs depuis maintenant plusieurs années à favoriser les rapports et les collaborations avec ces institutions, et la pertinence de ses rapprochements sera probablement démontrée dans un futur proche. Les prochaines années annoncent donc une charge de travail importante mais les synergies rendues obligatoires par la situation (post-)pandémique seront durables et à l'avantage des institutions, mais surtout du public.

Camille BOILLAT
Chef de service

42. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Commission de prévention et de promotion de la santé

La CPPS s'est réunie en plénum à 3 reprises en 2020, la dernière séance de l'année ayant été annulée en raison des mesures sanitaires. La situation liée au COVID-19 a d'ailleurs fait que les activités de la commission ont, de manière générale, été réduites.

42.1 Composition de la commission

- Coste Claire-Lise, présidente
- Boillat Camille, chef du SeJAC, secrétaire
- Gerber Janine, directrice des écoles primaires et enfantines
- Denime Barbara, Conseil des parents de l'école primaire
- Monnerat Choffat Sandra, Conseil des parents de l'école secondaire
- D'Ans Paul, spécialiste en addiction
- Gerussi Sara, EJC *en alternance*
- Wattenhofer Fabienne, EJC *en alternance*
- Kouyoumdjian Juliane, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Studer Maulde, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- De Jesus Fátima, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Richon Francine, Association Résiste
- Rusterholz Grégoire, infirmier
- Schwab Corinne, Centre de puériculture
- Voumard Renato, Police cantonale
- Durand Lauriane, SSRP

Peu de changements dans la composition de la commission en 2020, si ce n'est l'accueil de Mme Fátima De Jesus, nommée infirmière de santé communautaire en milieu scolaire à Moutier dans le courant de l'année.

La commission est revenue sur le concept-cadre « Moutier en santé ! » car il a été remarqué que ce dernier était mal compris par les autorités et autres services concernés. Un courrier à ce sujet a été adressé au Conseil municipal.

La CPPS a malheureusement reçu une réponse négative à propos de l'obtention du label « Ville en Santé » par l'association RADIX.

La CPPS a soutenu financièrement le projet de prévention suivant :

- Mandat d'étude « Sport pour tou-te-s », élaboration d'un projet local pour encourager le mouvement ainsi que la cohésion sociale (2000 CHF) – ce financement a été reporté sur 2021 au vu de l'impossibilité de réaliser ce projet en 2020.

La CPPS a été consultée sur les objets parlementaires suivants :

- Soutien à l'association diabètejurabernois
- Motion « Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires de la ville de moutier » (N° 1698 – MO 684)
- Interpellation « Quels outils sont mis en place pour permettre aux enfants de faire face à la menace d'abus sexuels ? » (N° 1700 – IN 472)
- Interpellation relative à la prévention contre les tiques (N° 1716 – IN 478).

42.2 Groupe de travail « Défibrillateurs »

Composition du groupe de travail

- Claire-Lise Coste, CPPS
- Juliane Kouyoumdjian, CPPS
- Janine Gerber, CPPS
- Grégoire Rusterholz, CPPS
- Marco Fernandez, chef du Service des bâtiments
- Philippe Blaser, représentant HJBe
- Yvan Chédel, représentant association Katecholamine (enseignement des gestes de premiers secours)

Le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2020, mais après un sondage auprès des entreprises de la ville, il a été décidé d'entreprendre des collaborations avec Azurée, Tornos et la Raiffeisen pour l'installation de défibrillateurs en libre accès et qu'un appareil sera installé à la Sociét'Halle, celui-ci entièrement aux frais de la commune. Avec ces quatre appareils en libre accès, la couverture géographique est satisfaisante. D'autres défibrillateurs (qui ne sont pas en libre accès) et du personnel formé comme « premiers répondants » sont disponibles dans d'autres entreprises et il a été proposé que ces derniers soient signalés à la Fondation First Responders. La CPPS souligne que ce résultat représente une bonne solution, autant en termes d'efficacité que financièrement.

La mise en œuvre de cette motion acceptée sous la forme d'un postulat en 2019 devrait se faire dans le courant de l'année 2021.

42.3 Groupe de travail « Panneaux des places de jeux »

Composition du groupe de travail

- Claire-Lise Coste, CPPS
- Camille Boillat, CPPS
- Corinne Schwab, CPPS
- Janine Gerber, CPPS
- Grégoire Rusterholz, CPPS
- Fabienne Wattenhofer, CPPS
- Paul D'Ans, CPPS
- Marco Fernandez, chef du Service des bâtiments
- Chantal Robert, représentante des pétitionnaires
- Anne Rossier, représentante des pétitionnaires

Ce groupe de travail a été constitué en 2019 afin de trouver un terrain d'entente suite à une situation conflictuelle de voisinage aux abords de la place de jeux de l'école enfantine de La Courtine. Des voisins se plaignant des nuisances liées à l'occupation de la place de jeux, les services communaux ont réagi en plaçant des panneaux comprenant beaucoup d'interdictions. Un nombre important de familles utilisatrices de cette place se sont opposées à cette manière de faire et au contenu de ces interdictions.

Le groupe de travail, qui s'est réuni deux fois en 2020, a sélectionné le dessin d'un enfant fréquentant l'école enfantine ainsi que des pictogrammes illustrés par l'artiste Seyo pour deux types de panneaux. Les panneaux seront installés sur les places de jeux de la ville durant l'année 2021.

Camille Boillat
Secrétaire

43. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Bibliothèque municipale et régionale

43.1 Les moyens

43.1.1 Le personnel

Katia Helbling, responsable à 60%.

Maëva Kohler, remplaçante de la responsable à 40% jusqu'au 30.04.2020.

Léandre Ackermann, aide bibliothécaire à 25%.

Margaux Arn, apprentie AID jusqu'au 31.07.2020.

Margaux Arn, remplaçante de la responsable à 40% depuis 10.08.2020.

Thalia Grossert, apprentie AID depuis le 10.08.2020

43.1.2 Les locaux

La bibliothèque dispose d'une surface d'environ 300m². L'espace est divisé en deux parties : au rez-de-chaussée la section enfants et multimédias, au 1^{er} étage la section adultes et ados. Les deux parties sont elles-mêmes divisées en divers secteurs : romans, documentaires, bandes dessinées, albums, multimédias, périodiques, places de travail publiques dont 2 postes informatisés et espaces café, lecture et détente. Une « boîte à livres » située devant la bibliothèque et un jardin d'été côté sud.

43.1.3 Le budget

Les crédits de fonctionnement sont inchangés selon le contrat de prestations entre la commune de Moutier et le canton de Berne pour la période de subventionnement allant de 2020 à 2023. La subvention annuelle globale est de 215'000.00 francs. La somme budgétée était de 245'000 francs.

43.1.4 Les collections

Au 31 décembre 2020, le fond de la bibliothèque comptabilisait un total de 17'394 documents en libre-accès répartis comme suit :

Romans : 6'370 dont 4'347 pour la section adultes et 2'023 pour la section jeunesse.

Documentaires : 2'792 dont 1'967 pour la section adultes et 825 pour la section jeunesse.

Albums jeunesse : 2'456

Bandes dessinées et manga : 3'150 dont 917 pour la section adultes et 2'233 pour la section jeunesse.

Livres audios : 260

DVD : 276

Divers (CD, CD-ROM, contes, kamishibaïs, périodiques) : 2'090

Documents archivés (hors statistiques) : 2'170

Livres numériques e-bibliomedia (hors statistiques) : 7'694 tous genres confondus.

43.1.5 Les acquisitions et le désherbage

1'214 documents (tous genres confondus) ont été catalogués durant l'année.

1'815 documents ont été dés herbés.

43.2 Les activités

43.2.1 Le prêt

112 nouveaux lecteurs + 20 lecteurs de livres numériques se sont inscrits au cours de l'année pour un total de 807 comptes actifs (838 en 2019). Le nombre de documents prêtés était de 42'883 (48'223 en 2019) + 839 e-books (615 en 2019).

26 classes primaires et secondaires ainsi que 8 institutions diverses ont su profiter des services de la bibliothèque au cours de l'année.

43.2.2 Les actions de promotion de la lecture

En raison de la situation sanitaire, il n'a pas été possible de mettre en place les manifestations et animations prévues pour l'année 2020. Les événements du calendrier ont été reportés à des dates ultérieures.

Dans le cadre du concours lancé à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la Fondation Bibliomedia Suisse, la somme de 7'400.- francs a été attribuée à la bibliothèque pour le financement de son projet innovant qui consiste à organiser des ateliers participatifs avec son public afin d'améliorer la signalétique et l'orientation dans ses locaux. Les ateliers débiteront dès que la situation sanitaire le permettra.

43.3 COVID-19

- Comme toutes les institutions de même type, la bibliothèque a fermé ses portes au public du 16 mars au 8 juin 2020.
- Un service de prêt à domicile a été mis en place au début du semi-confinement.
- Adaptation du logiciel de réservations en ligne.
- Nettoyage et désinfection des rayons et de tous les documents de la bibliothèque.
- Réparation des documents abîmés.
- Inventaire complet du fond.
- Réaménagement du 1^{er} étage (transfert des secteurs « régional », « adolescents », « bandes dessinées », « documentaires » et « grand caractère »).
- Décoration : plantes, tapis, espaces lecture et détente.
- Tri et désherbage des multimédias.
- Tri et rangement des archives.
- Livraisons des commandes et mise à l'isolement des retours.
- Aménagement des locaux conformément aux mesures de sécurité avec un espace d'isolement pour les documents en retour.
- À partir du 11 mai, adaptation du service de prêt sur rendez-vous (du lundi au vendredi, uniquement en journée).
- Mise en place d'un logiciel de rendez-vous en ligne.

Au terme de ce rapport, nous remercions les autorités communales et cantonales pour leur soutien.

Katia HELBLING
Responsable

44. Commission de surveillance de la protection des données

La Commission ne s'est pas réunie en 2020.

Le Président a été consulté par le Conseil communal, via le Chancelier en novembre 2020 au sujet de l'accès réservé à des tiers quant à la correspondance entretenue avec la Chancellerie du canton de Berne au sujet de la votation du 28 mars 2021. Un avis de droit a été établi à ce sujet.

Yves RICHON
Président

45. Contrôle officiel des champignons

45.1 Résultats 2020

Local de contrôle : École primaire, Vieux collège, salle no 4 (Sciences)

Cette année, les contrôles officiels de champignons sauvages effectués pour le compte de la commune de Moutier ont donné lieu aux résultats suivants (entre parenthèses les chiffres de l'année 2019) :

Nombre de contrôles effectués : 66 (67)

Domicile des personnes venues au contrôle et nombre de contrôles :
Moutier 45 (45) soit 68 % (67 %) des contrôles effectués

Autres communes : 21 (22) soit 32 % (33 %) : Corcelles 2x, Court 3x, Crémines 4x, Perrefitte 3x, Seehof 1x, Valbirse 8x

Nombre de jours de contrôles effectués au collège : 37 (35)

Période de contrôles effectués au collège : du 19 septembre au 25 octobre (85% des contrôles ont été effectués en octobre)

Remarque : une vingtaine de contrôles a été effectuée à mon domicile, surtout en dehors de cette période

Estimation du poids total des champignons contrôlés :

46 kg (55), soit 37 kg (45) de champignons comestibles et 9kg (10) de champignons non comestibles, moisissus ou toxiques

45.2 Commentaires

Au début du printemps, après avoir ramassé les premières morilles, les champignonnières ont dû déchanter : six semaines sans pluie ont empêché toute poussée et les mousserons de la St-Georges (*Calocybe gambosa*) se sont faits rares. En juillet et en août, apparition des chanterelles (*Cantharellus pallens*) et des bolets d'été (*Boletus aestivalis*), puis, à la mi-septembre, les cèpes de Bordeaux (*Boletus edulis*) ont fructifié abondamment, mais sur une courte période ; par la suite, ils ne sont guère réapparus. Mais c'est surtout en octobre qu'ont poussé les espèces classiques et bien connues de la plupart des amateurs : rosés des prés ou champignons de Paris (*Agaricus campestris*), lépiotes élevées (*Macrolepiota procera*), petits soldats ou têtes de moine (*Infundibulicybe geotropa*), coprins chevelus (*Coprinus comatus*), « gris » (*Clitocybe nebularis*), ainsi que différents « tricholomes » du genre *Lepista*, notamment l'argouane (*L. panaeolus*) et le pied-violet (*L. saeva*), rarement observés chez nous. La qualité des espèces présentées n'était pas toujours au rendez-vous et l'utilisation de sacs en toile n'est guère favorable, car ils écrasent la cueillette ; le panier et le canif restent donc indispensables. Parmi les espèces toxiques retirées des paniers, citons l'amanite panthère (*Amanita pantherina*), des inocybes (*Inocybe sp.*), divers cortinaires à chair jaune (*Cortinarius sp.*) et clitocybes blancs (*Clitocybe sp.*), ainsi que l'agaric jaunissant (*Agaricus xanthoderma*) qui peut parfois côtoyer le vrai champignon de Paris !

Cette année, en raison des mesures sanitaires (Coronavirus), le port du masque était vivement conseillé. Ce n'est pas toujours évident quand on doit sentir, voire mâchouiller un champignon pour le déterminer correctement !

45.3 Remarque

Depuis quelques années, sans doute en raison du réchauffement climatique, les poussées les plus abondantes ont lieu à fin octobre jusqu'au 10 novembre environ, avant les premiers gels. Par contre, en septembre, souvent en raison de la sécheresse, les champignons intéressants pour la cueillette apparaissent peu et les contrôles deviennent plus rares (une dizaine cette année). Il faudra peut-être en tenir compte en 2021 en commençant les contrôles plus tardivement.

Jean-Claude Gerber
Contrôleur officiel

46. Service de renseignements juridiques

La demande liée aux consultations juridiques est restée très forte cette année, avec 74 rendez-vous pris et 72 rendez-vous encaissés (deux personnes ne s'étant pas présentées au rendez-vous). A relever que ce chiffre, en baisse d'une vingtaine de rendez-vous par rapport aux années précédentes, s'explique par le fait qu'en raison du Coronavirus, le Service de renseignements juridiques a été supprimé durant deux mois.

Les questions liées au droit civil restent les plus fréquentes, avec un constat toutefois d'une hausse des demandes en lien avec du droit administratif ou fiscal. Les autres domaines du droit sont également abordés mais plus rarement (droit pénal, LEI, LP).

Le Service de renseignements juridiques proposé par la commune semble ainsi correspondre à un besoin des citoyens qui peuvent obtenir des clarifications quant aux problèmes juridiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien, cela pour un prix abordable. Ces consultations leur permettent ensuite de décider quelle(s) suite(s) donner à leur situation, après avoir obtenu un conseil de qualité auprès d'un avocat pratiquant le barreau.

Il s'agit ainsi de maintenir ce service, afin de répondre à la demande de la population.

Me Audrey CHATELAIN

47. Conclusion

Le rapport sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale illustre les tâches diverses et variées dévolues à la Municipalité.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Elle a profondément marqué la vie personnelle, professionnelle et sociale de toutes et de tous. Le Conseil municipal a une pensée particulière pour les personnes qui ont été atteintes dans leur santé ou qui ont été affectées par une disparition.

La situation sanitaire a impliqué une adaptation de l'organisation municipale et de la manière dont certaines prestations sont fournies. Parmi les mesures prises, nous ne manquons pas de signaler la mise en place d'une plateforme d'entraide par le Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) ainsi que d'un service de livraison à domicile assuré par la Bibliothèque municipale. Merci aux collaboratrices et aux collaborateurs pour leur précieuse contribution ainsi qu'aux citoyennes et aux citoyens pour leur compréhension ! Toutes et tous ont tiré à la même corde de manière que l'entreprise municipale puisse continuer à remplir sa mission. Dans la mesure de ses moyens, la Municipalité a développé des mesures de soutien subsidiaires en faveur des acteurs économiques (commerce local et indépendants) ainsi qu'aux personnes sans emploi.

Au plan institutionnel, les travaux de préparation de la répétition de la votation du 18 juin 2017, auxquels les instances cantonales et fédérales ont été parties prenantes, ont impliqué un engagement particulier. Lors de sa séance du 6 octobre 2020, la Conférence tripartite a retenu la date du 28 mars 2021 qui a été validée par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal saisit l'occasion de ce rapport annuel pour exprimer ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au rayonnement de la ville et au bien-être de la population. Il dit sa gratitude aux citoyennes et aux citoyens pour leur confiance et leur soutien et exprime sa reconnaissance aux membres du Conseil de Ville, des commissions municipales et des groupes de travail, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité, pour leur engagement.

Au nom du Conseil municipal

Le président :

Marcel WINISTOERFER

Le chancelier :

Christian VAQUIN